

OCTOBRE 1994

LE COURRIER DE L'UNESCO



200 ANS APRÈS SA PREMIÈRE ABOLITION

L'ESCLAVAGE

un crime sans châtement



ENTRETIEN AVEC

YEHUDA AMICHAÏ

PATRIMOINE

LE DELTA DU DANUBE

ENVIRONNEMENT

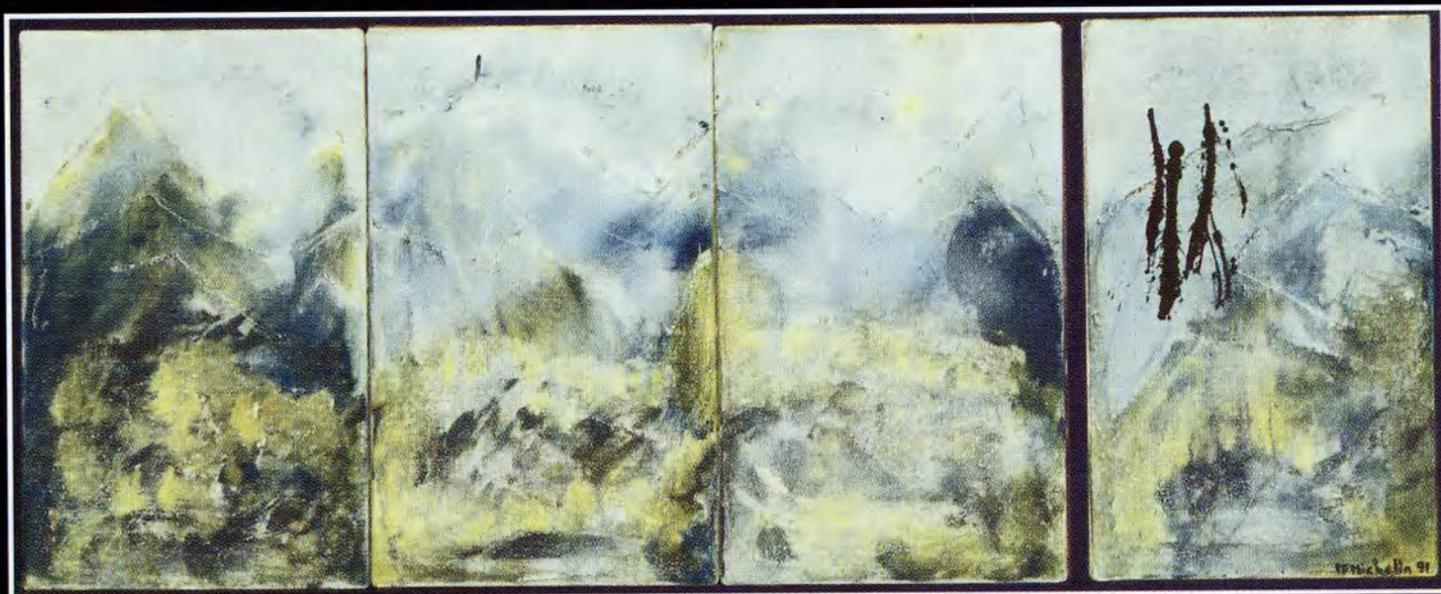
SAUVER L'ARAL

BELGIQUE: 160 FR. CANADA: 17,90 \$ CÔTE D'IVOIRE: 1540 CFA. CAMEROUN: 1760 CFA. MAROC: 32 DH. LUXEMBOURG: 158 FLUX. SUISSE: 6,90 FS. PORTUGAL (CONT.): 700

M 1205 - 9410 - 22,00 F



Pour cette rubrique CONFLUENCES, envoyez-nous une photo (composition photographique, peinture, sculpture, ensemble architectural) où vous voyez un croisement, un métissage créateur, entre plusieurs cultures, ou encore deux œuvres de provenance culturelle différente, où vous voyez une ressemblance, ou un lien frappant. Accompagnez-les d'un commentaire de deux ou trois lignes. Nous publierons chaque mois l'un de vos envois.



Sans titre

1991, peinture acrylique sur
toile (113 x 44 cm)
de Marie-France Michelin

*Montagnes de Chine?
Non: monts des Pyrénées,
dans le sud-ouest de la
France. Cette œuvre à la
fois réaliste et visionnaire
est née de la longue
familiarité du peintre —
une enseignante
originaire de Bretagne —
avec l'esthétique
orientale et, en
particulier, la calligraphie
chinoise. On peut y lire,
dit-elle, «une rencontre
de l'Occident et de
l'Orient».*



Notre couverture:
Esclave au Congo (19^e-20^e siècle).

5 Entretien avec **Yehuda Amichai**

34 MÉMOIRE DU MONDE

Le delta du Danube

«Un oubli des dieux» par *Matei Cazacu*

39 ESPACE VERT

Sauver l'Aral: une généreuse utopie?

par *France Bequette*

32 ACTION UNESCO

38 ANNIVERSAIRE

Hermann von Helmholtz

De la physiologie à la physique mathématique
par *Reinald Schröder*

43 REPÈRES INTERNATIONAUX

Pixote, Mii Chuu et les autres

45 NOTES DE LECTURE

Federico Mayor: devancer demain

par *Edouard J. Maunick*

46 ARCHIVES

L'avenir de la culture

par *Gregorio Marañón*

48 NOTES DE MUSIQUE

Si la guitare m'était contée

par *Isabelle Leymarie*

49 DIAGONALES

Elvis l'africain

3/ Le réveillon à Jukwaa

par *George Darley-Doran*

200 ANS APRÈS SA PREMIÈRE ABOLITION

L'ESCLAVAGE

un crime sans châtement

8

8 **Des outils que l'on fouette**

par *Oruno D. Lara*

11 **Qui sont les responsables?**

par *Elikia M'Bokolo*

15 Témoignage d'esclave

«Je m'appelle Moses Grandy»

16 **Le continent de la peur**

par *M'Baye Gueye*

19 **Le Code noir**

par *Innocent Futchu*

20 **Une abolition très progressive**

par *Nelly Schmidt*

25 **1794: les arrière-pensées de la Convention française**

par *Lluís Sala-Molins*

26 **Le travail forcé**

par *George Thullen*

29 **La route de l'esclave**

Entretien avec *Doudou Diène*

30 Dossier: pour en savoir plus

Consultant: *Jasmina Šopova*

33

La chronique de Federico Mayor

47^e année

Mensuel publié en 30 langues et en braille par
l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la
science et la culture.

31, rue François Bonvin, 75015 Paris, France.

Téléphone: pour joindre directement votre correspondant,
composez le 45.68 ... suivi des quatre chiffres qui figurent entre
parenthèses à la suite de chaque nom.

Télécopie: 45.66.92.70

Directeur: Bahgat Elnadi

Rédacteur en chef: Adel Rifaat

RÉDACTION AU SIÈGE

Secrétaire de rédaction: Gillian Whitcomb

Français: Alain Lévêque, Neda El Khazen

Anglais: Roy Malkin

Espagnol: Miguel Labarca, Araceli Ortiz de Urbina

Rubriques: Jasmina Sopova

Unité artistique, fabrication: Georges Servat (47.25)

Illustration: Ariane Bailey (46.90)

Documentation: José Banaag (46.85)

Relations éditions hors Siège et presse: Solange Belin
(46.87)

Secrétariat de direction: Annie Brachet (47.15)

Assistante administrative: Theresa Pinck

Editions en braille (français, anglais, espagnol et
coréen): Mouna Chatta (47.14).

ÉDITIONS HORS SIÈGE

Russe: Irina Outkina (Moscou)

Allemand: Dominique Anderes (Berne)

Arabe: El-Saïd Mahmoud El Sheniti (Le Caire)

Italien: Mario Guidotti (Rome)

Hindi: Ganga Prasad Vimal (Delhi)

Tamoul: M. Mohammed Mustapha (Madras)

Persan: Akbar Zargar (Téhéran)

Néerlandais: Claude Montrieux (Anvers)

Portugais: Benedicto Silva (Rio de Janeiro)

Oourdou: Wali Mohammad Zaki (Islamabad)

Catalan: Joan Carreras i Martí (Barcelone)

Malais: Sidin Ahmad Ishak (Kuala Lumpur)

Coréen: Yi Tong-ok (Séoul)

Kiswahili: Leonard J. Shuma (Dar-es-Salaam)

Slovène: Aleksandra Kornhauser (Ljubljana)

Chinois: Shen Guofen (Beijing)

Bulgare: Dragomir Petrov (Sofia)

Grec: Sophie Costopoulos (Athènes)

Cinghalais: Neville Piyadigama (Colombo)

Finnois: Marjatta Oksanen (Helsinki)

Basque: Juxto Egaña (Donostia)

Thaï: Duangtip Surintatip (Bangkok)

Vietnamien: Do Phuong (Hanoï)

Pachto: Nazer Mohammad Angar (Kaboul)

Haoussa: Habib Alhassan (Sokoto)

Ukrainien: Volodymyr Vasiluk (Kiev)

Galicien: Xavier Senín Fernández (Saint-Jacques-de-Compostelle)

VENTES ET PROMOTION

Abonnements: Marie-Thérèse Hardy (45.65), Jacqueline

Louise-Julie, Manichan Ngonekeo, Michel Ravassard, Mohamed
Salah El Din

Liaison agents et abonnés: Ginette Motreff (45.64)

Comptabilité: (45.65). Magasin: (47.50)

ABONNEMENTS. Tél. : 45.68.45.65

1 an: 211 francs français. 2 ans: 396 francs.

Pour les pays en développement:

1 an: 132 francs français. 2 ans: 211 francs.

Reproduction sous forme de microfiches (1 an): 113 francs.

Replier pour une année: 72 francs.

Paiement par chèque bancaire (sauf Eurochèque), CCP ou
mandat à l'ordre de l'UNESCO.

Les articles et photos non copyright peuvent être reproduits à condition
d'être accompagnés du nom de l'auteur et de la mention «Reproduits du
Courrier de l'UNESCO», en précisant la date du numéro. Trois justificatifs
devront être envoyés à la direction du Courrier. Les photos non copyright
seront fournies aux publications qui en feront la demande. Les manuscrits
non sollicités par la Rédaction ne seront renvoyés que s'ils sont accompa-
gnés d'un coupon-réponse international. Les articles paraissant dans le
Courrier de l'UNESCO expriment l'opinion de leurs auteurs et non pas
nécessairement celles de l'UNESCO ou de la Rédaction. Les titres des articles
et légendes des photos sont de la Rédaction. Enfin, les frontières qui figu-
rent sur les cartes que nous publions n'impliquent pas reconnaissance offi-
cielle par l'UNESCO ou les Nations Unies.

IMPRIMÉ AU LUXEMBOURG (Printed in Luxembourg)

DÉPÔT LÉGAL: CI - OCTOBRE 1994.

COMMISSION PARITAIRE N° 71842 - DIFFUSÉ PAR LES N.M.P.P.

Photocomposition, Photogravure: Le Courrier de l'UNESCO.
Impression: IMPRIMERIE SAINT-PAUL, 2, rue Christophe Plantin
L-2988 Luxembourg
ISSN 0304-3118

N°10-1994-OPI-94-530 F

Au fil des mois

Voici deux cents ans, la France révolutionnaire abolissait l'esclavage — mais quelques années plus tard, comme affolée par sa propre audace, elle le rétablissait. Cette brève étincelle d'humanité devra être rallumée bien des fois, en Europe et dans les Amériques, tout au long du 19^e siècle — jalonné de révoltes, de répressions sanglantes, de guerres civiles, dont la guerre de Sécession aux Etats-Unis — avant que l'esclavage ne soit définitivement proscrit à l'échelle du monde. Mais cette première victoire de la liberté est loin d'être complète. On verra se manifester d'autres formes de mépris de la personne et d'exploitation forcée du travail humain — la colonisation de la plupart des sociétés non européennes, la chape fasciste et nazie, la dérive totalitaire de l'Europe de l'Est.

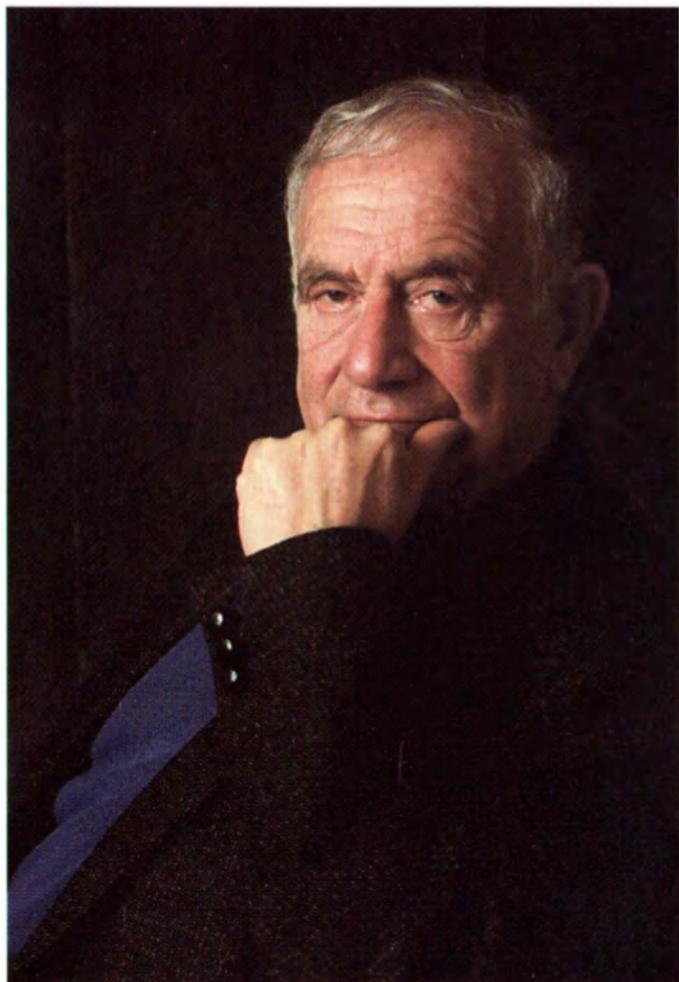
Un autre siècle passera, traversé d'une succession de révolutions et d'expéditions militaires, ainsi que de deux guerres mondiales, avant que prenne fin le système colonial, que soit vaincu le racisme institutionnalisé, que se dissolve le goulag socialiste.

Est-ce à dire que règne enfin, partout, le respect de la dignité de l'Homme? Hélas, de nouvelles inégalités naissent de la contrainte ou de la menace physique, de la terreur imposée à titre individuel ou collectif, de l'exploitation par certains de l'ignorance ou de la faiblesse des autres; elles se reproduisent là où l'Etat n'a pas les moyens d'intervenir, là où perdurent des coutumes médiévales et où le droit peut être impunément méconnu, là où l'isolement et le secret permettent les pires abus...

Quelle est, dans l'homme, cette part si sombre de lui-même qu'elle l'autorise depuis toujours à mépriser l'Autre, à l'asservir, à l'avilir, parfois à le martyriser, en toute bonne conscience? Comment a-t-il pu se faire que, pendant des millénaires, certains hommes, certains peuples, aient été achetés, vendus, utilisés comme des bêtes? Et comment ce crime contre l'Humanité est-il demeuré impuni même après l'invention des Droits de l'Homme?

A ces terribles questions, il n'y a probablement pas de réponse simple. Nous savons cependant qu'il ne faudra jamais cesser de les poser.

BAHGAT ELNADI ET ADEL RIFAAT



YEHUDA AMICHAÏ

répond aux questions de
Edgar Reichmann

Yehuda Amichai, l'un des écrivains majeurs d'Israël, est surtout connu comme poète, bien qu'il ait écrit des romans, des nouvelles et des pièces radiophoniques. Il a reçu en 1982 le prix Israël de Littérature pour l'ensemble de son œuvre. Sa poésie, écrite dans une langue claire et lumineuse, mêle les allusions bibliques et contemporaines. Elle est traduite en une vingtaine de langues. Parmi ses traductions en français: *Poèmes* (Actes Sud, Arles, 1985), *Poèmes de Jérusalem* (L'Eclat, Paris, 1991) et *Anthologie personnelle* (Actes Sud, Arles, 1992).

■ *Quelle place tient la poésie dans la vie d'un homme? Contribue-t-elle à son bonheur?*

— Ecrire sur ce qui arrive aux gens, ça peut les aider à mieux vivre. Ma poésie par exemple, m'a aidé à surmonter le passage à l'âge adulte. Entre 18 et 25 ans, j'ai traversé deux guerres, la Seconde guerre mondiale et la guerre d'indépendance d'Israël. Il m'a fallu du temps pour digérer cela, le fait de devenir adulte en temps de guerre. J'ai utilisé les mots pour faire la paix avec moi-même.

Je crois que le poète ne doit pas mentir et raconter que tout est beau. Mais on peut décrire le monde tel qu'il est de façon positive. Le fait de chanter ce qui ne va pas peut avoir un effet apaisant et calmant.

Le but de la poésie, comme de tout art, est d'aider l'humanité à supporter ses maux. Je pense à *Guernica* de Picasso, cette magistrale protestation contre la cruauté de la guerre civile en Espagne. Mais un poème

aurait pu avoir le même effet. Connaissez-vous cette berceuse yiddish qui dit: «Dors mon enfant, dors. Papa est à la guerre, l'argent ne vaut plus rien, la ville est en feu, l'ennemi à nos portes et on entend hurler les loups, mais dors, mon enfant, dors»? Cette maman juive réussit à pacifier son enfant en invoquant la pire réalité, sans avoir à mentir en parlant de fées ou de papillons.

■ *On a dit que votre premier recueil, Maintenant et les autres jours, avait fait bouger la langue hébraïque et marqué la naissance de la poésie en hébreu.*

— Je ne me vois pas trop en chef d'école. Disons que je me suis mis à écrire parce que mes aînés ne me semblaient pas capables d'exprimer ce que je ressentais. On peut aller dans un très bon restaurant et se dire qu'au fond, on ferait bien sa propre cuisine. C'est un peu ce qui m'est arrivé.

La nouveauté, c'est que j'abordais des

thèmes presque tabous. Par exemple, Nathan Alterman, un grand poète de la génération précédente, a pu écrire de magnifiques poèmes de guerre sans utiliser le mot «fusil». Il ne parlait que d'épées et de flèches.

■ *Peut-on dire que vous avez apporté dans une poésie traditionnellement «unanimiste» une expression plus individualiste?*

— Il y a un peu de ça. Nos maîtres disaient «nous», et nous, nous disons «je». Même en guerre, lorsque le péril fait l'union sacrée, même dans des guerres justes, comme celles que j'ai vécues au sortir de l'adolescence, les soldats se demandent forcément si la guerre est bonne ou non, si l'ennemi incarne vraiment le mal. De même que chaque soldat a une façon unique de vivre la guerre, on n'écrit pas des poèmes d'amour sur l'amour en général, mais sur sa propre expérience de l'amour.

Je voudrais ajouter que je ne souhaitais

pas, au départ, révolutionner la poésie hébraïque, mais simplement faire entendre ma voix. Je dis cela parce que certains poètes de ma génération étaient, eux, beaucoup plus lucides et conscients de ce qu'ils faisaient. Pour moi, le véritable artiste agit comme il le fait parce qu'il ne lui est pas possible d'agir autrement.

■ *Avons-nous vraiment besoin de poésie?*

— C'est, je crois, la forme la plus ancienne de l'expression littéraire. Voyez la prière, dont l'expression ne change pas, parce qu'elle est poésie. La langue et les images évoluent, mais la substance reste la même, les émotions humaines — l'amour, la mort, le chagrin, le désespoir, l'espoir, l'exaltation ou la déploration de l'homme, de la femme, de l'amour. En ce sens, la poésie est un peu la colonne vertébrale de l'expérience humaine du langage, depuis la Bible et les autres grands poèmes fondateurs.

A la guerre, vous n'allez pas emporter avec vous un roman de Tolstoï. C'est trop encombrant. Mais on peut toujours emporter quelques vers, ne serait-ce que dans sa mémoire. C'est pourquoi je crois à la survie de la poésie. Les romanciers doivent sans cesse s'adapter aux exigences du cinéma ou de la télévision. Mais la poésie est immuable.

J'ai dit un jour que les poètes sont les fantassins de l'armée littéraire. Ils sont exposés en première ligne, seuls ou en petit groupe. Les romanciers me font plutôt penser à des gradés qui planifient les opérations depuis l'arrière sans prendre trop de risques. Quant aux critiques académiques, ils sont bien entendu l'équivalent de l'École de guerre, où l'on disserte sur les guerres d'autrefois et où l'on est sûr de ne pas recevoir une balle perdue.

■ *La poésie hébraïque n'a-t-elle pas évolué du point de vue métrique? Avez-vous, par exemple, une plus grande liberté rythmique?*

— Il y a un style très formel de poésie aux mètres très réguliers, celui des sonnets et des couplets rimés. Et puis le style beaucoup plus libre des prières et des versets bibliques, qui ont une sorte de rythme interne. Moi, j'utilise les deux. J'ai aussi écrit une soixantaine de *roubaiyat*, ce genre poétique médiéval illustré par Omar Khayyam, qui consiste en quatre vers com-

portant tous la même rime. C'est un genre aussi contraignant que le sonnet. Les miens reflètent l'influence de Judah Halevi, un de nos grands poètes médiévaux qui écrivait en Espagne, à l'époque où les cultures juive et musulmane y étaient florissantes — avant d'en être chassées.

■ *Traduites en vingt langues, vos œuvres touchent un vaste public potentiel...*

— Oui, c'est une sorte de consécration. Jadis, un poète était content de toucher quelques dizaines ou quelques centaines de personnes. Aujourd'hui, il y a d'autres moyens d'atteindre les gens et ça me paraît important. C'est comme d'allumer un feu. On commence avec un tas de branchages. Peut-être que le vent va se lever et embraser les bûches, mais il faut toujours qu'il y ait une flamme au départ. Un jour où on m'a

«Je crois à la survie de la poésie. Les romanciers doivent sans cesse s'adapter aux exigences du cinéma ou de la télévision. Mais la poésie est immuable.»

demandé: «Est-ce que votre poésie ne perd pas à être traduite?» J'ai répondu: «Bien sûr que si, mais après tout, on perd sans arrêt quelque chose. Et si l'on perd du poids, par exemple, ce n'est pas forcément un mal.» Tant pis si la poésie doit sacrifier un petit quelque chose pour survivre.

■ *Comment votre poésie, si profondément enracinée dans votre expérience personnelle et située très précisément dans l'espace et le temps, peut-elle être comprise et appréciée par des gens très différents de vous?*

— Je crois qu'il suffit de parler de sa propre vie et de ses sentiments pour toucher les autres. Il se passe en ce moment dans le monde quelque chose de très intéressant. Alors qu'on évolue vers l'intégration économique, on constate au contraire une réaffirmation des langues et des cultures locales. Plus une œuvre d'art est enracinée dans son contexte, et plus elle est authentique. Pour moi, il n'y a pas d'art universel, et c'est d'ailleurs ce qui explique l'échec de l'espéranto.

■ *Vous avez dit que vos racines plongent dans la réalité présente et passée de votre terre et de votre peuple et que vous refusez tout nationalisme chauvin. Mais comment être nationaliste sans être xénophobe?*

— C'est le grand problème de notre temps. C'est très bien d'aimer son pays, sa culture, son climat, son histoire. mais si le patriotisme aboutit à la négation de l'autre et de sa culture, alors il y a quelque chose qui ne va pas. C'est aussi faire montre de patriotisme que de prendre parti contre les siens si on pense qu'ils ont tort. C'est même une preuve supérieure de patriotisme, car tout véritable patriote se doit d'être critique dans certaines circonstances.

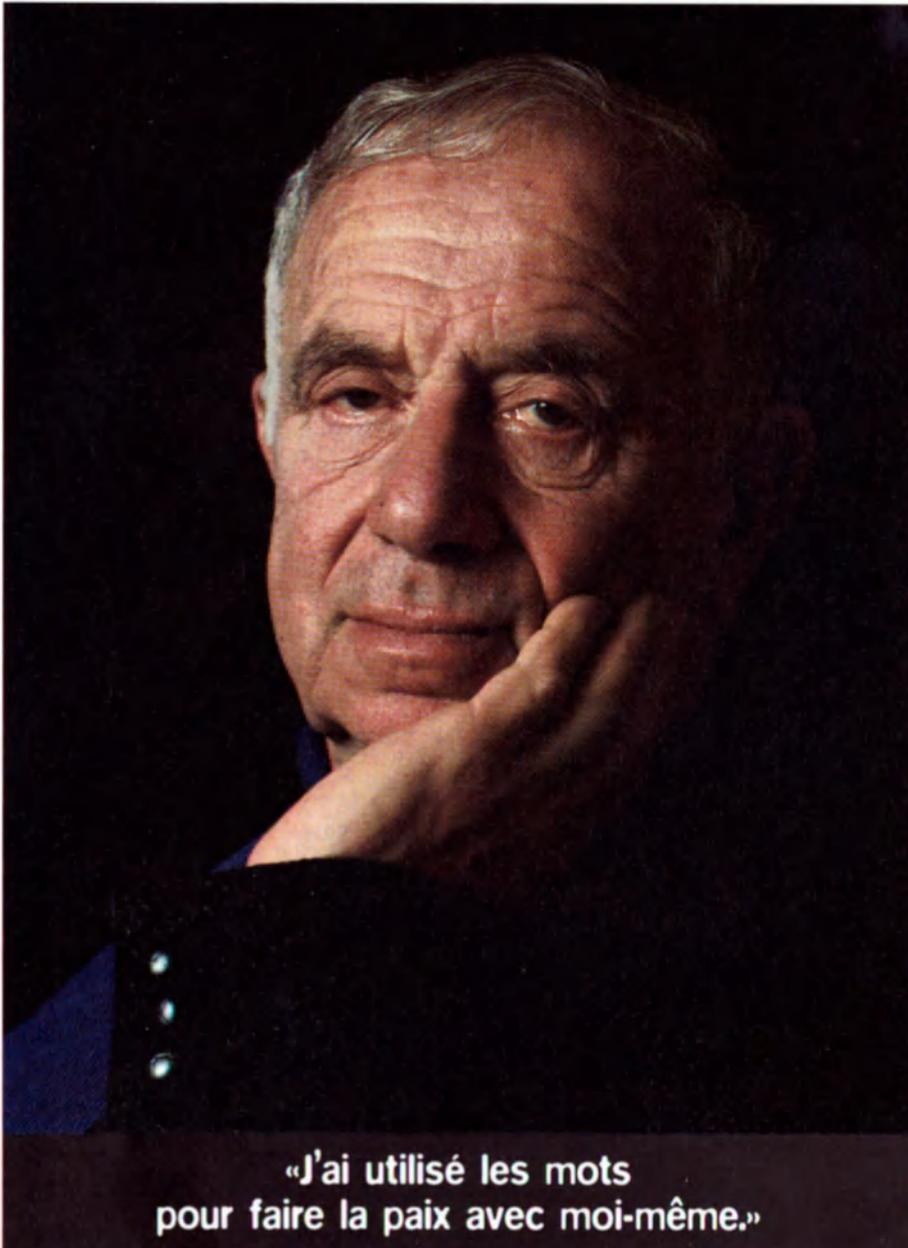
■ *Ce qui nous amène à parler des Palestiniens.*

— C'est très important. Nous ne vivons pas dans un monde abstrait et seuls les faibles d'esprit s'imaginent qu'il n'y a qu'eux qui comptent. Il faut apprendre à regarder les autres, même s'ils sont nos adversaires et si nous pensons qu'ils ont mal agi dans le passé. Nous devons essayer de leur faire comprendre, et accepter, notre patriotisme et aussi de comprendre le leur.

■ *Pourriez-vous coopérer avec un poète palestinien, comme Mahmoud Darwich par exemple, pour tenter de résoudre les malentendus entre vos deux peuples?*

— Pourquoi pas? Nous sommes de bons amis, même si l'on ne se voit pas souvent, et je n'oublie pas qu'il a traduit en arabe et fait publier à Damas et au Caire bon nombre de mes poèmes, avant la signature du traité israélo-égyptien. Même si on n'est pas d'accord sur tout, c'est à mes yeux un grand poète.

La poésie est moins spectaculaire que la politique ou le journalisme, mais elle



«J'ai utilisé les mots
pour faire la paix avec moi-même.»

creuse plus profond. C'est dans ce sens que Mahmoud et moi pourrions agir. Sa poésie, comme la mienne, parle d'êtres humains enracinés dans leur terre. Et c'est à ce niveau-là que les gens peuvent se rencontrer.

■ *Pensez-vous qu'on aille vers un conflit, une explosion ou un affrontement à l'échelle planétaire?*

— Il y a toujours des gens pour penser que la fin du monde est proche. Mon père était persuadé que seule la religion pourrait sauver le monde du désastre. D'autres pen-

sent que c'est le socialisme. Mais il y aura toujours des choses comme l'amour pour faire triompher la vie.

■ *Pourtant, même les jeunes aujourd'hui sont désemparés.*

— Quand j'avais quinze ans, en 1939 à Jérusalem, à la veille de la guerre, je me souviens que mes parents et leurs amis étaient accablés par la gravité de l'événement et du péril. Moi pas. Lorsqu'on est jeune, c'est différent. Je n'avais pas l'impression que la guerre représentait la fin du monde, mais au contraire que nous

«C'est très bien d'aimer son pays, sa culture, son climat, son histoire. Mais c'est aussi faire montre de patriotisme que de prendre parti contre les siens si on pense qu'ils ont tort.»

nous battions pour accoucher d'un monde meilleur.

■ *Pensez-vous, comme tant d'autres, que les grands idéaux collectifs sont désormais en ruines?*

— Je suis sûr que le 21^e siècle saura inventer ses propres raisons d'espérer. Après la guerre de 1914, beaucoup pensèrent que c'était la fin de la civilisation, car c'était la première fois que les morts se comptaient par millions. Et puis il y a eu la Seconde guerre mondiale et l'humanité a survécu à l'holocauste. Je crois que c'est Theodor Adorno qui disait qu'on ne pourrait plus parler de Dieu après Auschwitz, et pourtant, les gens reparlent de Dieu comme avant.

C'est un optimisme sans doute naïf et primaire, celui de quelqu'un qui pense: «Si j'ai survécu à toutes ces guerres, c'est que le monde n'est pas si mauvais que ça.» Mais ça n'est pas forcément injustifié pour autant. C'est aussi le désir de vivre, de se perpétuer, de ne pas se laisser enfermer dans une vision trop négative. Si l'on a toujours peur de ce qui va arriver, autant renoncer à vivre et attendre la mort.

La manière dont évolue le conflit israélo-arabe montre bien que cet optimisme est justifié. Tout en restant très prudent, je persiste à croire que dans le monde qui est le nôtre, il y a toujours, même dans les conflits les plus aigus, l'espoir d'aboutir à une solution. ■

EDGAR REICHMANN, écrivain et critique littéraire.

Des outils que l'on fouette

par Oruno D. Lara

L'esclavage remonte à la haute Antiquité. Mais c'est la Cité grecque qui a fait de l'esclave une marchandise — selon Aristote, une «sorte de propriété animée».



En haut, esclave romain.
Gravure anonyme.

Ci-dessus, «Mandarin de Turan, dans la Cochinchine, avec l'esclave qui porte sa pipe», illustration du *Voyage dans l'intérieur de la Chine* (1804) par Lord George Macartney, ambassadeur britannique.

Ci-contre, des esclaves noirs lavent des pierres précieuses, sous la menace du fouet des surveillants. Aquarelle de Carlos Julio, Brésil (v. 1775).

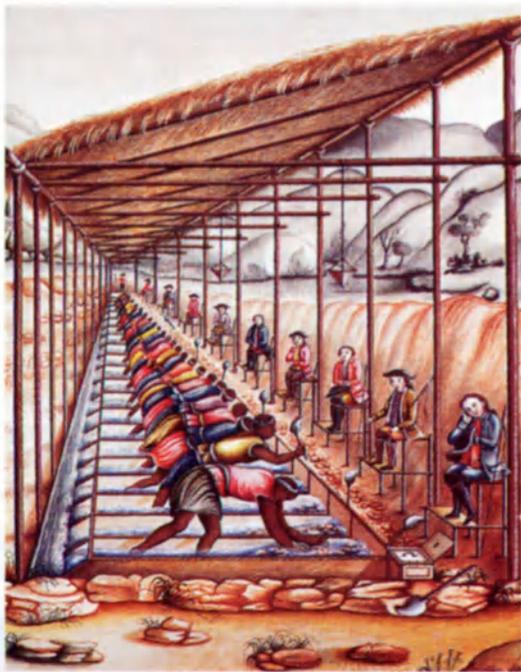
Le travail forcé a existé sous diverses formes dans toute l'Antiquité — en Égypte pharaonique, au Moyen-Orient (Babylone, Assyrie), en Grèce et en Italie. Mais l'institution esclavagiste, qui fait de l'esclave une marchandise, ou selon Aristote (*Politique*), une «sorte de propriété animée», a été inventée par les cités grecques.

L'esclavage est essentiellement un rapport de domination. Il se fonde sur la puissance du maître, qui s'impose par la force et la menace. Le système esclavagiste a donc été créé, et maintenu, par la violence. Fouetter les esclaves ne servait pas seulement à leur infliger une punition, c'était aussi une manière de les dominer, de les impressionner, de leur rappeler leur servitude. Les esclaves vivaient atomisés, acculés à la «soumission abjecte», la fuite ou la révolte.

Cette domination était justifiée par l'«aliénation originelle» de l'esclave, sa condition de «personne sans honneur». Dépouillé de tout

droit, de tout titre, il n'avait plus de généalogie, plus d'ascendance ni de descendance. Complètement isolé, il ne recevait pas d'héritage et n'en transmettait pas. Aliéné, déraciné, il était un outil dont le maître pouvait disposer à sa guise. Celui-ci possédait d'ailleurs un arsenal varié d'instruments physiques ou symboliques pour contrôler le corps de l'esclave.

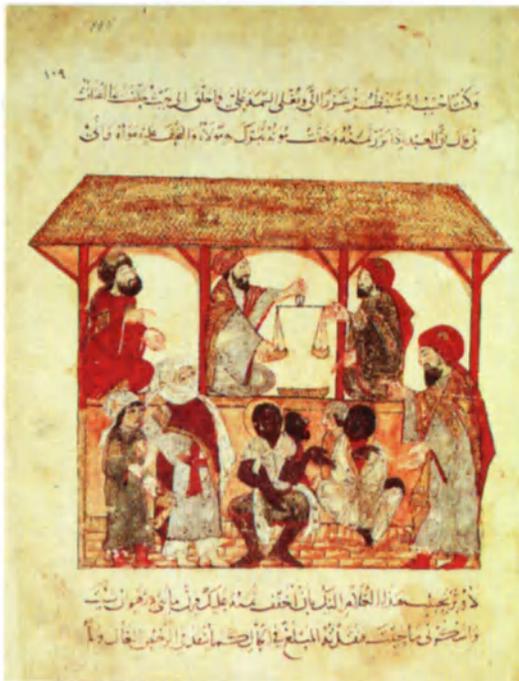
Quand survient le déclin, ou plutôt le remplacement du système esclavagiste? En Italie, les premières mesures impériales contre la dislocation des familles d'esclaves apparaissent en l'an 325. Mais ce serait, selon certains historiens, sous le règne de Charlemagne que l'esclavage antique aurait pris fin. Pourtant, l'Église était encore à l'époque grande propriétaire d'esclaves: le théologien anglo-saxon Alcuin, un des principaux collaborateurs de Charlemagne, en possédait 20 000 dans ses quatre abbayes. L'Europe carolingienne comptait près de 20% d'esclaves. Certaines formes d'esclavage médiéval subsisteront du 9^e au 15^e siècle, et ne s'estomperont qu'au moment où la traite des Africains ou des Orientaux viendra les remplacer.



Exploitation et torture

Combien d'hommes, de femmes et d'enfants ont-ils quitté l'Afrique dans les cales des vaisseaux de la traite négrière? Combien de captifs africains et malgaches ont-ils été vendus sur les marchés des Caraïbes et du continent américain? Sans doute des dizaines de millions, mais on ne connaîtra jamais leur nombre exact, faute d'une documentation statistique suffisante. Les historiens se heurtent aux conditions et aux pratiques de la traite légale ou illégale qui se prolongea du milieu du 15^e siècle jusqu'aux dernières décennies du 19^e siècle.

Les esclaves de l'Antiquité, comme ceux des temps modernes, devaient se soumettre aux exigences sexuelles de leurs maîtres. La prostitution n'était qu'un aspect de ces rapports. Pétrone, l'écrivain latin de la fin du 1^{er} siècle, fait dire à un



des personnages du *Satyricon*, Trimalcion: «J'ai été pendant quatorze ans le chérubin de mon patron. Il n'y a pas de honte à faire ce que le maître commande. Et, entre-temps, je contentais aussi la patronne.»

Divers procédés de déshumanisation (changement de nom, châtiments corporels, torture) visaient à dégrader les esclaves, à les priver de leur personnalité et à les distinguer des autres humains, qui n'étaient pas des propriétés. L'usage d'appeler «garçon» — *pais* en grec, *puer* en latin — tous les esclaves de sexe masculin, quel que soit leur âge, n'avait pas d'autre objet.

On a cherché à minimiser, voire occulter, les nombreux sévices exercés contre les esclaves, à nier l'existence de la torture en Grèce et en Italie. Cependant, la torture était bien pratiquée à Athènes, et les instruments utilisés sont connus des spécialistes. L'homme libre diffère de l'esclave, observe Démosthène, en ce que ce dernier «doit répondre dans sa chair de tous ses délits». Ce qu'on ignore en revanche, c'est si les propriétaires d'esclaves de l'Antiquité ont manifesté autant de raffinement dans la cruauté que les planteurs des Amériques. Les atrocités dont ceux-ci se sont montrés capables ont alimenté une abondante littérature et sont attestées par des témoignages irréfutables.

Un système totalitaire fondé sur le racisme

Il y avait deux manières d'échapper à l'esclavage: l'affranchissement et la fuite. L'affranchissement signifiait que les esclaves cessaient d'être une propriété. En Grèce, ils devenaient des «métèques», résidents libres écartés des obliga-

tions politiques, tandis qu'à Rome, ils acquéraient d'office la citoyenneté romaine. Ils passaient ainsi, pour employer des termes juridiques, «du statut d'objet à celui de sujet de droit». Les affranchis de l'Antiquité pouvaient se fondre dans la population en l'espace d'une ou deux générations. Le poète Horace, dont le père était un affranchi, se plaint dans ses *Satires* d'avoir été quelquefois insulté sur ses origines.

Rien de tel pour les affranchis des Caraïbes et des Amériques, qui gardaient dans la couleur de leur peau la marque de leurs origines serviles. Le colon Hilliard d'Auberteuil écrivait en 1776: «A Saint-Domingue, l'intérêt et la sûreté veulent que nous accablions la race des Noirs d'un si grand mépris, que quiconque en descend (...) soit couvert d'une tache ineffaçable.»² Au Brésil, l'affranchissement est perçu comme un puissant moyen de pression, pour assurer le contrôle des maîtres sur leurs esclaves et semer la discorde entre eux. Un système de manumission graduelle par rachat (*coartación*) se développe dès le 16^e siècle aux Caraïbes. Les affranchis restent dans la dépendance de leurs maîtres, ce qui les oblige à les respecter et à les honorer, ou à travailler pour leur compte.

L'esclavage aux Caraïbes n'était pas seulement une institution avec ses lois, ses mœurs, sa police, mais aussi un système véritablement «totalitaire» d'exploitation économique, politique, sociale et sexuelle, fondé sur la force, la violence et une idéologie, le racisme. Le cérémonial d'incorporation des esclaves devait effacer leur passé, leur culture, les tuer en tant qu'hommes libres pour en faire des «morts sociaux». Seule la fuite permettait au Nègre *cimarrón*, à l'esclave fugitif, de se réappropri-



En haut à gauche, le marché aux esclaves de Zabid, au Yémen. Illustration des *Maqamat* (courtes anecdotes comiques en prose rimée) de l'écrivain arabe Al-Hariri (milieu du 13^e siècle).

Ci-dessous, la prison des esclaves chrétiens à Alger, gravure anonyme du 18^e siècle.





De la même semence

«Veux-tu bien te dire que cet être que tu appelles ton esclave est né de la même semence que toi; qu'il jouit du même ciel, qu'il respire le même air, qu'il vit et meurt comme toi. Tu peux le voir libre comme il peut te voir esclave... Avise-toi donc de mépriser un homme dont la condition peut devenir la tienne, au moment où tu lui marques ton mépris».

SÉNÈQUE

Lettres à Lucilius (63-65)

son identité d'homme (en reprenant son nom africain) et sa force de travail.

En Grèce, en Italie ou dans l'Égypte romaine, les propriétaires disposaient d'instruments spécialement conçus pour éviter ce qu'on appellera plus tard le marronnage: chaînes et colliers de métal. En cas de fugues, ils offraient des récompenses par voie d'annonces publiques, faisaient appel aux forces de l'ordre ou engageaient des chasseurs d'esclaves professionnels, les *fugitivarii*.

Quel était le sort des esclaves fugitifs? Ils pouvaient gagner le maquis et former de petites bandes vivant de brigandages. Un récit du 3^e

siècle avant J.-C. rapporte un exemple fameux, qui eut pour cadre l'île de Chios, à une date indéterminée. Une bande d'esclaves fugitifs avait trouvé refuge dans une zone montagneuse boisée et accidentée, sous la conduite d'un chef nommé Drimacos. Ils réussirent à résister à plusieurs expéditions punitives, jusqu'au jour où Drimacos conclut, avec la cité, un accord en bonne et due forme. Il s'engagea à protéger les biens de Chios et à n'accepter dans sa bande que les esclaves fugitifs qui avaient «souffert intolérablement»; les autres étaient renvoyés à leurs maîtres. A sa mort, il fut élevé au rang de «héros bienveillant».

Dans le cours de l'histoire, seules quatre révoltes d'esclaves ont atteint les dimensions de guerres véritables, engageant de part et d'autre des milliers d'hommes en armes, avec des batailles rangées, des sièges et des occupations de villes. Les trois premières eurent lieu en Sicile et en Italie, pendant la période allant de 140 à 70 avant J.-C.. La dernière fut la grande insurrection de Saint-Domingue, qui s'acheva en janvier 1804 par l'indépendance d'Haïti. ■

1. «L'esclavage n'est pas une catégorie morale, c'est une institution qui assure une fraction importante de la force de travail. Aussi longtemps que cette force est nécessaire, l'esclavage ne peut se contenter de décliner, il doit être remplacé.» Moses I. Finley, in *Esclavage antique et idéologie moderne*, éd. de Minuit, Paris 1979.

2. Hilliard d'Auberteuil, *Considérations sur l'état présent de la colonie française de Saint-Domingue (1776-1777)*.

«Les affranchis des Caraïbes et des Amériques gardaient dans la couleur de leur peau la marque de leurs origines serviles». Ci-contre, photo prise en 1899 en Caroline du Sud (Etats-Unis).

ORUNO D. LARA,

historien guadeloupéen, dirige le Centre de recherches Caraïbes-Amérique à l'Université de Paris X-Nanterre. Il a publié, entre autres ouvrages, *Les Caraïbes* (coll. Que sais-je, PUF, 1986), *Caraïbes en construction: espace, colonisation, résistance* (2 vol., CERCAM, 1992) et, en collaboration avec Nelly Schmidt, *Les abolitions de l'esclavage, Une longue marche* (Centre national de documentation pédagogique, 1993).





Qui sont les responsables?

par Elikia M'Bokolo

Les Africains: surtout victimes, mais parfois partenaires commerciaux...

Ci-dessus, la traite des esclaves en Afrique, gravure anonyme de la seconde moitié du 18^e siècle.

■ Du point de vue des Européens, la traite des esclaves fut un commerce à la fois fructueux, si l'on en juge par le nombre des nations qui s'y engagèrent, et banal, comme en témoigne sa durée. Pourtant, dans plusieurs des ports qui pratiquaient la traite, comme Nantes, les négriers eux-mêmes préféraient éviter de l'appeler par son nom et parler pudiquement de la « chose ».

Et les Africains? Ont-ils été simplement des victimes ou, au contraire, les partenaires lucides et consentants d'une relation marchande dont ils connaissaient parfaitement les termes?

Une question controversée

La question de la participation des Africains à la traite a toujours été sujette à polémique. Les marchands d'esclaves se sont longtemps abrités derrière l'argument, irréfutable à leurs yeux, selon lequel les Africains avaient coutume de vendre leurs semblables, et si les Européens renonçaient à leur acheter des esclaves, d'autres — entendez les Arabes, qui eux aussi utilisaient, parmi d'autres, des esclaves noirs — s'empres-

seraient de le faire. Aujourd'hui, intellectuels et hommes d'Etat africains soutiennent que ces échanges ont constamment été inégaux (des hommes contre de la pacotille) et que les Européens ont toujours fait violence aux Africains pour qu'ils y collaborent, ce qu'ils ont fait à leur corps défendant.

Pour l'historien, les choses ne sont pas si simples. D'abord parce que les valeurs auxquelles nous nous référons aujourd'hui ne sont pas les mêmes qu'il y a 500, ni même 150 ans. Pour nous, s'il ne s'était trouvé qu'un seul esclave pour traverser l'Atlantique, ce serait encore un de trop. Mais est-ce bien ce que pensaient les Africains autrefois? Ensuite, la traite, qui s'est étendue sur près de quatre siècles, est un processus très complexe mettant en jeu des rapports de force variables, et des protagonistes dont les intérêts et les sensibilités ont forcément évolué avec le temps. Ce qui autorise l'historien britannique Basil Davidson à affirmer que « la thèse qui soutient que l'Europe imposa absolument la traite des esclaves à l'Afrique est



La pensée des millions de mes frères

«Chaque matin, au réveil, j'ai le goût de mourir... Mais après quelques mouvements d'exercice physique, j'ouvre les fenêtres de ma chambre. Elles donnent sur la mer, et au loin, j'aperçois l'île de Gorée... La pensée des millions de mes frères noirs embarqués, là, pour des destinations de malheur et de mort, me commande de ne pas désespérer. Leur histoire stimule mes journées...»

LÉOPOLD SÉDAR SENGHOR

dénuée de tout fondement historique... au même titre que la notion européenne d'après laquelle les institutions serviles étaient en tout cas particulières à l'Afrique.»*

Du rapt au commerce régulier

Le premier mode d'acquisition d'esclaves africains par les Européens fut le rapt pur et simple, dont on trouve de saisissants exemples dans la célèbre *Chronique de Guinée*, rédigée au milieu du 15^e siècle par le Portugais Gomes Eanes de Zurara. Lorsqu'ils atteignaient les côtes de l'Afrique, les Européens choisissaient au hasard un endroit qui leur semblait propice et s'y arrêtaient pour se livrer à la chasse à l'homme. Ce qui n'allait pas sans risques, comme le montre le massacre en 1446 de presque tous les membres de l'expédition conduite par Nuno Tristao près du Cap Vert. Ce massacre, qui ne fut pas le seul, montre bien que les Africains étaient résolus à combattre l'asservissement.

Le rapt présentait l'inconvénient de rester très aléatoire par rapport à une demande qui ne cessait d'augmenter, puisqu'il fallait désormais alimenter en main-d'œuvre servile les plantations et les mines des Amériques. Aussi, les Portugais prirent-ils l'initiative de passer de la capture au véritable commerce des esclaves, suivant une

recommandation faite dès 1444 par Henri le Navigateur et reprise ensuite par les souverains lusitaniens jusqu'à la fin du 15^e siècle. Mais même après que ce commerce fut devenu régulier, le rapt continua de représenter une ressource supplémentaire pour les négriers. Ce qu'on appelait la «traite volante» ou «itinérante» — un bateau négrier longeait le littoral et enlevait des esclaves ici et là jusqu'à remplir sa cargaison — prenait souvent la forme d'incursions violentes contre les villages proches de la côte. Enfin, les nations nouvellement entrées dans ce commerce commençaient souvent par pratiquer le rapt, comme le firent les premiers bâtiments venus des «douze colonies» (futurs Etats-Unis d'Amérique) dans la première moitié du 17^e siècle.

Pourtant à cette époque, les grandes nations européennes avaient imposé une sorte d'éthique du commerce négrier. Anglais, Portugais et Français s'étaient entendus pour proclamer que la traite ne se justifiait qu'avec des esclaves régulièrement vendus par les Africains. Des forts furent établis le long des côtes pour organiser les échanges. Ils étaient également là pour inspirer une saine terreur aux Africains. Leur message était clair: «Vendez-nous des esclaves, et nous vous laissons libres de les choisir comme vous l'entendez, ou nous prendrons au hasard ceux qu'il nous faut.»

La traite des esclaves fut ainsi une relation inégale, fondée et entretenue par la menace constante d'un recours aux armes. On est forcé d'admettre, encore une fois avec Basil Davidson, que si «l'Afrique et l'Europe étaient imbriquées... l'Europe domina les relations, façonna et stimula la traite des esclaves et la fit constamment tourner à son avantage et au détriment de l'Afrique».

Affaires d'Etat et sociétés lignagères

A son apogée, la traite des esclaves était devenue pour les Africains une sorte de machination infernale à laquelle il fallait se joindre ou périr. Aussi, presque toutes les sociétés, lignagères ou étatiques, du littoral africain durent-elles s'y associer, ce qu'elles firent selon des modalités et dans des conditions très variables d'une région à l'autre, et d'une époque à l'autre.



* B. Davidson, *Mère Afrique. Les années d'épreuve de l'Afrique*, Paris, PUF, 1965.



«La vente des Nègres aux Antilles», gravure anonyme extraite de la *France maritime* d'Amédée Gréhan (Paris, 1855)

L'histoire sociale de l'Afrique pré-coloniale montre que l'esclavage était une institution courante au sein des Etats, où il existait déjà, dans certains cas, un commerce intérieur d'esclaves à des fins militaires ou économiques. Mais, parmi ces Etats, il faut distinguer ceux qui entretenaient des relations avec le monde extérieur et ceux qui n'en avaient pas. Les premiers entrèrent plus tôt et plus facilement dans la chaîne négrière. Ce fut le cas des Etats riverains du Sahel, qui vendaient déjà des esclaves, entre autres marchandises, à leurs partenaires arabo-berbères, lesquels les revendaient d'ailleurs en partie aux Européens. Le chroniqueur Alvise de Ca' da Mósto, qui participa à une expédition portugaise en Sénégal en 1482-1483, rapporte ainsi que les souverains locaux surent tirer profit de la concurrence nouvelle qui se dessinait entre le commerce transsaharien et le commerce atlantique, en vendant aux Arabo-Berbères des esclaves contre des chevaux et aux Portugais d'autres esclaves en échange de marchandises européennes.

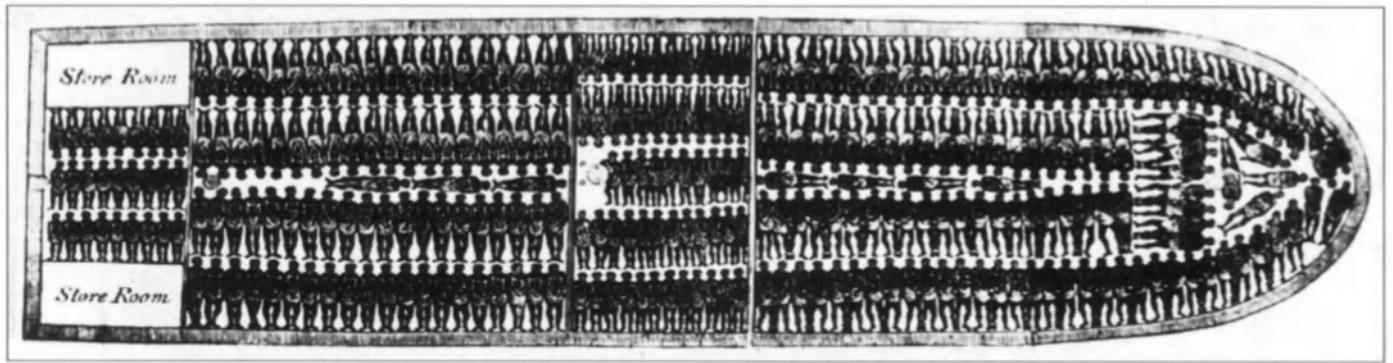
Il en fut tout autrement des Etats qui n'entretenaient pas d'échanges avec le monde exté-

rieur. Leur participation à la traite est révélatrice des ambiguïtés, contradictions et difficultés qui accompagnèrent des choix souvent faits sous la contrainte. Prenez le royaume du Kongo, un des plus grands du continent à l'époque de sa rencontre avec les Portugais, à la fin du 15^e siècle. Sur le plan économique, social et politique, il avait atteint, de l'avis des historiens contemporains, un niveau comparable à celui du Portugal. Dès les premiers contacts, la noblesse kongo se convertit au christianisme et le roi crut pouvoir donner du «mon frère» au souverain portugais. En fait, la traite avait déjà commencé, en violation des accords tacites et formels conclus entre les deux Etats. Plusieurs lettres, dans lesquelles le roi du Kongo s'insurge contre la capture d'esclaves, y compris parmi les nobles, nous sont parvenues. La signification de ces protestations reste controversée: certains historiens y voient un sursaut nationaliste, d'autres le souci de l'aristocratie d'Etat de ne pas laisser échapper un commerce aussi lucratif. Quoi qu'il en soit, le royaume n'allait pas survivre longtemps au choc de la traite. Le même

Les forts de la traite matérialisaient la présence armée des puissances européennes, qui y entreposaient leurs marchandises et les captifs africains avant leur embarquement pour les Amériques.

De gauche à droite, sur la côte de l'or, dans l'actuel Ghana: le château de Cape Coast, construit en 1665 par les Anglais; le fort portugais de São Jago (1482); Fort Patience (1697), bastion hollandais, et le fort anglais de Metal Cross (1693).





Plan en coupe montrant l'entassement des captifs dans l'entrepont d'un navire négrier, planche gravée illustrant un ouvrage anglais sur l'histoire de l'abolition de la traite des esclaves (1808).

drame se jouera ailleurs en Afrique, avec plus ou moins d'intensité.

Le royaume du Dahomey fit lui aussi l'amère expérience du commerce des esclaves. Au milieu du 18^e siècle, il s'était emparé du port de Ouidah, qui était l'une des plaques tournantes de la traite dans le golfe de Guinée. Le roi du Dahomey y aurait vu une menace pour la sécurité de ses possessions, dans la mesure où le trafic négrier conférait à ce port, où s'accumulaient les armes à feu, un avantage tactique sur ses voisins. Une fois maîtres de Ouidah, les souverains du Dahomey furent pris dans un cercle vicieux: pour maintenir un Etat fort, il leur fallait des fusils et de la poudre, et pour en avoir, ils devaient vendre des esclaves aux Européens. La solution était toute trouvée: la vente des sujets du royaume étant formellement interdite, de puissantes armées furent levées pour razzier les populations voisines et leur faire la guerre dans le but de capturer des esclaves.

A la différence des Etats, les sociétés lignagères ne disposaient d'aucun moyen pour se procurer des esclaves par la force. La servitude y reposait donc sur des pratiques complexes, consistant à rejeter dans l'esclavage diverses catégories d'indésirables: criminels, asociaux, sorciers, victimes de catastrophes naturelles et économiques. Mais cela n'aurait pas suffi à faire de la traite le vaste et durable commerce qu'elle est devenue. On trouva donc d'autres moyens de satisfaire les exigences européennes: ainsi, dans la cité d'Arochukwu («la voix de Chukwu», le dieu suprême), dans le delta du Niger, un oracle fameux, dont la parole était respectée par tous, servit principalement, jusqu'au début du 19^e siècle, à désigner ceux qui, pour toutes sortes de raisons, étaient condamnés à être vendus.

Dans d'autres régions, notamment en Afrique centrale, se sont progressivement constitués des réseaux commerciaux, remontant à partir des côtes très loin dans l'intérieur, et associant les chefs de lignages, par qui transitaient les marchandises importées ou exportées — essentiellement des esclaves. Au Gabon et à Loango, notamment, les sociétés côtières, maillons essentiels de ces réseaux marchands, s'organisèrent de manière très hiérarchisée en fonction de la participation de

leurs membres à la traite. Les relations fondées sur la parenté, primordiales dans les sociétés lignagères africaines, cédèrent progressivement le pas aux relations fondées sur la fortune acquise dans ce commerce. Celui-ci en vint ainsi à déterminer la place des individus dans la société.

Les Africains et l'abolition de la traite

Il faut bien voir, cependant, que l'équilibre sur lequel reposait le commerce négrier est resté, du côté africain, très précaire. On ne saurait analyser le rôle des Africains dans la traite sans évoquer la part qu'ils ont prise dans son abolition. Dans une vision unilatérale de l'histoire, on souligne trop souvent le rôle des Européens — philosophes, penseurs, religieux et hommes d'affaires —, en occultant celui qu'ont joué les Africains. On va même jusqu'à les présenter comme le principal obstacle, au 19^e siècle, à l'extinction de ce commerce. Rien n'est plus éloigné de la réalité.

En dehors de l'Afrique, les victimes de la traite négrière, par leur résistance — qui a pris la forme d'un «retour» à l'Afrique, du marronnage, voire de l'insurrection armée (comme à Saint-Domingue en 1791) —, ont été les premiers artisans de la remise en cause de l'esclavage. Ceux qui ont réussi à s'en sortir ont pris une part très active, souvent méconnue, à la campagne abolitionniste. Il y eut notamment Ottobah Cuguano, né en pays fanti (Ghana), ancien esclave aux Antilles, qui publia à Londres en 1787 ses *Pensées et sentiments sur l'inique et funeste traite des Noirs*. En 1789, un autre Africain, Olaudah Equiano alias Gustave Vassa, natif du pays ibo (Nigéria), publia, également à Londres, *La véridique histoire d'Olaudah Equiano, Africain, esclave aux Caraïbes, homme libre, par lui-même*. Ces livres jouèrent un rôle non négligeable dans le mouvement d'opinion qui aboutit à l'abolition du commerce des esclaves.

En Afrique même, tout au long des «années d'épreuve» de la traite, les Noirs ont continué à vendre, parallèlement aux esclaves, des produits de leur sol et de leur sous-sol: les bois, l'ivoire, les épices, l'or, les oléagineux... Il aura donc suffi que la demande européenne change pour que les Africains s'orientent vers un commerce plus «licite».

ELIKIA M'BOKOLO, historien zaïrois, est directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales à Paris. Il est l'auteur de nombreux ouvrages sur l'histoire, les cultures et les problèmes de développement de l'Afrique, dont *L'Afrique au 20^e siècle, Le continent convoité* (Seuil, 1985) et *Afrique noire, Histoire et civilisations, 19^e-20^e siècles* (Hatier-AUPELF, 1992).

«Je m'appelle Moses Grandy»

Je suis né dans le comté de Camden, en Caroline du Nord. Je crois que j'ai cinquante-six ans.(...)

Je me souviens de quatre de mes sœurs et de quatre de mes frères; ma mère a eu d'autres enfants, mais ils étaient morts ou vendus avant que je puisse me souvenir d'eux. J'étais le plus jeune (...)

La femme du maître l'empêcha de me vendre, mais il vendit mon frère, qui était un petit garçon. Ma mère, affolée par la douleur, essaya de les empêcher de prendre son enfant. Elle fut battue et jetée à terre. Elle s'évanouit, et quand elle revint à elle, son garçon n'était plus là. Elle cria très fort, et, à cause de cela le maître l'attacha à un pêcher du jardin et la fouetta (...) (Nous avions coutume, mon jeune maître et moi, de jouer ensemble; nous n'avions qu'une différence d'âge de deux jours. Mon vieux maître disait toujours qu'il me donnerait à lui. Quand il mourut (...) j'échus à mon jeune maître; il s'appelait James Grandy (...)

A l'âge de 21 ans, le premier qui me loua fut M. Kemp, qui me traita très bien; il me donna bien à manger et m'habilla suffisamment.

Le suivant fut le vieux Jemmy Coates, un homme sévère. Parce que je n'arrivais pas à apprendre sa manière de placer le maïs, il me fouetta, nu, avec un fouet terrible fait d'un morceau de bois particulièrement efficace. Il s'enroulait autour de moi à chaque coup; à la fin il entra dans mon ventre et se brisa. Je ne me rendis pas même compte jusqu'au moment où, retournant au travail, j'eus très mal, et où regardant l'endroit où je souffrais, je le vis pointer hors de mon corps. Je l'arrachai et le sang s'écoula. La plaie s'infecta, et suppura beaucoup alors, puis elle me fit souffrir pendant des années (...)

Mon frère Benjamin revint des Antilles (...) alors que j'étais assis avec lui et sa femme, la femme



un crime sans bâtiment

de son maître vint et lui demanda de remplir un seau d'eau; il le remplit puis le porta dans le magasin. Tandis que je l'attendais en me demandant pourquoi il mettait si longtemps, j'entendis un bruit violent d'un marteau: je m'inquiétais et allai voir ce qui se passait. Je regardais dans le magasin et je vis mon frère étendu sur le dos, au sol, et M. Williams, qui l'avait acheté, enserrait ses poignets et ses chevilles dans des anneaux de fer; ensuite, une barre de fer fut posée en travers de sa poitrine, tenue elle aussi par deux anneaux. Je demandai ce qu'il avait fait, et on me répondit qu'il n'avait rien fait de mal, mais que son maître avait fait faillite, et qu'il était vendu pour payer ses dettes. Il resta dans cet appareil toute la nuit; le lendemain on l'emmena à la prison, et je ne l'ai jamais revu depuis. Ce traitement est de règle dans de pareils cas. ■

Le Récit de Moses Grandy, esclave en Caroline du Nord, trad. de Jean Benoist © Centre de recherches caraïbes, Fonds St-Jacques Ste-Marie Martinique, Université de Montréal, 1977.

Eslaves au Dahomey (ancien nom du Bénin), photographie de la seconde moitié du 19^e siècle

Annonce parue le 4 octobre 1775 dans la *Feuille d'annonces, Affiches et Avis divers des Isles de France et de Bourbon*, respectivement l'île Maurice et l'île de la Réunion, alors possessions françaises.

A vendre: meubles, argenterie, négresse...

Une personne, partant pour la France, veut vendre des meubles, de l'argenterie, des ustensiles de ménage, une négresse malgache, âgée de 25 ans, tailleuse, couturière, blanchisseuse et repasseuse avec la famille composée de trois enfants dont deux filles l'une âgée de 11 ans et l'autre de 7 et un garçon de 9 mois. De plus, un jeune noir Mozambique bien francisé, bon domestique et bon sujet; un fort noir de même caste, capable d'approvisionner une maison d'eau et de bois, et un jeune noir Bengali cuisinier, de jolie figure et fort sage. S'adresser au Bureau de Gazettes.



Cent quarante millions d'Africains morts ou vendus. Pour un esclave embarqué sur les vaisseaux négriers, six ou sept Africains ont trouvé la mort! Conséquences démographiques et politiques de la traite des Noirs.



Le continent de la peur

par M'Baye Gueye

■ L'une des conséquences les plus visibles de la traite est sans conteste son incidence sur la démographie du continent. Sans doute est-il difficile de la chiffrer, mais on peut raisonnablement évaluer à 20 millions le nombre des esclaves emmenés dans le Nouveau Monde pendant les quelque quatre siècles que dura la traite.

Si l'on tient compte des méthodes utilisées pour se procurer des esclaves, les pertes subies par l'Afrique prennent des proportions

effrayantes. Certes, les voleurs, les criminels, les sorciers et les marginaux de toute espèce étaient vendus sans ménagement aux négriers. Mais les raids de pillage et les guerres restaient les principaux moyens de se procurer des esclaves. Dès lors, aux effectifs exportés, s'ajoutent les victimes directes ou indirectes de la traite: ceux qui sont tombés les armes à la main, ceux qui ont été emportés par les famines, les maladies et les épidémies consécutives à la destruction des récoltes, l'incendie des greniers et la

rupture de l'équilibre tant bien que mal établi avec l'environnement.

Ces fléaux ont promené leur spectre hideux dans toutes les régions d'Afrique associées au commerce atlantique. La littérature orale est hantée par le gémissement des victimes et la vision de villages incendiés dont les flammes embrasent l'horizon. Cet état de guerre permanent, avec son cortège de meurtres, de destructions, de pillage et de violence, a fait de la peur «une des dimensions de l'âme africaine». On peut dire que pour chaque captif embarqué sur les navires négriers, six ou sept Africains ont trouvé la mort sur le continent.

Pourtant ces pertes, étalées dans le temps, ne représentent guère plus d'un pour cent de la population noire. Pourquoi une ponction, somme toute assez faible, a-t-elle eu des effets aussi paralysants sur la société africaine? Cela vient du fait que la traite emportait surtout les jeunes gens. La déportation massive des éléments valides et en âge de procréer a creusé un déficit vital que les nouvelles naissances parvenaient de moins en moins à compenser.

Un naufrage politique

Les conséquences politiques de la traite ne furent pas moindres. Les anciennes structures politiques du Soudan nigérien, du Tchad, du Congo, entrèrent en décadence, faute de pouvoir s'adapter à la situation créée par la traite. Le Congo, alors à son apogée, ne parvint pas à résister à la pression des Portugais, qui depuis leur base de São Tomé venaient y rafler des esclaves pour leur colonie du Brésil — malgré les bonnes dispositions d'une partie de l'aristocratie dirigeante, qui s'était convertie au catholicisme. Pour soutenir leurs affaires, les Portugais suscitérent la dissidence des chefs de



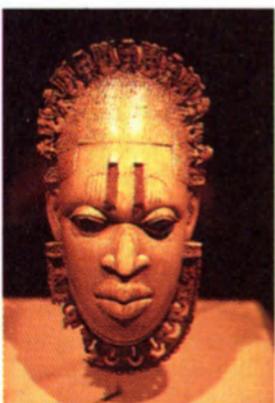
province et encouragèrent la lutte des factions qui se disputaient le pouvoir, jusqu'à ce que le pays sombre dans l'anarchie.

Le même sort fut réservé aux royaumes d'Oyo et du Bénin, qui avaient atteint un certain équilibre institutionnel avant l'arrivée des Européens. Ils ne purent résister aux guerres incessantes alimentées par la traite. Leurs provinces ne tardèrent pas à s'ériger en principautés indépendantes. A la fin du 18^e siècle, une culture brillante, vieille de plus de deux siècles, s'était transmuée en un vaste champ d'affrontements continuels, qui valurent au Bénin le triste surnom de «sanglante».

Les Etats du littoral, et ceux qui en étaient relativement proches réussirent, eux, à opérer un remodelage institutionnel et à mettre en place des pouvoirs forts. Dans la région sénégalienne, par exemple, les structures politiques traditionnelles subirent de profondes transformations. A la royauté de droit divin qui maintenait le souverain à l'écart de son peuple et donnait le pouvoir à ses représentants, se substitua une forme d'autocratie. Cette dernière, fondée sur une forte centralisation du pouvoir, malgré les

Ci-contre, la rébellion d'un esclave sur un navire négrier, huile sur toile du peintre français Edouard Renard (1802-1857).

Ci-dessous, masque pectoral en ivoire représentant probablement un «oba» ou roi, du Bénin (16^e siècle). Sur la tiare, des têtes de Portugais barbues.



Le plus bel espoir

«En accordant la liberté à l'homme asservi, nous garantissons la liberté de l'homme libre — geste doublement honorable de don et de protection.

Nous garderons noblement, ou nous perdrons lâchement, le dernier, le plus bel espoir qui soit au monde.»

ABRAHAM LINCOLN
(1862)

inévitables excès dont elle s'est accompagnée, permit de contenir la traite dans des proportions «tolérables». Le Fouta, le Walo, le Kayor, le Banol, le Sine et le Saloum étaient parvenus à se neutraliser mutuellement, ce qui ôta à leurs souverains respectifs l'envie de s'aventurer sur les terres de leurs voisins.

L'Etat d'Akwamu, proche du littoral, profita de son commerce avec les négriers pour asseoir sa prépondérance dans le secteur. Le contrôle des routes de l'intérieur lui permit d'exercer une pression sur les transactions commerciales. Vers la fin du 18^e siècle, il prélevait de lourds tributs sur ses voisins. L'émergence d'Akwamu ne fut pas un cas isolé. L'Etat du Denkiyera, dans la partie occidentale de cette «côte de l'or», connut lui aussi un développement spectaculaire grâce à son commerce avec les Européens. Son rôle d'intermédiaire lui procura

maintes reprises. Leurs soulèvements à Gorée en 1724 et 1749, à Saint-Louis en 1779, à Galam en 1786, furent noyés dans le sang.

Plusieurs souverains et chefs religieux tentèrent d'organiser la résistance contre la traite. Entre 1673 et 1677, un Maure du nom de Nacer Eddine conquiert les royaumes du Fouta, du Walo, du Jolof et du Kayor en menant une véritable croisade contre les souverains locaux engagés dans l'activité négrière. Jusqu'à ce que la répression, organisée à partir du comptoir de Saint-Louis, restaure les anciens régimes. En 1701, Latsukabe, souverain du Kayor et du Bawol se saisit d'un négrier et ne le relâcha que contre une coquette rançon.

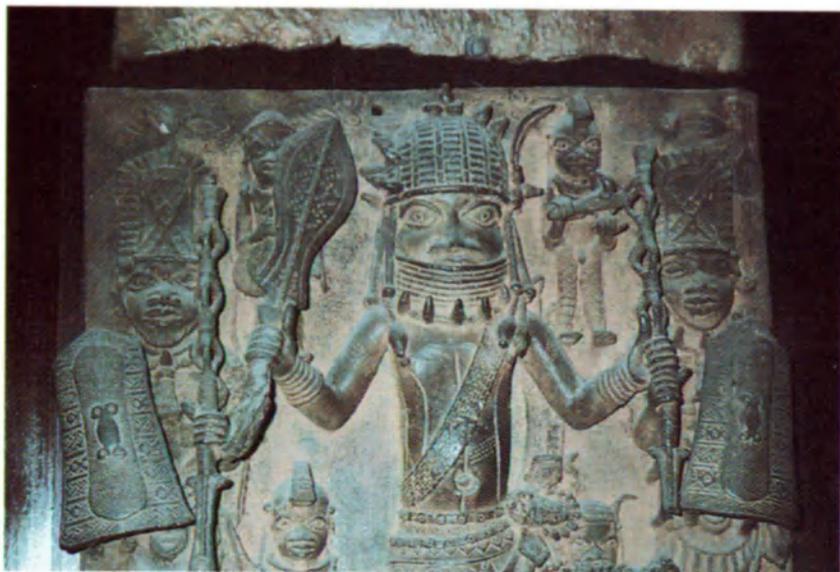
Agadja, roi du Dahomey, mena une action aussi déterminée dans ses moyens qu'ambiguë dans ses objectifs. S'étant frayé en 1724 un chemin jusqu'à la mer, il prit des mesures pour restreindre la traite dans son royaume. Les Européens se virent interdire de rembarquer leurs marchandises et de quitter le territoire sans son autorisation. Maintenant en permanence une unité militaire sur le littoral, il fit de la traite un monopole royal, faisant monter le prix des esclaves à son profit. Dans les transactions, il indiquait lui-même les produits dont il avait besoin, ainsi que le nombre d'esclaves qu'il jugeait raisonnable d'offrir en échange.

Afin de le ramener à de meilleurs sentiments, les Européens armèrent le roi d'Oyo et l'incitèrent à attaquer Agadja. Pour se procurer des armes, celui-ci fut contraint de prendre des prisonniers, dont la vente lui donna les moyens d'assurer la défense de son royaume.

Mais toutes ces tentatives, pour méritoires qu'elles fussent, n'étaient pas de nature à mettre un terme à la traite. Les chefs africains qui lui étaient hostiles n'avaient pas la possibilité de faire front commun contre le trafic négrier. Ils furent relayés par des marabouts qui incitaient les populations à embrasser l'islam, seul capable d'assurer leur salut. En 1725, la révolution maraboutique triompha au Fouta Djallon. En 1776, ce fut le tour du Fouta Toro. Entre 1787 et 1817, Ousmane Dan Fodio fonda l'Etat théocratique du Sokoto. Mais ni les uns ni les autres ne purent faire cesser la traite, qui ne disparaîtra que dans les dernières années du 19^e siècle.

A cette date, toutes ces entités politiques avaient fini par perdre leur cohésion. Mal définies géographiquement, elles cumulaient le double handicap d'un peuplement très inégal et d'une démographie stagnante. L'autoritarisme oppressif des aristocraties dirigeantes, ajouté à l'exclusion politique, à la discrimination sociale et aux particularismes exacerbés, entretenaient partout des tensions peu propices à l'émergence de sociétés réconciliées avec elles-mêmes. Au moment où la traite allait prendre fin, ces sociétés se trouvaient profondément fragilisées, vulnérables à l'aventure coloniale qui prenait la relève...

Cette plaque de bronze, métal que les Européens troquaient contre des esclaves, ornait un pilier de bois, dans un palais royal du Bénin.



des revenus substantiels. Il se dota d'une puissante armée qui lui permit d'imposer un tribut à la confédération ashanti, dont les cantons décidèrent de s'unir contre leur puissant voisin.

L'Ashanti réalisa son unité politique et spirituelle vers la fin du 17^e siècle. Puis, par une série de campagnes victorieuses sur le Denkiyera, il établit son autorité sur l'axe principal du commerce de l'or, et s'ouvrit une route vers le littoral. Pour administrer ses nouvelles conquêtes, il se donna une bureaucratie, qui par sa docilité contribua au renforcement du pouvoir central.

Des réactions méritoires, mais insuffisantes

Cela dit, les Africains n'ont pas toujours subi la traite. De nombreux chefs locaux ont réagi, comme ils le pouvaient, pour mettre un terme à ce commerce. Les esclaves se sont révoltés à

M'BAYE GUEYE,

historien sénégalais, est maître de conférences à la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Il est l'auteur de nombreux ouvrages sur la traite négrière et la colonisation française en Afrique de l'Ouest.

le Code noir

par Innocent Futchu

Un paradoxe juridique dans la France de Louis XIV: les esclaves ne sont que des choses, meubles ou immeubles. Mais ils ont une âme...

Dans l'histoire de l'esclavage, le *Code noir* constitue l'une des premières tentatives de codification, au 17^e siècle, d'une pratique jusqu'alors non réglementée. Il s'agit d'un édit du roi Louis XIV publié en mars 1685 et comportant une soixantaine d'articles visant à réglementer la vie et la mort des esclaves noirs dans les possessions françaises des Antilles et de l'océan Indien. En 1724, cette même réglementation est étendue à la Louisiane.

Ses prescriptions répondent au triple souci de christianiser les esclaves, énoncer les interdits qui les frappent et les sanctions qui leurs sont applicables, et enfin définir les conditions de leur affranchissement. Ainsi schématisé, le *Code noir* peut paraître conçu pour faciliter le passage de Noirs de l'esclavage à la liberté, par le biais du catholicisme.

UNE APPARENTE MANSUËTUDE

En préconisant le baptême des esclaves, et en indiquant les conditions de leur affranchissement, il semble reconnaître aux Noirs une certaine humanité. Certaines de ses prescriptions leur concèdent explicitement des droits. Ils peuvent porter plainte contre leurs maîtres s'ils ne sont pas nourris et vêtus conformément à la loi (art. 26). S'ils sont tenus de se marier selon les rites de l'Église catholique, nul ne peut leur imposer un conjoint (art. 11) et, en cas de saisie ou de vente des esclaves, le mari, la femme et leurs enfants ne peuvent être séparés (art. 47). Les maîtres sont tenus d'entretenir les esclaves infirmes ou malades (art. 27) et peuvent affranchir les esclaves à leur service sans l'assentiment de leurs parents à partir de l'âge de 20 ans (art. 55).

Pris isolément, certains de ses articles marquent un net progrès par rapport aux pratiques esclavagistes en vigueur dans d'autres parties du monde jusqu'au 19^e siècle. Cependant, force est de reconnaître que, dans son ensemble, le *Code noir* est «le texte juridique le plus monstrueux qu'aient produit les temps modernes».¹

Ce jugement pourrait paraître excessif n'étaient les paradoxes saisissants qui entachent l'esprit et la lettre de cette loi. Quelques exemples suffisent à le montrer.

Tout en insistant sur la christianisation des esclaves, à laquelle sont consacrés treize

articles, ce qui suppose qu'ils ont au moins une âme et une personnalité propres, le *Code noir* proclame: «Déclarons les esclaves êtres meubles» (art. 44), et «Déclarons les esclaves ne pouvoir rien avoir qui ne soit à leur maître... gens incapables de disposer et contracter de leur chef» (art. 28). Cette «choixification» des esclaves, très présente dans l'esprit du texte, ressort clairement de ces deux articles qui leur refusent toute humanité.

La nature de l'esclave change d'ailleurs au gré des circonstances. Bien «meuble» à l'article 44, il devient «immeuble» à l'article 48, qui le considère comme faisant partie intégrante des «sucreries, indigoteries et habitations» où il travaille. Le législateur en prend à son aise, puisqu'il s'est assuré au préalable que l'esclave n'a aucune existence civile. Ainsi, l'article 30 déclare nul et de nul effet le témoignage des esclaves, qui ne saurait constituer une preuve, et l'article 31 souligne que les esclaves ne peuvent se constituer parties civiles, que ce soit en matière civile ou criminelle.

UN IMBROGLIO INEXTRICABLE

A quoi bon légiférer sur des êtres qui, de toute évidence, ne sont pas considérés comme des sujets de droit? Pourtant, l'article 26 déjà mentionné reconnaît aux esclaves le droit de porter plainte contre leurs maîtres si ces der-

«Je suis homme, et rien de ce qui intéresse l'homme ne m'est étranger»: cet aphorisme de Tércence, poète latin du 2^e siècle avant J.-C., lui-même esclave affranchi, accompagne une gravure figurant l'esclavage rendu plus humain par le Code Noir. Œuvre réalisée en 1791 par Louis Joseph Masquelier, d'après une allégorie du peintre Jean-Michel Moreau.



niers ne les nourrissent pas comme le prescrit la loi. C'est un imbroglio inextricable: voici des justiciables dont l'existence juridique est niée par le texte même qui leur accorde le droit de demander justice.

D'une manière générale, le *Code noir* affirme constamment une chose et son contraire, surtout s'il s'agit de l'intérêt de l'esclave. Car celui-ci est avant tout un bien dont son propriétaire doit pouvoir disposer à sa guise. Onze articles réglementent l'échange de ce bien entre vendeurs et acheteurs, débiteurs et créanciers.

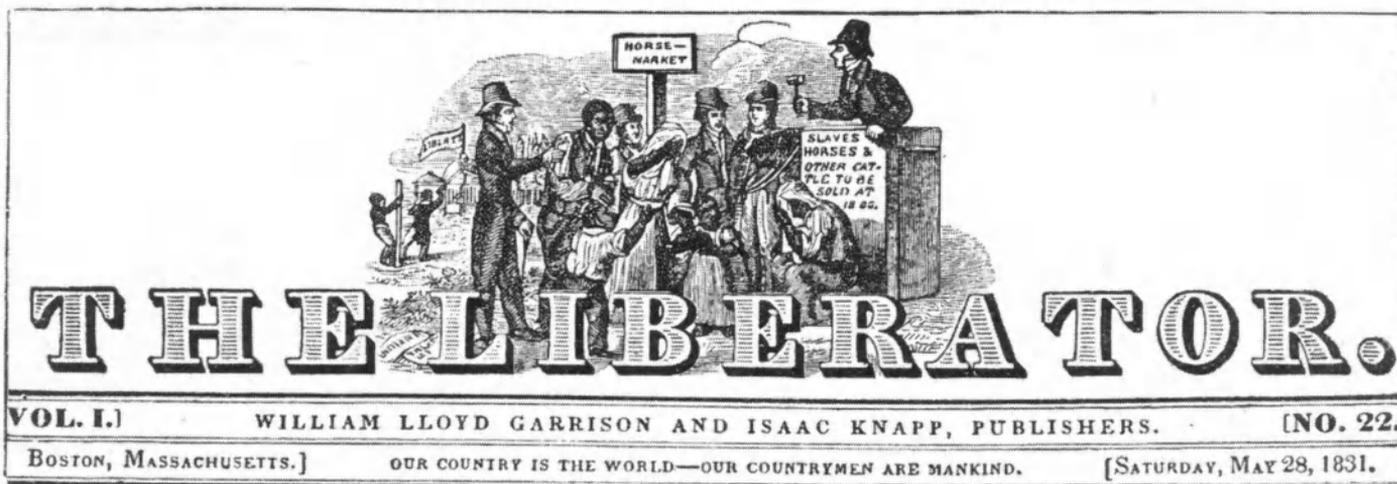
La plus grande partie du *Code noir* est consacrée aux règles à appliquer aux esclaves pour les maintenir sous la férule de leurs maîtres. Tous leurs rapports sont envisagés. Les esclaves se voient notamment interdire de boire de l'eau-de-vie, de porter des armes, d'exercer des voies de fait sur leurs maîtres, de se réunir et surtout de s'enfuir. A la première fugue, l'esclave perd une oreille. S'il récidive, on lui taille les jarrets, et s'il a le courage de recommencer encore, il est tout simplement décapité. Même les articles relatifs à l'affranchissement des esclaves comportent des dispositions restreignant leurs libertés.

L'article 58 est à cet égard parfaitement exemplaire. Il enjoint aux esclaves affranchis de «porter un respect singulier à leurs anciens maîtres, à leurs veuves et à leurs enfants; en sorte que l'injure qu'ils leur auront faite soit punie plus grièvement que si elle était faite à une autre personne». Imposer de telles conditions aux esclaves affranchis revient à exiger d'eux un comportement soumis à l'égard de tous les Blancs, propriétaires réels ou potentiels d'esclaves. A la distinction entre maîtres et esclaves, s'ajoute désormais l'infranchissable démarcation entre Blancs et Noirs — qui en d'autres temps et sous d'autres cieux aura pour nom l'apartheid. Les textes d'application du *Code noir* vont même jusqu'à réglementer l'habillement des esclaves affranchis pour pérenniser la différence avec leurs anciens maîtres.

En définitive, le *Code noir* ne favorisa guère l'évolution des esclaves vers la liberté. L'affranchissement y apparaissait comme le passage d'une forme de domination à une autre. Pouvait-il en être autrement dans un univers où les intérêts économiques de la classe dominante l'emportaient sur toute considération humanitaire? ■

1. Lluís Sala-Molins, *Le Code Noir ou le calvaire de Canaan*, Paris, PUF 1987.

INNOCENT FUTCHA, du Cameroun, enseigne au département de littérature africaine de la Faculté des arts, des lettres et des sciences humaines de l'Université de Yaoundé-I. Il s'intéresse particulièrement à la littérature de l'Afrique du Sud.



Une abolition très progressive

par Nelly Schmidt

La suppression de l'esclavage en Amérique du Nord et aux Antilles s'est faite à petits pas. Même les révolutionnaires français ont avancé à reculons...

Ci-dessus, *The Liberator*, journal abolitionniste publié à Boston en 1831 par l'écrivain William Lloyd Garrison, ardent partisan de la suppression de l'esclavage aux États-Unis.

Les mots sont chargés d'histoire. L'expression «abolition de l'esclavage» est certes commode, mais un souci d'authenticité historique impose le choix de termes plus fidèles à la réalité. Ce que les Amériques vécurent, au 19^e siècle, et vivent encore de nos jours, est plus exactement un processus de destruction du système esclavagiste. Processus lent, qu'inaugura la suppression de l'esclavage à Saint-Domingue/Haïti en août-septembre 1793.

On commence à reconnaître l'importance déterminante, dans le déclenchement de ce processus, des mouvements de résistance des esclaves eux-mêmes. Le cas de Saint-Domingue/Haïti en est l'exemple type. En effet, le mouve-

ment abolitionniste y fut déclenché, en 1791, par une révolte d'esclaves qui se révéla impossible à maîtriser.

Sonthonax, commissaire civil délégué dans cette colonie française par le gouvernement révolutionnaire parisien, sous la pression de menaces d'invasion de l'île par les Espagnols et les Britanniques, décida la suppression de l'esclavage le 29 août 1793 dans le Nord, mesure qui fut étendue à l'Ouest et au Sud de la colonie en septembre et en octobre de la même année. Cette mesure fut confirmée par la Convention le 4 février 1794 (16 pluviôse an II), qui décréta que «tous les hommes, sans distinction de couleur, domiciliés dans les colonies, sont citoyens français et jouiront de tous les droits assurés par la Constitution». Celle de 1795 précisait même: «les colonies françaises font partie intégrante de la République et sont soumises à la même loi constitutionnelle», et prévoyait leur accession au statut de département.

Cette législation assimilationniste n'entra toutefois pas en vigueur. Dès 1802, le Corps législatif se déclarait favorable à un rétablissement de l'esclavage. Estimant que «les illusions de la liberté et de l'égalité avaient été propagées vers ces contrées lointaines» qu'étaient les colonies américaines de la France, où la «différence» était trop «remarquable» entre «l'homme civilisé et celui qui ne l'est pas», le Consulat faisait

Même si Maître était un prédicateur méthodiste, il fouettait ses esclaves, et puis il les enduisait de poix et de térébenthine avec une torche enflammée.

Maître fait le sermon aux Blancs le dimanche matin. Puis le soir, tous les maîtres des environs envoient leurs esclaves et il nous fait le sermon. Il a deux textes préférés qu'il utilise pour les esclaves. Un, c'était «Serviteurs, obéissez à vos maîtres». Il disait pas grand-chose sur le Maître du Paradis, mais il nous disait toujours d'obéir à notre maître sur terre. L'autre texte, c'était «Tu ne voleras pas». Il prêche ça plein d'fois aux nègres. Ils pouvaient pas lire leur Bible, alors ils devaient croire à ce qu'il leur disait.

Jack White
esclave

voter le 17 mai un décret selon lequel «dans les colonies restituées à la France en exécution du Traité d'Amiens en date du 6 germinal an X, l'esclavage sera maintenu conformément aux lois et règlements antérieurs à 1789».

Les résistances que suscita l'entrée en vigueur de ce décret nécessitèrent l'envoi d'expéditions militaires en Guadeloupe et à Saint-Domingue par Napoléon Bonaparte. La guerre coloniale qui sévit dans ces deux îles se solda par le rétablissement de la servitude en Guadeloupe. A Saint-Domingue, l'un des grands chefs de l'insurrection, Toussaint Louverture, fut capturé et emprisonné en France, au Fort-de-Joux (Jura) où il mourut en avril 1803. Mais les troupes françaises expédiées dans l'île pour imposer le rétablissement de l'esclavage ayant été défaites, l'indépendance de la colonie, qui retrouva son nom amérindien d'Haïti, fut finalement proclamée le 1^{er} janvier 1804.

L'arbitre britannique

L'émancipation britannique, qui suivit trois décennies plus tard, fut elle aussi largement le fruit de la longue rébellion des esclaves de la Jamaïque (1831-1832). Déjà vers 1780, était apparu en Angleterre un courant humanitaire auquel adhéra un jeune député issu de l'aristocratie, William Wilberforce,



Quand le docteur Cannon a su que son cocher avait appris à lire et à écrire pendant qu'il conduisait les enfants du docteur entre l'école et la maison, il a fait couper les pouces de ce nègre.

Tom Hawkins
esclave



qui obtiendra, en 1807, l'interdiction de la traite négrière transatlantique par la Chambre des communes. A partir de cette date, puis après les Congrès de Vienne qui, en 1815, mettait au point les termes d'un accord européen en faveur de la suppression de la traite négrière, la Grande-Bretagne mènera une campagne active de contrôle des navires de traite, déclarés illégaux.

De solides réseaux de traite illégale s'étaient en effet établis des côtes africaines vers le Brésil, les Etats-Unis, Cuba et les colonies françaises de Guadeloupe et de Martinique. La propagande contre ce trafic — mais non contre le système esclavagiste lui-même — se développa notamment à Londres, où circulaient de nombreuses

L'émancipation des esclaves aux Etats-Unis, gravure anonyme parue en 1864 dans la revue londonienne *Illustrated London News*.





Affiche représentant Harriet Tubman (1820-1913), célèbre activiste noire aux Etats-Unis avant la guerre de Sécession. S'étant elle-même enfuie d'une plantation du Maryland, elle aida plus de 300 esclaves fugitifs à gagner clandestinement les Etats du Nord et le Canada.

brochures traduites en plusieurs langues. Une de ces brochures, intitulée *Le cri des Africains contre les Européens leurs oppresseurs, ou coup d'œil sur le commerce homicide appelé traite des Noirs* de Thomas Clarkson, parue en 1822, contenait les célèbres planches en coupe du navire négrier *Brookes*. Le «droit de visite» qu'exerçaient les bâtiments britanniques transatlantiques suscita des débats animés. La France et les Etats-Unis, notamment, acceptaient mal le rôle de gendarmes des mers dont les Britanniques avaient eu l'initiative.

La création d'une société pour l'abolition de la traite et la multiplication des pétitions finirent par motiver une enquête de la Couronne. Mais il faudra attendre 1823 pour que soit fondée, à Londres, une société anti-esclavagiste. En 1831, la Couronne affranchissait les esclaves de son domaine et le 28 août 1833, le roi sanc-



Mon maître mettait des esclaves en taule pour les fouetter le lendemain matin. Il limitait toujours les coups de fouet à cinq cents. Après les avoir fouettés, il leur frottait le dos avec du poivre et du sel à l'endroit des coups, puis les mettait devant le feu jusqu'à ce que la peau se couvre de cloques, puis il prenait le chat et lui faisait griffer les cloques pour les faire éclater.

Robert Burns
esclave

A droite, Victor Schoelcher (1804-1893), un des principaux artisans de l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises en 1848.

tionnait la loi d'émancipation des esclaves des British West Indies (les Antilles), de la Guyane et du Honduras britannique (actuels Guyana et Belize) votée par le Parlement. Celle-ci prévoyait une forte indemnisation des planteurs et fixait un délai de quatre à six ans pour la libération complète des esclaves employés au travail domestique et agricole. Ils étaient soumis à un apprentissage obligatoire (*apprenticeship*) et non rémunéré auprès de leurs maîtres, qui fut limité à quatre ans en raison des difficultés d'application que présentait un tel système. Seuls les moins de six ans et les plus de 60 ans furent déclarés libres dès le mois d'août 1834.

Les nouveaux citoyens de la République

On omet généralement de situer les déclenchements et les accélérations des processus abolitionnistes dans le contexte de la résistance des esclaves au système de servitude. Dans l'ensemble, les mouvements abolitionnistes européens restaient bien timides. A Paris, la décision d'abolir l'esclavage n'était pas au programme de la Société française pour l'abolition de l'esclavage fondée en 1834 sur le modèle britannique. Elle n'était pas prévue non plus par le Gouvernement provisoire issu des journées révolutionnaires de février 1848. Mais Victor Schoelcher, qui avait voyagé aux colonies et s'était fait l'apôtre de l'abolition de l'esclavage, réussit à convaincre le ministre de la Marine et des Colonies de l'imminence d'une rébellion générale si l'on maintenait le *statu quo* et à faire admettre au gouvernement le principe de l'abolition dans les colonies françaises. L'ordre public et le travail sur les plantations de canne à sucre ne seraient maintenus



Non, non, m'sieur, j'ai jamais appris à lire, ni à écrire. Je tiens le bout du crayon pour que l'homme blanc signe mon nom.

Eli Davison
esclave



La vieille maîtresse et la jeune mad'moiselle ont dit aux petits esclaves que la cigogne apportait les bébés blancs à leurs mères, mais que les enfants des esclaves venaient dans des œufs de vautour. Et nous on croyait qu'c'tait vrai.

Katie Sutton
esclave

un crime sans bâtiment



naux. Les Etats du Nord, où l'industrialisation fut relativement précoce et rapide, connurent l'efficace propagande des Quakers et autres sectes protestantes. Les Quakers furent en effet, parmi les Blancs, le seul groupe à plaider la cause de l'émancipation des Noirs dans les colonies anglaises d'Amérique du Nord avant la guerre d'Indépendance. La communauté des Quakers de Pennsylvanie s'était élevée dès 1688 contre « le fait d'acheter et de garder les nègres ».

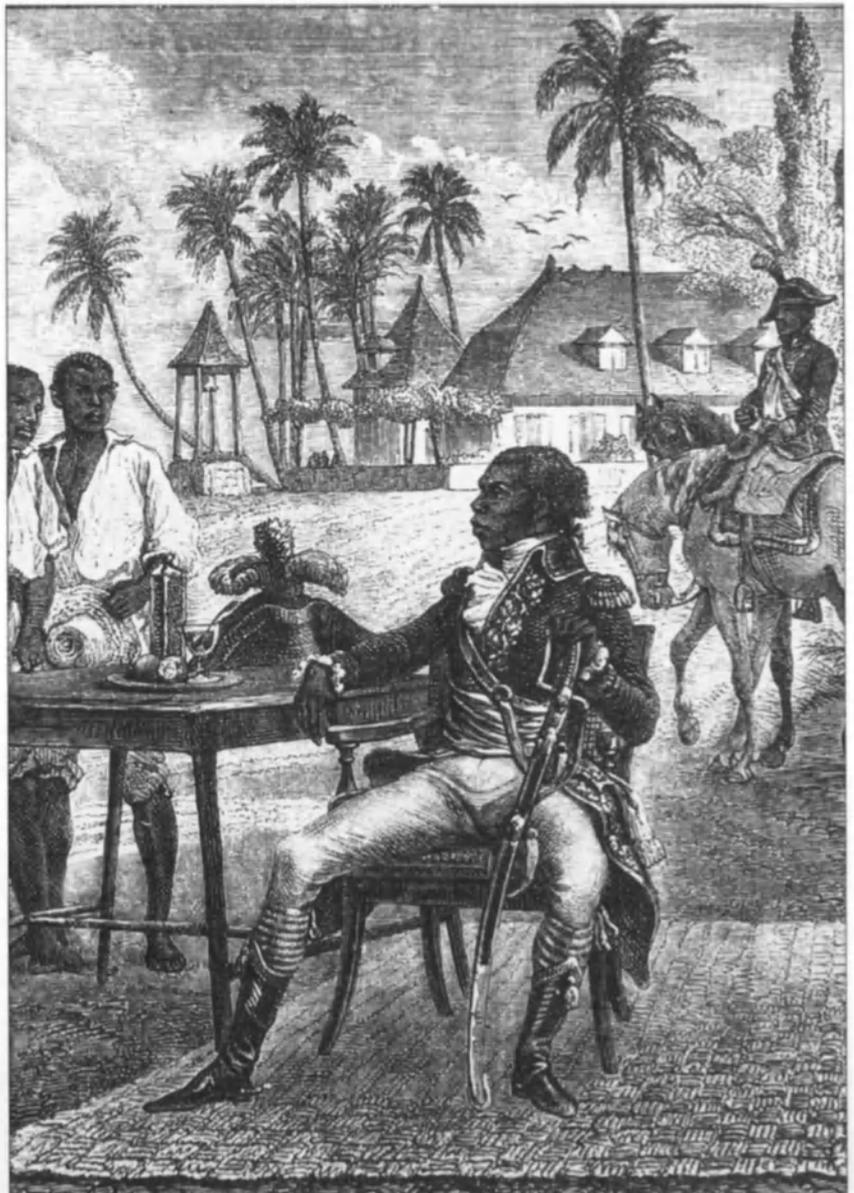
Toussaint Louverture,
gravure parue dans *l'Histoire du Consulat et de l'Empire* (1845-1862) de l'historien français Louis Adolphe Thiers.

qu'à ce prix. Il fut nommé sous-secrétaire d'Etat aux colonies et président de la Commission d'abolition de l'esclavage, laquelle fit signer au nouveau gouvernement, le 27 avril, un décret d'émancipation immédiate. Ce texte s'inspirait du précédent britannique et accordait une indemnisation aux colons propriétaires d'esclaves. Mais il avait l'originalité de faire des « nouveaux libres » des citoyens appelés à désigner leurs représentants à l'Assemblée nationale parisienne par l'exercice du suffrage universel.

L'application du décret dans les colonies françaises — où les esclaves rebelles avaient déjà contraint les gouverneurs à proclamer la liberté avant l'arrivée du texte parisien — provoqua des émeutes dans les colonies danoises des îles Vierges (Sainte-Croix, Saint-Jean, Saint-Thomas), où le gouverneur Von Scholten dut proclamer d'urgence, en juillet 1848, le décret d'émancipation préparé par le gouvernement du roi Christian VIII. En 1863, un décret similaire était appliqué dans les colonies néerlandaises.

Un autre type d'émancipation des esclaves apparut aux Etats-Unis et dans les colonies espagnoles, dans le contexte de conflits armés. Ce fut le cas en Amérique du Sud à l'époque de Bolivar, ainsi qu'à Cuba à partir de la Guerre de Dix Ans, entre 1868 et 1878. Les esclaves se voyaient promettre la libération en échange de leur engagement dans les armées levées contre l'Espagne. La loi Moret, du nom du ministre espagnol de l'Outre-Mer, fut votée par les Cortès en 1870. Elle fut appliquée à Puerto Rico en 1873, puis de manière progressive à Cuba en 1880 et 1886.

Le problème de l'esclavage aux Etats-Unis se posait en termes non pas coloniaux, mais natio-



 Je me rappelle que j'ai vu le croûton d'un p'tit pain, un matin. Ils l'ont jeté aux chiens, et je l'ai eu avant le chien.

Alex McKinney
esclave

En 1775, le débat sur l'esclavage reprit à son actif les principes énoncés dans la Déclaration d'Indépendance. Pendant la guerre, les nègres esclaves de Nouvelle-Angleterre avaient intensifié leurs activités anti-esclavagistes et multiplié les pétitions. Ils prétendaient suivre l'exemple des colons, opprimés «dans leurs luttes présentes et glorieuses pour la liberté». Le Vermont prit la tête des Etats du Nord qui proclamèrent la suppression de l'esclavage en interdisant la servitude dans sa Constitution de 1777. La même mesure fut prise par le Massachusetts et le New Hampshire, cependant que la Pennsylvanie, Rhode Island et le Connecticut optaient pour une émancipation graduelle.

Leurres

A partir de 1830, le mouvement connut un nouvel essor. William Lloyd Garrison fonda le journal *The Liberator*. Frederick Douglass, fugitif venant du Sud, publia en 1845 sa célèbre autobiographie et s'installa à Washington où il mena une carrière de journaliste et diplomate. Harriet Tubman contribuait au départ clandestin d'esclaves du Sud vers le Nord et le Canada par la voie du «chemin de fer souterrain» («Underground railroad»). Le parti du Sol Libre, en 1848, puis le parti Républicain en 1854, dont le candidat Abraham Lincoln fut élu en 1860 à la présidence des Etats-Unis, avaient inscrit à leur programme la suppression de l'esclavage dans tout le pays. La fin de la guerre de Sécession en 1865 permit en tout cas de l'inscrire en 13^e amendement de la Constitution des Etats-Unis.

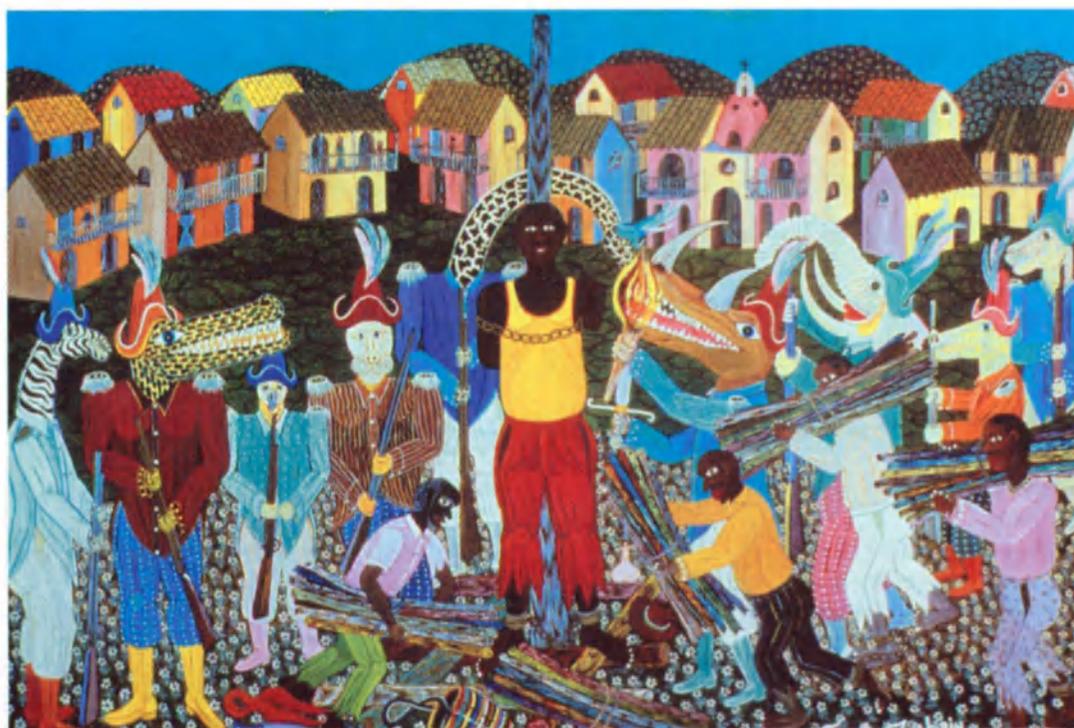
Après Puerto Rico en 1873 et Cuba en 1886, ce sera au tour du Brésil de promulguer, en 1888,

le dernier décret d'émancipation des esclaves aux Amériques — après avoir reçu le plus grand nombre des captifs de la traite illégale du 19^e siècle.

Chaque décret fut suivi d'une période souvent longue de transition vers d'autres formes de réglementation du travail et de la vie sociale. Aux Caraïbes, des accords furent très vite conclus entre les gouvernements européens et divers comptoirs en Afrique, en Inde, en Indonésie et en Chine pour l'introduction d'une main-d'œuvre contractuelle sous-payée. Avec l'arrivée de plusieurs centaines de milliers de ces *coolies*, recrutés au sein des populations les plus démunies, les «nouveaux libres» se trouvèrent inévitablement exclus du marché du travail. Les administrations centrales avaient fixé les salaires qui leur étaient dus à des taux quatre fois supérieurs à ceux que recevaient les nouveaux immigrants.

Si le régime de la deuxième République accorda aux affranchis des colonies françaises des droits de citoyenneté, il n'en fut pas de même ailleurs. Dans les colonies britanniques des *West Indies*, par exemple, la décentralisation des pouvoirs par le Colonial Office permit aux assemblées locales de planteurs d'exclure de leur électorat, par un système censitaire, les esclaves récemment libérés de leur période d'apprentissage. Aux Etats-Unis, au moment où était voté le 13^e amendement de la Constitution qui officialisait la suppression de l'esclavage dans tous les Etats de l'Union, le Ku Klux Klan voyait le jour dans le Tennessee, en décembre 1865. Les Etats du Sud mettaient au point une politique de discrimination et de ségrégation raciale comparable à l'apartheid. ■

Makandal brûlé vif (1991), acrylique sur toile du peintre haïtien Frantz Zéphirin. François Makandal, esclave originaire de Guinée, fut surnommé le «Spartacus Noir». Il se révolta et, avec ses compagnons, tint tête pendant quatre ans aux troupes royales, terrorisant les plantations, avant d'être brûlé vif, en 1758, sur le parvis de la cathédrale de Cap-Haïtien.



 Toutes les citations d'esclaves accompagnant cet article sont tirées de *Paroles d'esclaves, les jours du fouet*, par James Mellon, coll. «Point-Virgule» © Ed. du Seuil, Paris, 1991.

NELLY SCHMIDT, historienne française, est chercheur au Centre national de la recherche scientifique. Elle est l'auteur de *Victor Schoelcher (Fayard, 1994)* et *La suppression de l'esclavage aux Caraïbes, Une perspective comparative* (Université d'Aix-Marseille-I, 1994).

1794: les arrière-pensées de la Convention française

par Lluís Sala-Molins



Gravure anonyme française de 1789.

En 1783, la traite inaugure ses «dix glorieuses» avant le coup de frein de 1793. Parce que la prime «par tête de nègre» n'avait jamais été aussi forte, pendant ces dix années, les ports français expédieront plus de 1 100 navires négriers aux côtes africaines (un tiers de toute la traite négrière du 18^e siècle). De février 1788, date de la naissance de la «Société des amis des Noirs», à 1793, 424 navires négriers (le huitième de la totalité de la traite) partent des ports de France faire leur chargement en «bois d'ébène».

En 1791, au Bois Caïman, autour de Bouckman et à son appel, le coup d'envoi est donné à une révolte que l'Histoire n'enfouira pas dans la série de celles qui la précèdent, parce que ce qui aura commencé cette nuit-là finira par extirper l'esclavage de Saint-Domingue et arracher Haïti à la France.

Il est vrai qu'en France, dès avant la Révolution, la «Société des amis des Noirs» travaillait à l'abolition de l'esclavage des métis et plaidait pour la mise en place de moratoires de durée variable — jusqu'à 70 années — pour épuiser en douceur l'esclavage après avoir tari la source d'approvisionnement constituée par la traite. Des moratoires pour que tout se passât selon l'ordre des Blancs et dans le respect des sacro-saints principes de leur souveraineté et de leur propriété. C'est que, politiquement «physiocrates» et philosophiquement «éclairés», les «amis des Noirs» sont partisans du travail libre, à terme. Ils argumentent sporadiquement sur les perspectives de colonisation en Afrique même, où les Blancs gouverneraient infiniment mieux les Noirs en les mettant au «travail libre» chez eux plutôt qu'en les envoyant à l'autre rive de l'Océan. Mais ils sont surtout intarissables sur la monstruosité de l'esclavage, l'insupportable prix de la traite, le crime de l'arrachement des Noirs à leurs sols, la durée convenable du moratoire, c'est-à-

dire de la période entre la fin de la programmation de la traite et de l'esclavage et l'abandon définitif des deux pratiques.

Mais au Bois Caïman est posée, par les esclaves eux-mêmes, l'exigence absolue: plus jamais d'esclavage, plus de gestion paternaliste. 1791: poudre à la ceinture, machette bien empoignée, à l'autre main la mèche à incendie, les esclaves vivent l'arrêt de mort de l'esclavage. Ils brisent leurs chaînes. Ils s'affranchissent. Ils se libèrent. Ils sont libres.

Le coup de force de Toussaint Louverture

Paris n'apprécie guère cette conclusion imprévue et désigne les coupables. Ce sont les «amis des Noirs». Par la démesure de leurs propos et la fièvre de leur rhétorique, ils ont provoqué la mise à sac de la colonie. Protestations des «amis des Noirs». Nous n'y sommes pour rien, insistent-ils. Et de renchérir que seuls les métis sont l'objet de leurs soucis: qu'ils ont toujours dit et redit que les Noirs devraient attendre dans le calme et l'humilité, la patience et la résignation; ce qu'ils feraient d'autant mieux s'ils étaient tenus, contrôlés par des métis affranchis et, en tant que tels, habités d'intérêts identiques à ceux des Blancs, désirant le calme dans la colonie et la rentabilité du travail.

La Convention gère comme elle peut la défense de ses îles face aux entreprises anglaises et espagnoles, les conséquences de la révolte des esclaves et l'attitude anti-révolutionnaire et sécessionniste des assemblées locales. Elle louvoie. Elle débat sur la nature des pouvoirs qu'elle doit déléguer et... la couleur de ceux à qui elle accepterait de les déléguer. Sa visée immédiate et constante: le commerce, les intérêts coloniaux, l'efficacité d'un barrage aux prétentions des autres puissances sur ses territoires.

C'est dans ce contexte qu'elle mande là-

bas Sonthonax et Polverel faire savoir aux «non-libres» (car la Convention, qui traîne sur «la chose», s'interdit «le mot» d'esclave) qu'on accélérera leur humanisation s'ils jettent au ruisseau leur arsenal de guerre et retrouvent docilement les pioches. Et, si bien disposés qu'aient été les envoyés de la Convention pour brusquer, si nécessaire, les choses, ce sont bel et bien les «esclaves» et Toussaint Louverture qui leur arrachent le décret d'abolition. Nous sommes le 29 août 1793.

Comment faire face au triple danger dont Paris s'effraie: la sécession, la révolte, la mainmise des Anglais? Le seul moyen pour garder les Antilles — ce qu'il en reste — : armer les esclaves pour que, affranchis et citoyens, ils défendent sols et plantations de leurs corps de soldats zébrés par les cicatrices encore fraîches des morsures du fouet. Et ce fut le décret d'abolition de février 1794, corroborant le coup de force de Louverture en 1793. La soudaineté de la chose navre jusqu'à l'abbé Grégoire. Robespierre est ailleurs. Danton se félicite de la bonne farce faite aux Anglais, dont il annonce la fin du commerce. Mais on entendra aussi, ce jour-là, de fort jolies phrases: la moindre des choses, en pleines Lumières, que d'ouvrir les vannes aux flots de la rhétorique, de complimenter la Convention d'avoir pris une si belle initiative. Et on fêtera même ça au Temple de la Raison avec une belle cérémonie. ■

LLUÍS SALA-MOLINS, écrivain catalan, est professeur de philosophie politique à l'Université de Toulouse-II Le Mirail. Il a récemment publié trois ouvrages sur les légitimations juridiques de l'esclavage des Noirs en Amérique et les compromissions des philosophes avec l'histoire de la traite: *Le Code Noir ou le calvaire de Canaan* (PUF, 3^e éd. 1993), *L'Afrique aux Amériques*, *Le Code Noir espagnol* (PUF, 1992) et *Les misères des Lumières, sous la raison l'outrage* (Laffont, 1992).

De l'Afrique subsaharienne à l'Asie du Sud-Est, l'Organisation internationale du travail traque sans trêve les survivances de l'esclavage. Mais il est plus aisé de faire changer les lois que d'affranchir les enfants des bordels ou des usines.



Le travail forcé

une survivance de l'esclavage dans le monde d'aujourd'hui

par George Thullen

■ L'esclavage était encore récemment très répandu dans bon nombre de pays, et n'a pas complètement disparu dans certains d'entre eux. Par exemple, selon des informations communiquées à l'Organisation internationale du travail (OIT) en 1992, l'esclavage n'aurait pas disparu de Mauritanie, malgré les décrets et textes officiels qui l'interdisent. En effet, il n'existe pas de mesures de contrôle efficaces et adaptées, ni de structures pour coordonner la lutte contre une pratique profondément enracinée dans la vie économique et culturelle du pays. De même, les rapports soumis au Groupe de travail des Nations Unies sur les formes contemporaines d'esclavage montrent la persistance dans ce pays de certaines formes de servage et des rapt d'enfants vendus ensuite comme esclaves. En outre, il semblerait que, même affranchis, les anciens esclaves mauritaniens aient beaucoup trop de mal à subsister indépendamment de leurs anciens maîtres. C'est pourquoi le Comité d'experts de l'OIT pour l'application des conventions et des recommandations a demandé au gouvernement mauritanien des informations sur les mesures et politiques destinées à mettre réellement fin à l'esclavage en Mauritanie.

L'esclavage traditionnel n'a pas non plus disparu du Soudan. C'est en 1988 que le Groupe de travail des Nations Unies a été pour la première fois saisi de ce problème, qui a été également évoqué en 1989 lors de la Conférence internationale du travail. En fait, il semblerait que la guerre civile n'ait fait qu'aggraver les choses.

Le gouvernement soudanais, pour sa part, affirme qu'il s'agit des conséquences de conflits

tribaux à propos de pâturages et de points d'eau. Chaque tribu aurait l'habitude d'enlever et de garder en otages des membres de la tribu rivale comme atout dans les négociations. Pourtant, le Rapporteur spécial envoyé au Soudan par les Nations Unies en septembre et décembre 1988 pour rendre compte de la situation des droits de l'homme dans le pays, a noté de troublantes concordances entre les rapports et les témoignages directs concernant les circonstances des enlèvements, les lieux et les destinations des personnes enlevées, les noms des localités où des femmes et des enfants seraient séquestrés et tenus à la disposition d'acheteurs venus du nord du Soudan et même de l'étranger.

Le fléau de la servitude pour dette

Le Rapporteur spécial a constaté que la vente et le trafic d'enfants paraissent être une activité organisée à des fins politiques, pratiquée massivement par des forces armées non régulières. Des enlèvements d'enfants sont couramment signalés, comme celui, l'été 1993, de 217 enfants en majorité d'ethnie Dinka. Le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies s'est également inquiété du problème. En conséquence, le Comité d'experts de l'OIT a invité le gouvernement soudanais à lui fournir toutes les informations utiles sur les mesures qu'il a prises ou entend prendre pour assurer la suppression du travail forcé au Soudan.

Beaucoup plus répandues, d'autres formes d'esclavage, comme la servitude pour dettes, ou l'exploitation et la traite des êtres humains, notamment des femmes et des enfants, n'épargnent aucune région du globe. Par exemple, un

employeur propose à son ouvrier un prêt qu'il pourra rembourser avec ses gains futurs. Mais comme les salaires sont très bas, et que l'employeur prélève fréquemment des loyers pour le logement et le prêt d'outils, ou impose des amendes pour les retards dans le travail, l'employé se retrouve dans l'incapacité de rembourser. Au contraire, sa dette s'alourdit et devient dans certains cas un fardeau héréditaire: on a connu des gens maintenus en servitude pour rembourser des dettes remontant à huit générations.

Cette pratique est surtout répandue en Asie du Sud-Est et en Amérique latine, où elle frappe d'abord les plus pauvres, notamment les populations tribales, illettrées, ignorantes de leurs droits et faciles à bernier. Quant à ceux qui essaient d'échapper à cet enfer, ils sont généralement repris et livrés à leurs employeurs, avec en prime des châtiments corporels pouvant aller jusqu'à la mort.

Le problème de l'esclavage pour dettes est surtout préoccupant en Inde et au Pakistan. En Inde, cette pratique semble particulièrement répandue, en dehors de l'agriculture, dans les métiers du bâtiment, la pêche et la foresterie, la production de tapis et de poteries. Le travail infantile serait surtout exploité dans le tissage des tapis, la fabrication de perles de verre, d'allumettes et de feux d'artifice. Au Pakistan, l'esclavage pour dettes est courant dans le secteur de la briqueterie, mais aussi chez les tailleurs de pierre, les cordonniers, les tisserands et les fabricants de *bidis* (cigarettes locales), ainsi que dans l'agriculture.

En droit, le servage pour dettes est aboli depuis longtemps. Mais dans les faits, l'application des lois se heurte à tout un ensemble d'habitudes et de pratiques socio-économiques et culturelles. En Inde, l'action des organisations non gouvernementales et des syndicats, relayée par les médias et le développement de la communication à l'intérieur du pays, est en train de sensibiliser peu à peu l'opinion à ce problème, facilitant ainsi les mesures contraignantes que les pouvoirs publics sont appelés à prendre.

Depuis l'adoption en mars 1992 d'une loi abolissant officiellement le système de travail servile au Pakistan, le gouvernement et l'administration semblent déterminés à faire de cette loi une réalité. Le texte prévoit que tout travailleur en état de servage est automatiquement libéré de toute obligation découlant de cette condition. Pourtant, l'une des centrales syndicales du pays affirme que cette pratique est toujours répandue dans de nombreux secteurs, notamment celui de la briqueterie.

Mais cette forme d'esclavage existe aussi ailleurs. Au Pérou, par exemple, où le Comité d'experts de l'OIT a pu constater — ce qui a été confirmé par une commission d'enquête gou-

vernementale — que le servage pour dettes, le recrutement illégal ou forcé de main-d'œuvre, le travail dans des conditions inhumaines et l'exploitation des enfants des communautés indigènes d'Atalaya sont encore des pratiques courantes.

L'exploitation des enfants

Comme le rappelle le Comité d'experts de l'OIT, «l'exploitation du travail forcé des enfants, qu'elle prenne la forme du travail forcé, de la prostitution ou de la pornographie, dans les usines, les ateliers clandestins, les maisons closes, les demeures privées ou ailleurs, est l'une des pires formes de travail forcé». Cette année, le Comité a choisi d'alerter l'opinion sur un aspect particulièrement scandaleux: l'exploitation sexuelle des enfants à des fins touristiques, en déclarant que la lutte contre ces «pratiques déplorables» n'incombait pas seulement aux pays d'accueil, mais à la communauté internationale tout entière. Malheureusement, l'exploitation des enfants aux fins du tourisme sexuel n'est que la partie visible de l'iceberg: des études récentes montrent que la majorité des consommateurs ne sont pas des touristes. C'est donc sur place qu'il faut entreprendre de modifier les mentalités.

La pornographie et la prostitution infantiles sont certes les formes les plus haïssables de l'exploitation des enfants, mais elles ne sauraient faire oublier les millions de petits esclaves qui sont kidnappés ou attirés par la ruse loin de leurs familles pour être enfermés dans des ateliers clandestins, servir de domestiques ou être donnés ou vendus très jeunes à une autre famille. Peu ou mal payés et privés de leur libre arbitre, ils sont souvent maltraités, soumis à des sévices sexuels, mal nourris et astreints à des horaires exténuants, voire des travaux dangereux. Ils se voient ainsi refuser le droit à une enfance normale, et sont privés d'éducation, et d'avenir.

L'enquête menée par une mission de l'OIT en Thaïlande en septembre 1993 a fait apparaître que malgré les lois en vigueur sur la protection



L'homme dégradé

«Avilir les hommes, c'est l'infaillible moyen de les rendre vils. L'esclavage dégrade à la fois les maîtres et les esclaves, il endurecît les cœurs, éteint la morale et prépare à tous des catastrophes...»

ABBÉ GRÉGOIRE

De la traite et de l'esclavage (1815)

de l'enfance, le recrutement par ruse ou par force d'enfants destinés à travailler dans les usines, les ateliers clandestins et les bordels demeure une pratique courante à Bangkok, comme dans les provinces. Une autre enquête, effectuée en 1986 par le Bureau national de la jeunesse rattaché au cabinet du Premier Ministre, avait révélé que la plupart de ces enfants ne pouvaient même pas rendre visite à leurs parents ni se mettre en contact avec eux, et qu'ils étaient enfermés, punis et agressés, physiquement et psychologiquement, par leurs employeurs. Il ressort des informations recueillies par l'OIT que ces pratiques n'ont pas cessé. On cite le cas d'un enfant kidnappé dans une gare qui a raconté, après s'être enfui, comment lui et ses camarades d'infortune devaient travailler pendant des heures interminables, sous les coups et avec interdiction de sortir ou de regarder par la fenêtre. Par ailleurs, la commission d'experts de l'OIT rappelle que l'exploitation sexuelle des enfants, autre aspect du problème, se pose en Thaïlande de façon extrêmement aiguë et préoccupante du fait de son ampleur et de sa complexité: plus ou moins occulte, elle est contrôlée par des gangs et des mafias.

Un combat politique

Des politiques efficaces visant à plus d'équité et de justice sociale ne contribueraient pas peu à une meilleure protection de l'enfance en aidant les enfants marginalisés et leurs familles. Tel est en gros le message du Programme d'action contre l'exploitation des enfants en situation de servage adopté par le Séminaire régional asien sur la servitude des enfants, qui s'est tenu à Islamabad (Pakistan) en novembre 1992 sous l'égide de l'OIT et du Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme.

En souscrivant à ce Programme d'action, les pays participants — Bangladesh, Inde, Népal, Pakistan, Sri Lanka et Thaïlande — ont pris l'engagement d'abolir «effectivement et immédiatement» le servage des enfants et d'en faire un objectif prioritaire de leur politique nationale de l'enfance. Ils ont reconnu la nécessité d'une ferme volonté politique, d'une prise de position claire et sans ambiguïté contre le servage et d'une politique nationale englobant des réformes législatives, des mécanismes de contrôle efficaces et un système d'éducation obligatoire et gratuite. Tout cela appuyé par une vigoureuse campagne médiatique visant à changer les valeurs et les mentalités et à mobiliser l'opinion publique d'une façon plus générale au service de la liberté et des droits de l'homme.

Le Comité d'experts de l'OIT estime que les gouvernements doivent redoubler d'efforts pour lutter contre l'exploitation des enfants et



Indivisible liberté

«La violence commise envers le membre le plus infime de l'espèce humaine affecte l'humanité entière; chacun doit s'intéresser à l'innocent opprimé, sous peine d'être victime à son tour, quand viendra un plus fort que lui pour l'asservir. La liberté d'un homme est une parcelle de la liberté universelle, vous ne pouvez toucher à l'une sans compromettre l'autre tout à la fois.»

VICTOR SCHOELCHER (1848)



châtier sévèrement les coupables, à la mesure du mal physique et moral occasionné à leurs victimes. Pour les assister dans cette tâche, l'OIT a lancé en 1991 un Programme international pour la suppression du travail des enfants avec une importante aide financière de l'Allemagne, et une priorité: en éliminer les formes les plus dangereuses et les plus brutales. En Inde, par exemple, l'un des premiers pays à y adhérer, cinq «programmes d'actions» se concentrent sur le secteur de la fabrication de tapis dans l'Uttar Pradesh et le Bihar, où l'exploitation de la main-d'œuvre infantile est notoire. Ils s'efforcent de réinsérer les enfants employés dans ce secteur et, en particulier, ceux qui ont été émancipés du servage.

Le rôle mobilisateur des ONG dans ce combat est essentiel. Ainsi, en octobre 1993, à La Haye, le prix Nobel d'économie néerlandais Jan Tinbergen a pris l'initiative de réunir, avec quatre autres prix Nobel, des représentants des ONG et des spécialistes du monde entier pour définir une stratégie de lutte mondiale contre l'exploitation des enfants. Depuis, 104 autres prix Nobel se sont associés à la campagne *Children Rights Worldwide* pour lutter contre cette forme d'exploitation. ■

GEORGE THULLEN est le responsable de l'édition en langue anglaise du *World Labour Report*, le rapport annuel de l'Organisation internationale du travail (OIT) à Genève.

UN NOUVEAU PROJET DE RECHERCHES INTERDISCIPLINAIRES « LA ROUTE DE L'ESCLAVE »

un crime sans châtime



Le commerce négrier a engendré une civilisation. Un projet de l'UNESCO inauguré en septembre 1994 à Cotonou (Bénin), *La Route de l'Esclave*, va permettre de regrouper des recherches et des manifestations consacrées à ce fait historique majeur. Doudou Diène, directeur de la Division des projets interculturels à l'UNESCO, en explique le pourquoi et le comment.

■ Où est né ce projet?

— L'initiative vient d'Haïti et des pays africains, notamment du Bénin, qui est particulièrement concerné. Le port d'Ouidah, sur la côte ouest, était, du temps de l'esclavage, un des plus grands centres de trafic négrier. Mais le Bénin est aussi un des rares pays où des esclaves sont revenus après avoir été affranchis. Aujourd'hui beaucoup de familles béninoises portent des noms d'origine brésilienne. C'est sans doute à cause de cet héritage historique que le président Nicéphore Soglo a donné priorité à *La Route de l'Esclave* et décidé d'accueillir à Cotonou la conférence qui lui a donné le coup d'envoi.

■ Quelles en sont les grandes lignes?

— Le premier objectif est de revenir sur un fait historique majeur, occulté, pour diverses raisons, autant par ses initiateurs, les Européens, que par ses victimes, les Africains. Il s'agit donc d'étudier le phénomène, ses causes, ses modalités d'exécution et son déroulement: retracer, en somme, le parcours de la traite. Mais on ne s'arrête pas là. Ce retour en arrière n'est qu'une façon de comprendre les évé-

ments. Le plus important est d'en analyser et d'en révéler les conséquences. J'estime qu'il est essentiel de se pencher sur un phénomène paradoxal: l'acte initial, barbare s'il en est, du commerce négrier s'est transformé en un acte fondateur de civilisation. Plus que tout autre événement dans l'histoire, le parcours de la traite a provoqué une interpénétration profonde des continents africain, européen et américain. Par la brutalité et la force. Le déplacement massif d'esclaves a entraîné un déplacement des valeurs culturelles, des sensibilités, des traditions.

■ Pourriez-vous préciser?

— La traite a eu des conséquences culturelles, d'abord en Afrique, lieu initial de cette violence. Mais ses corollaires sont aussi visibles, de manière plus ou moins masquée, chez ses initiateurs, les Européens. Elle a influencé leur philosophie, leur expression artistique, voire leur vie spirituelle. Cependant, les effets culturels les plus forts se font sentir sur le terrain, là où la rencontre s'est produite physiquement: les Amériques, les Caraïbes, les Antilles. C'est là que le métissage s'est épanoui. Métissage ethnique, d'abord, entre Noirs, Indiens et Blancs, malgré les résistances qu'on connaît. Métissage culturel, ensuite, parce que les traditions ancestrales, devenues pour les esclaves un facteur fondamental de survie, ont persisté et influencé aussi bien les cultures locales que celles venues d'Europe. Que ce soit sur le plan musical, poétique ou autre, ces rencontres ont donné un mélange extraordinaire que personne n'avait prévu. Il y a là toute une dialectique qui s'opère encore

**L'acte initial,
barbare s'il en est, du
commerce négrier s'est
transformé en un acte
fondateur de civilisation.**

aujourd'hui et se projette dans l'avenir. L'identité est un processus, un effet de mélanges, d'emprunts et d'appropriations.

■ *La Route de l'Esclave* est donc un projet à la fois interculturel et multidisciplinaire. Faut-il en attendre des débats scientifiques, des recherches historiques, littéraires, musicales, des manifestations culturelles, des expositions?

— *La Route de l'Esclave* a commencé avant même d'être inauguré. Au moment où nous demandions aux pays concernés de nous informer de leurs projets, certaines initiatives avaient déjà été prises. Par exemple, l'exposition *Les anneaux de la mémoire* que des intellectuels nantais — Nantes fut jadis un des grands ports négriers de France — ont réussi à monter au bout de quelques années d'efforts. A Liverpool, ancien port négrier britannique, se prépare une exposition permanente. En Afrique, le Sénégal a lancé le projet du Mémorial Gorée-Almadies, monument historique sur une petite île dans l'océan Atlantique d'où furent déportés des millions d'esclaves. D'ores et déjà, nous avons parrainé différentes expositions — *Sur la route de l'art, sur la route de l'esclave* à Arc-et-Senans, dans le sud de la France; *Négripub: l'image du noir dans la publicité*, à Nantes — et des colloques, tel celui qui fut tenu sous l'égide de l'Université Paris-VIII sur «Les Abolitions de l'esclavage» et dont les actes paraîtront dans une édition conjointe UNESCO/Paris-VIII. C'est en fait un grand éventail que nous ouvrons pour rassembler toutes les initiatives, les inscrire dans un contexte global et les aider avec les moyens dont l'UNESCO dispose. *La Route de l'Esclave* est un projet fédérateur.

Chronologie des abolitions officielles de l'esclavage

- 1793:** Saint-Domingue (Haïti)
- 1794:** 4 février, décret d'abolition confirmé et généralisé par la Convention, assemblée révolutionnaire, à toutes les colonies françaises.
- 1802:** Rétablissement de la traite négrière et de l'esclavage dans les colonies françaises par Napoléon Bonaparte.
- 1804:** Indépendance de Saint-Domingue, Haïti, proclamée le 1^{er} janvier.
- 1807:** La Grande-Bretagne puis le Danemark interdisent la traite négrière à leurs navires nationaux.
- 1807:** Les Etats-Unis abolissent la traite.
- 1815:** Congrès de Vienne. Les nations européennes participantes ratifient la décision d'abolition de la traite mais se réservent le droit de fixer un délai d'application. Poursuite active de la traite transatlantique illégale.
- 1822:** Santo Domingo.
- 1823:** Chili.
- 1826:** Bolivie.
- 1829:** Mexique.
- 1833-1838:** Colonies britanniques.
- 1843:** Inde. Les esclaves, néanmoins, ne sont pas affranchis.
- 1846:** Tunisie.
- 1846-1848:** Iles Vierges danoises (Ste-Croix, St-Jean, St-Thomas).
- 1847:** L'empire ottoman interdit la traite dans le Golfe et ferme les marchés publics d'esclaves à Constantinople.
- 1847:** Saint-Barthélemy (alors colonie suédoise).
- 1848:** Colonies françaises.
- 1851:** Colombie et Equateur.
- 1853:** Argentine.
- 1854:** Venezuela.
- 1855:** Pérou.
- 1863:** Colonies néerlandaises des Caraïbes (Curaçao, Bonaire, Aruba, Saba, Saint-Eustache, partie hollandaise de Saint-Martin, Guyane hollandaise/Suriname).
- 1865:** Etats-Unis.
- 1869:** Portugal.
- 1873:** Puerto Rico. Application de la loi Moret votée par les Cortès.
- 1880-1886:** Cuba. Application progressive de la loi Moret, au terme d'une période d'émancipation progressive depuis la guerre de Dix Ans, 1868-1878.
- 1885:** Conférence de Berlin: la Grande-Bretagne, la France, l'Autriche, l'Allemagne, la Russie, l'Espagne, le Portugal, la Hollande, la Belgique, l'Italie, la Suède, le Danemark et les Etats-Unis décident de «contribuer à la suppression de l'esclavage», mais aucune mesure concrète n'est prise contre la traite négrière en Afrique.
- 1888:** Brésil. Emancipation progressive dans les différentes provinces pendant la seconde moitié du 19^e siècle.
- 1896:** Sierra Leone.
- 1896:** Madagascar.
- 1897:** Zanzibar.
- 1900:** Nigéria (partie britannique).
- 1926:** 44 pays ratifient à Genève la Convention relative à l'esclavage de la Société des Nations.
- 1928:** Iran.
- 1942:** Ethiopie.
- 1952:** Qatar.
- 1962:** Arabie Saoudite.
- 1981:** Mauritanie.

20 ouvrages pour en savoir plus...

Le phénomène de l'esclavage (philosophie, anthropologie, sociologie):

L'Afrique en Amérique latine
Manuel Moreno Fraginals,
UNESCO, Paris, 1984, 359 p.

Anthropologie de l'esclavage, Le ventre de fer et d'argent
Claude Meillassoux, PUF,
Paris, 1986, 384 p.

At the Rendezvous of Victory
C.L.R. James, Allison &
Busby, Londres, 1984, 303 p.

Esclavage antique et idéologie moderne

Moses Immanuel Finley,
Minuit, Paris, 1981, 216 p.

L'esclavage
Benjamin Whitaker (rapport
préparé par), ONU, Sous-
Commission de la lutte contre
les mesures discriminatoires et
de la protection des minorités,
New York, 1984, 55 p.

The Arrogance of race, Historical perspectives on slavery, racism, and social inequality

George M. Fredrickson,
Wesleyan University Press,
Middletown (Etats-Unis),
1988, 310 p.

Histoire de la traite négrière:

De la traite à l'esclavage, Actes

Serge Daget éditeur, Colloque
international sur la traite des
Noirs, Centre de recherches
sur l'histoire du monde
atlantique, Société française
d'histoire d'outre-mer, Nantes,
1988, 2 volumes, 1283 p.

La Traite des nègres sous l'Ancien Régime, Le nègre, le sucre et la toile

Liliane Crété en collab. avec
Patricia Crété, Perrin, Paris,
1989, 327 p.

La traite négrière du XV^e au XIX^e siècle

UNESCO, Paris, 1979, 341 p.
(Histoire générale de
l'Afrique, Etudes et
documents 2)

Asie:

*L'esclavage dans l'Inde
ancienne d'après les textes
palis et sanskrits*

Dev Raj, Institut français
d'indologie, Paris, 1957,
149 p.

*The Sulu Zone, 1768-1898,
The dynamics of external
trade, slavery and ethnicity in
the transformation of a
Southeast Asian maritime
state*

James Francis Warren,
Singapore University Press,
1981, 390 p.

Monde arabe et Proche-Orient:

*La Traite des Noirs au
Proche-Orient médiéval,
VII^e-XIV^e siècles*

François Renault, P.
Geuthner, Paris, 1989, 110 p.

*L'esclavage dans le monde
arabe, VII^e-XX^e siècles*
Murray Gordon, R. Laffont,
Paris, 1987, 265 p.

Amériques:

*Slavery and Social Death, A
Comparative Study*
Orlando Patterson, Harvard
University Press, Cambridge
(Etats-Unis), 1982, 528 p.

L'esclavage au Brésil
Mario Maestri, Karthala,
Paris, 1991.

*De l'esclavage à la liberté,
Histoire des Afro-Américains*
John Hope Franklin et Alfred
A. Moss, Jr., Editions
Caribéennes, Paris, 1984, 616p.

Antilles et océan Indien:

*Histoire de l'esclavage à l'île
Bourbon, Réunion*
J. V. Payet, L'Harmattan,
Paris, 1990, 127 p.

*La Révolution et l'esclavage à
la Guadeloupe, 1789-1802*
Henri Bangou,
Messidor/Editions sociales,
Paris, 1989, 200 p.

*Les Jacobins Noirs, Toussaint
Louverture et la Révolution
de Saint-Domingue*
C.L.R. James, Editions
Caribéennes, Paris, 1984, 376p.

*Toussaint Louverture,
La Révolution française et le
problème colonial*
Aimé Césaire, Présence
Africaine, Paris, 1982, 346 p.

La communauté internationale contre l'esclavage et le travail forcé

Depuis le Congrès de Vienne en 1815, la communauté internationale a multiplié les déclarations condamnant et interdisant l'esclavage. La Convention adoptée en 1926 par la Société des Nations est le premier texte moderne visant à interdire l'esclavage et le travail forcé, mais il ne prévoyait pas de procédures ou d'institutions officielles permettant de contrôler sa mise en application. En 1930, ce fut au tour de l'Organisation internationale du travail (OIT) de s'attaquer à l'une des principales causes de l'esclavage en adoptant la Convention n° 29 sur le travail forcé.

Comme pour toutes les conventions de l'OIT, c'est le Comité d'experts pour l'application des conventions et recommandations qui est chargé d'en vérifier l'application par les Etats membres. Ce groupe d'éminents juristes du monde entier est spécialement habilité à examiner les plaintes des associations d'employeurs ou de travailleurs concernant le non-respect de ces textes.

En 1957, l'OIT est allée encore plus loin en adoptant la Convention n° 105 sur l'abolition du travail forcé, qui interdit ce type d'exploitation sous toutes ses formes, par exemple comme instrument de répression politique ou encore pour sanctionner des grévistes.

De leur côté, les Nations Unies ont élargi la portée de la Convention de 1926 en adoptant, en 1956, la Convention supplémentaire relative à l'abolition de l'esclavage, de la traite des esclaves et des institutions et pratiques analogues à l'esclavage.

Mais ce n'est qu'en 1974 qu'a été mis en place un mécanisme de contrôle approprié, avec la création du Groupe de travail de cinq membres sur les formes contemporaines de l'esclavage.

L'OIT et ce Groupe de travail collaborent activement, ce qui leur permet de comparer et de confronter leurs sources d'information. En effet, l'OIT travaille surtout avec les gouvernements, les syndicats et les associations patronales, alors que le Groupe de travail a pour principales interlocutrices les organisations non gouvernementales.

Convention sur le travail forcé (n° 29), 1930

Article 1

Tout membre de l'Organisation internationale du Travail s'engage à supprimer l'emploi du travail forcé ou obligatoire.

Article 2

Aux fins de la présente convention, le terme «travail forcé ou obligatoire» désignera tout travail ou service exigé d'un individu sous la menace d'une peine quelconque et pour lequel ledit individu ne s'est pas offert de plein gré.

Article 25

Le fait d'exiger illégalement du travail forcé ou obligatoire sera passible de sanctions pénales et tout membre ratifiant la présente convention aura l'obligation de s'assurer que les sanctions imposées par la loi sont réellement efficaces et strictement appliquées.



Convention sur l'abolition du travail forcé (n° 29), 1930

Article 1

Tout membre de l'Organisation internationale du Travail qui ratifie la présente convention s'engage à supprimer le travail forcé ou obligatoire et à n'y recourir sous aucune forme:

- a) En tant que mesure de coercition ou d'éducation politique ou en tant que sanction à l'égard de personnes qui ont ou expriment certaines opinions politiques ou manifestent leur opposition idéologique à l'ordre politique, social ou économique établi;
- b) En tant que méthode de mobilisation et d'utilisation de la main-d'œuvre à des fins de développement économique;
- c) En tant que mesure de discipline du travail;
- d) En tant que punition pour avoir participé à des grèves;
- e) En tant que mesure de discrimination raciale, sociale, nationale ou religieuse.

Article 2

Tout membre de l'Organisation internationale du Travail qui ratifie la présente Convention s'engage à prendre des mesures efficaces en vue de l'abolition immédiate et complète du travail forcé ou obligatoire tel qu'il est décrit à l'article 1 de la présente convention.

Le prix de l'outil humain

Prix coûtant

Achat d'esclaves
Du 21 septembre

n° 10 Une femme de 16 à 17 ans, achetée par des amis connus sur la Garonne que j'ai prise pour le compte du Roy en défendant la Traite particulière pour empêcher les abus, nommée Chiandvuba

n° 11 Un homme de 18 à 20 ans, acheté par le maître canonier de la Garonne, pris également pour le compte du Roy, nommé Emaka

4 fusils de munition
1 idem de traite

4 billes. d'eau de vie
les fusils de munition ont été fournis par le dit ami

5 fusils de munition
50 livres de poudre
10 billes. d'eau-de-vie

Extrait du Journal des dépenses extraordinaires faites pour la traite du roi à Madagascar, île où les Français possédaient alors plusieurs établissements, 1767.

action



UNESCO

PIRATERIE

Plus de 600 millions de dollars, tel est le profit annuel réalisé par la piraterie internationale aux dépens des productions culturelles africaines, a révélé le président de l'Association africaine de lutte contre la piraterie (ACOP) au cours d'une récente conférence organisée au Congo en collaboration avec l'UNESCO. Quelque 100 musiciens, peintres, plasticiens, comédiens, professeurs et représentants d'ONG culturelles venant d'une trentaine de pays ont participé à ce colloque panafricain sur les conditions de vie et de travail de l'artiste. Triste bilan: la recommandation adoptée par l'UNESCO en 1980 pour corriger de tels abus est restée lettre morte et les artistes se trouvent de plus en plus marginalisés dans la société contemporaine.

L'UNESCO ET LE CNRS

L'UNESCO et le Centre national français de la recherche scientifique (CNRS) viennent de signer une convention portant sur la formation dans le domaine des sciences fondamentales. Cette convention, la première du genre, permet à des chercheurs francophones des pays en développement de se former en France et à des chercheurs français, spécialistes de l'écologie, de la nutrition et de certaines pathologies comme le sida, de se rendre dans ces pays pour rencontrer les équipes de recherche locales et donner des cours. Financés conjointement par l'UNESCO et le CNRS, ces échanges intéressent surtout l'Afrique francophone, mais aussi des pays comme l'Égypte et le Viet Nam où le français, sans être langue officielle, est encore parlé. L'UNESCO a signé des conventions analogues avec des instituts de recherche anglophones.

«PÉDALER POUR LA PLANÈTE»

C'est ainsi que deux jeunes britanniques, Steve Smith, consultant, 27 ans, et Jason Lewis, musicien, 26 ans, ont baptisé le tour du monde à vélo qu'ils ont entrepris en juin dernier. Au cours de ce périple de trois ans, ils parcourront, à la force de leurs mollets, 32 000 km à travers l'Europe,

FEDERICO MAYOR: NON À LA TERREUR, NON À L'INTOLÉRANCE

L'éducation est un droit humain fondamental, a rappelé le Directeur général de l'UNESCO en condamnant les menaces terroristes qui pèsent sur les étudiants et les enseignants en Algérie. Ces derniers se sont vu interdire l'accès des écoles et des universités par des groupes intégristes, qui ont annoncé qu'ils feraient exploser ou incendieraient les établissements restant ouverts. Déjà, une trentaine de professeurs ont été assassinés et environ 20 établissements d'enseignement ont été endommagés au cours des derniers mois. Federico Mayor s'est également réclamé de l'esprit

de tolérance, de non-violence et de dialogue qui guide l'action de l'UNESCO pour s'élever contre une autre violation d'un droit fondamental, la liberté d'expression, et réclamer que soit assurée la sécurité de l'écrivain Taslima Nasreen du Bangladesh, menacée de mort en raison de ses écrits. «Il est déplorable, a-t-il déclaré, que l'on puisse se servir des religions, au demeurant toutes fondées sur la compassion et l'amour, pour exprimer intolérance et mépris pour la vie de ceux qui pensent différemment.» ■

l'Amérique et l'Asie et 14 000 km à travers l'Atlantique et le Pacifique dans une embarcation spéciale de 8 m de long actionnée par des pédales. Leur but: engager le dialogue avec les élèves et les enseignants d'une quarantaine d'établissements du réseau des écoles associées de l'UNESCO pour les sensibiliser aux problèmes de l'environnement. Ce réseau international, qui comprend environ 3 000 établissements scolaires dans 120 pays, a été créé en 1953 pour favoriser la compréhension entre les jeunes et les préparer à travailler ensemble pour un avenir meilleur.

LES JEUNES REPORTERS À L'HONNEUR

Le roi des cendres: dans les faubourgs de Lima, un vieillard fouille dans des fosses géantes pleines de déchets calcinés, dans l'espoir d'y trouver quelque ferraille à vendre au marché local.

Invalide: en Russie, un homme aux membres grossièrement déformés, traité comme un cobaye par les médecins, évoque avec fierté sa femme et son emploi. *Vettayan:* la journée d'usine de jeunes enfants indiens travaillant à mettre des allumettes en boîte. *L'artiste artisan:* les enfants d'un petit village de Tunisie sont fascinés par le magicien qui leur projette des dessins animés avec sa vieille caméra. Ces documentaires vidéo ont été primés au quatrième Festival international du jeune reportage, organisé en juin dernier à Port-de-Bouc (France) par l'UNESCO et la Fédération mondiale des associations, centres et clubs UNESCO (FMACU). Cette manifestation, qui met en compétition les reportages de jeunes vidéastes du monde entier âgés de 13 à 30 ans, a attiré cette année 120 étudiants et journalistes de 26 pays, qui ont pu participer aux ateliers consacrés à divers aspects pratiques et éthiques du journalisme audiovisuel. ■

Les défis du pluralisme culturel



Je suis persuadé que le 21^e siècle sera celui de l'importance réaffirmée de la culture. Regardez la carte du monde, et vous verrez que l'empreinte des cultures est plus durable que celle des politiques. En fait, la culture apparaît comme un facteur essentiel des rapports entre les nations, au sein des nations, et dans les relations intercommunautaires. D'où la question de plus en plus pressante: que

peut-on et doit-on faire pour encourager un pluralisme culturel authentique, au niveau local comme à l'échelle du monde?

La notion de culture est difficile à cerner — un liquide dans un univers de solides, a-t-on dit. Je crois pourtant qu'on ne se tromperait pas de beaucoup en affirmant que cela désigne tout ce que nous créons et préservons en tant que groupe ou, plus généralement, en tant qu'espèce. Cette définition a le mérite de recouvrir la culture au sens artistique et la culture dans l'acceptation plus vaste, anthropologique, d'un «mode de vie, matériel, intellectuel et spirituel». Ainsi est préservé le lien entre la création artistique et la créativité de la vie au quotidien. Cette définition rend également compte de la diversité des cultures, puisque créativité et diversité vont de pair. Elle pose enfin le problème vital de la différence culturelle, avec la tension permanente entre innovation et préservation, qui est au centre de la notion de culture. Notre comportement est largement déterminé par le rapport des forces entre ces diverses tendances au sein d'un contexte culturel donné.

La langue, véhicule privilégié de la culture, met bien en évidence le problème de la différence culturelle. Les langues ne se contentent pas de décrire la réalité au moyen de différents codes: elles déterminent en partie notre façon d'appréhender cette réalité. Les facteurs linguistiques ont des conséquences très importantes qui influent sur notre comportement vis-à-vis d'autrui et de notre environnement. En ce sens, la diversité linguistique constitue une ressource aussi vitale pour l'humanité que la diversité biologique, et doit être préservée au même titre.

Et pourtant, le mythe de Babel nous rappelle que la diversité linguistique peut être aussi cause de malentendus et même de conflits culturels. Comme l'a écrit George Steiner, il y a une ambivalence foncière dans notre utilisation du langage, puisqu'il sert à la fois à communiquer et à affirmer notre différence. La prolifération d'infra-langues — argots, jargons — semblerait confirmer cette thèse. En ce sens, le langage n'est pas seulement «communauté d'expression», mais aussi «secret partagé».

Ce qui vaut pour le langage est aussi vrai pour la culture. Notre monde a besoin de la diversité des points de vue culturels, exprimés dans un esprit d'ouverture et de curiosité plutôt que de méfiance et de rejet. L'une des tâches les plus pressantes d'aujourd'hui — dans un monde où les contacts interculturels se multiplient — est d'encourager la reconnaissance des droits des autres, et d'aider ceux dont les droits ont été méconnus à préserver et renforcer leur identité. C'est cela, le défi du pluralisme culturel.

Pour relever ce défi, il faut pouvoir concilier le sentiment de sa différence culturelle avec celui des affinités culturelles qui transcendent les particularismes. C'est ce qui fait le prix irremplaçable des grands chefs-d'œuvre de la culture: ils sont perçus instinctivement par l'immense majorité d'entre nous comme appartenant au patrimoine de l'humanité tout entière. C'est dans cet esprit que l'UNESCO a fait adopter la Convention du patrimoine mondial, qui a permis d'inscrire sur la Liste du patrimoine mondial plus de 400 sites culturels et naturels de 95 pays, reconnus d'un intérêt universel. Cette notion d'universalité est au fond la justification ultime du pluralisme culturel.

LES GESTES CATALYSEURS

Cet héritage commun, certes, va bien au-delà des sites et monuments qui sont autant de merveilles du monde. Nos diverses cultures sont beaucoup plus marquées qu'on ne le croit généralement par une histoire commune et se sont mutuellement enrichies au cours des âges. C'est pour mieux faire prendre conscience de ces liens que l'UNESCO a lancé une série de grands projets sur les échanges historiques entre les cultures et encourage la constitution de réseaux d'institutions spécialisées en vue de promouvoir les échanges interculturels à l'échelle mondiale.

Il suffit de parler de pluralisme culturel dans le monde actuel pour mesurer combien nous sommes loin de cet idéal. C'est plutôt de confrontations et de conflits culturels qu'il faudrait parler dans beaucoup de régions du monde. Ces antagonismes sont trop souvent liés aux problèmes de la pauvreté, du surpeuplement, de la pollution et des inégalités planétaires de tous ordres. Pourtant certaines tensions naissent des contacts culturels eux-mêmes. L'UNESCO se penche actuellement sur les causes potentielles de conflits culturels et étudie dans le cadre de son Programme pour une culture de paix comment utiliser le poids de la culture pour normaliser une situation confuse au lendemain d'un conflit.

Je crois que la valeur de telles initiatives est liée à leur effet catalyseur. Un caillou jeté dans l'eau fait des cercles à l'infini. C'est pourquoi nous devons inlassablement faire les gestes qui font avancer la cause du pluralisme culturel. Et les valeurs qui s'y rattachent: démocratie, tolérance, justice et paix. ■



Le delta du Danube

«Un oubli des dieux»

par Matei Cazacu



«**P**EU importe que la science attribue seulement sept mille ans d'existence au delta du Danube et le traite de nouveau-né. Pour le voyageur, le delta est un oubli des dieux: la terre et l'eau sont encore confondues. Fleuve ocré, mer ocrée, alluvions ocrées, dunes ocrées. Sur une surface de 3 500 kilomètres carrés (...), on ne sait où finit l'onde et où commence le sable de la rive. Le doute persiste jusqu'en mer Noire sur un front de 100 kilomètres (...)

Et encore! Chaque année les scories du Danube avancent de dix mètres sur

les flots salés. La végétation croît là-dessus. Indifféremment. Une pelouse de pétales blancs. Si l'on veut les cueillir, on tombe à l'eau. Mais si l'on voit de l'écume, c'est du sable. Une nuit, il nous est impossible d'amarrer la barque, les roseaux dérivent. Ils forment une île flottante de plusieurs kilomètres. Les animaux se trompent aussi et j'en ai vu noyés dans la grande vallée alluviale de la Balta.

Le delta est un monde non composé. Il s'en dégage une senteur crue d'algues fraîches, de terre mouillée, de poissons ruisselants, de caviar encore tiède. (..)



*Une pelouse de
pétales blancs.
Si l'on veut les
cueillir, on tombe
à l'eau...*

Volga a un bassin de plus de 800 000 kilomètres carrés où se rencontrent des rivières de l'Europe centrale et du Sud-Est, d'Allemagne, d'Autriche et de Hongrie, en passant par l'ex-Yougoslavie, la Roumanie, la Bulgarie et l'Ukraine.

Les eaux sacrées

Pour les peuples habitant dans l'Antiquité son cours moyen et inférieur, le Danube était le fleuve sacré par excellence. Son eau purifiait les guerriers avant le combat et on lui offrait des sacrifices, comme le fit l'empereur Trajan pour le remercier de sa clémence envers l'armée romaine lors des campagnes menées au début du 2^e siècle après J.-C. contre les Daces, habitants de la plaine du Danube et des Carpates. Sur la colonne Trajane, à Rome, le fleuve est représenté sous les traits d'un géant barbu. Trajan fut d'ailleurs le premier à franchir le Danube sur un pont de pierre, construit par l'architecte Apollodore de Damas en 105 après J.-C.

Les anciens Grecs voyaient le delta comme un pays en soi, délimité, selon les époques, par sept, cinq ou trois bras. En effet, au cours du temps, quatre bouches au moins se sont ensablées, donnant naissance à d'innombrables canaux et lacs d'eau douce séparés de la mer par des îles flottantes, ou fixes, couvertes de roseaux, de peupliers, de chênes, de saules et d'aulnes.

Les noms des trois bras par lesquels

Ci-dessus, le Delta du Danube, vue aérienne.
Ci-contre, jeunes filles lipovans.

Nulle preuve de l'homme. Nulle histoire inscrite sur les éléments, qui sont sans détour. Nous n'avons rien à comprendre, sauf que le temps et l'espace sont infinis.»¹

Cette description, datée de 1936, reste exacte; à l'exception des chiffres, qui ne cessent d'évoluer: la superficie du delta dépasse aujourd'hui 5 500 kilomètres carrés, car le Danube charrie chaque année 200 millions de tonnes de vase qu'il ramasse sur un cours de 2 850 kilomètres, avec un débit moyen de 6 500 mètres cubes par seconde. Le plus grand fleuve européen après la



La pêche reste une des principales activités des habitants du delta du Danube.

Le Danube se jette dans la mer Noire: du nord au sud, Chilia, Sulina et Sfintu Gheorghe (Saint-Georges), rappellent le temps des anciens Grecs (Chilia signifie «cellule de moine»; Sulina, «canal, tube») ainsi que la présence, au Moyen-Age, des Italiens, plus précisément des Génois, qui avaient pris comme patron saint Georges. C'est là, ainsi qu' à Istria, plus au sud, que furent installés des comptoirs, puis des cités marchandes d'où les bateaux, chargés de poissons salés et fumés, de céréales, de miel, de fourrures et d'esclaves, partaient à destination de la Grèce et de l'Italie.

La mer Noire — le Pont-Euxin des Anciens — dans laquelle se jette le Danube, marquait la fin du monde connu pour les navigateurs des anciens temps. Ils cabotaient sur cette mer inhospitalière, balayée par des vents violents, jusqu'au 6 décembre. A cette date, fête de saint Nicolas, le patron des marins, la navigation s'interrompait — les eaux du Danube, et même de la mer, commençaient souvent à être prises par la glace — pour ne reprendre qu'à Pâques.

Au cœur du delta, l'île de Peucé (en grec: «aux peupliers»), aurait abrité, selon la légende, un royaume mystérieux où vivaient soit des Amazones, soit, ce qui serait plus conforme à la réalité historique, des tribus d'origine germanique. Au large de l'embouchure se trouve l'île de Leucé («la Blanche» en grec), aujourd'hui l'île des Serpents, qui appartient à la Russie. La mythologie grecque situait là l'entrée du royaume des Morts et il y existait un culte d'Achille, qui était censé y avoir trouvé refuge.

Les oiseaux en danger

Aujourd'hui comme dans l'Antiquité, le delta du Danube est la seule escale des oiseaux migrateurs d'Europe centrale et septentrionale dans leur voyage annuel vers le Sud méditerranéen. Il abrite plus



de 300 espèces, dont 176 sont nicheuses: cormorans (3 000 couples) et cormorans pygmées (2 500 couples, soit 61 % de la population mondiale), pélicans blancs (2 500 couples, soit 50 % de la population nicheuse de la zone paléarctique), 27 500 bernaches à cou roux (espèce menacée dont presque toute la population mondiale hiverne dans le delta), oies rieuses et canards par centaines de milliers, aigrettes, hérons et divers rapaces dont quelques rares couples de pygargues à queue blanche. Les colonies de sternes pierregarins sont particulièrement remarquables.

Sur les îles flottantes on trouve la loutre, la belette et le vison. Les poissons constituent l'une des autres richesses du delta et des lacs du Danube: on en connaît plus de 60 espèces, dont 45 propres au Danube et à ses affluents, et 15 espèces marines. Parmi ces dernières, certaines, tel l'esturgeon, dont les œufs donnent le caviar, remontent le fleuve pour frayer: à l'inverse, d'autres, comme l'anguille, le descendent pour rejoindre la mer.

Mais, depuis un demi-siècle, la faune et la flore du Danube — le delta possède notamment les plus grandes roselières du monde — sont menacées par la pollution, qui a fait des ravages. La pêche a baissé dans des proportions dramatiques: à peine 20 tonnes d'esturgeons en 1989, soit 2% du volume pêché il y a un siècle. Rien que dans les dix dernières années, 5 espèces d'oiseaux ont disparu, 8 ont vu leurs effectifs baisser, 27 sont devenues rares et 18 sont en voie de disparition.

Cette situation critique tient essentiellement au déséquilibre croissant infligé à cet écosystème fragile qu'est le delta du Danube: assèchement des lacs et des canaux comme le lac de Braila ou le canal de Caraorman; introduction de l'agriculture, essentiellement du maïs, sur 420 kilomètres carrés, dont moins de la moitié se sont révélés productifs; travaux d'élargissement des canaux pour permettre le passage des navires océaniques trop grands pour emprunter le canal Danube-mer Noire inauguré en 1984; coupe intensive des roseaux (à l'aide d'un matériel lourd, pour fournir de la matière première aux combinats de papier et de cellulose, comme celui de Calarasi en amont du delta).

Accroître la protection

Enfin, la pollution des eaux du Danube a augmenté de façon dramatique. D'innombrables usines et combinats agro-industriels déversent dans le fleuve et ses affluents des phosphates, des nitrates, des résidus de pétrole, du mercure et des pesticides. Les égouts des villes rejettent directement dans le fleuve, sans traitement préalable, les eaux usées, provoquant des épidémies (peste porcine, hépatite B, choléra) qui frappent les poissons, les oiseaux et les animaux.

A l'autre bout de la chaîne, la situation de la mer Noire est tout aussi catastrophique: 80 % des espèces de poissons pêchées en 1960 (21 sur un total de 26) ont disparu aujourd'hui et la tendance

à la destruction de la vie sous-marine continue.²

Face à cette catastrophe écologique, la réaction des autorités roumaines et ukrainiennes (20% du delta se trouve sur le territoire de l'Ukraine) est encore timide, faute de moyens.

L'arrêt des travaux d'assèchement en 1990, l'inscription du site comme Réserve de la biosphère et sur la Liste du patrimoine mondial en 1991, la création, à Tulcea, d'un Institut du delta du Danube chargé d'étudier et de surveiller la région, sont, certes, un début prometteur mais qui a besoin, pour parvenir à renverser la tendance actuelle, du concours de la communauté internationale. En septembre 1990, une mission de l'Union mondiale pour la nature (UICN) comprenant des experts de diverses organisations internationales, dont l'UNESCO et le Fonds mondial pour la nature, avait visité le delta. Ses propositions et recommandations sont encore loin d'avoir été toutes traduites dans les faits. Toutefois, une loi adoptée en 1993 par la Roumanie pour renforcer la protection du delta marque un pas important dans cette voie. D'autre part, l'exploitation mécanique des roseaux et les travaux d'aménage-

ment pour permettre le passage des navires océaniques ont été peu à peu réduits et une politique de réhabilitation naturelle des polders et des forêts replantées a été mise en place.

Mais le delta est aussi un conservatoire d'hommes. Vingt-mille personnes y résident, essentiellement des pêcheurs. Une large majorité d'entre eux sont des Lipovans, — des Russes adeptes de sectes religieuses issues de l'Eglise orthodoxe et qui, pourchassés par l'Eglise et les tsars, ont trouvé un abri dans le delta. Leur population y a beaucoup baissé: au nombre de 30 000 il y a un demi-siècle, ils ne sont plus aujourd'hui que 12 000 environ. ■

1 Odette Arnaud, *Pêcheurs de rêves*, Ed. de la Nouvelle Revue Critique, Paris, 1936, p. 22.

2 John Pomfret, «Communism's messiest legacy is a gasping Black Sea», *International Herald Tribune*, 21 juin 1994.

MATEI CAZACU,

historien d'origine roumaine, est chercheur auprès du Centre national de la recherche scientifique à Paris. On lui doit plusieurs études et ouvrages, dont *L'Histoire du prince Dracula en Europe centrale et orientale au 15^e siècle* (Droz, 1988) et *La Moldavie ex-soviétique: histoire et enjeux actuels* (Acratie, 1993).

**80 % des espèces
de poissons pêchées
en 1960 ont
disparu
aujourd'hui...**

Barques caractéristiques des pêcheurs de Sfintu-Gheorghe, sur le bras méridional du delta (Roumanie).



Hermann von Helmholtz

anniversaire

de la physiologie à la physique mathématique

par Reinald Schröder

ON célèbre cette année le centenaire de la mort de Hermann von Helmholtz, philosophe et savant allemand né à Postdam en 1821, fils aîné d'un professeur de l'enseignement secondaire. Il est surtout connu pour son énoncé de la loi de la conservation de l'énergie (la somme de l'énergie de l'univers est constante) et ses importantes contributions à diverses branches des sciences, notamment l'optique, la physiologie et l'électrodynamique.

Passionné par la nature dès son plus jeune âge, Helmholtz acquit très vite une curiosité insatiable «pour découvrir les relations de cause à effet entre les phénomènes naturels». Mais comme à l'époque on ne pouvait guère faire carrière dans la physique, et que son père n'était pas riche, il choisit de devenir médecin militaire dans l'armée prussienne, bénéficiant ainsi d'un enseignement gratuit à l'université de Berlin.

Septuagénaire, Helmholtz disait en parlant de ses jeunes années: «Les jeunes adorent s'attaquer aux problèmes les plus difficiles. C'est comme cela que je me suis penché sur l'énigme de la force vitale.» Devenu médecin militaire, le problème ne cessa de l'intriguer, et il entreprit d'en examiner les conséquences non seulement sur les êtres vivants, mais aussi sur la nature tout entière. Il fut ainsi amené à se poser la question suivante: «Quelle est la relation nécessaire qui existe entre les différentes forces naturelles si l'on admet l'insuffisance de l'explication par le mouvement perpétuel?» (C'est à la fin du 18^e siècle que les physiciens avaient démontré l'impossibilité mécanique du mouvement perpétuel.)

Appuyant son étude du problème de la conservation de l'énergie sur ses connaissances mathématiques, il prononça en 1847 un exposé retentissant sur le sujet devant la nouvelle Société de physique de Berlin. Jeune médecin encore inexpérimenté, il s'attendait à susciter l'intérêt amusé des éminents sociétaires et découvrit avec stupéfaction que «dans leur haine de la philosophie naturelle de Hegel, ils étaient prêts à tout pour démontrer que mes calculs étaient erronés et le fruit d'un esprit indiscipliné». Heureusement, ses amis présents dans la salle l'encouragèrent de leurs applaudissements. En fait, on a pu dire que son mémoire était «l'un des premiers exposés, et certainement le plus clair, de la loi de conservation de l'énergie», loi qui devait devenir, quelques années plus tard, l'un des axiomes de base de la physique.

Sa réputation scientifique valut à Helmholtz d'être mis en disponibilité par l'armée et en 1848 il devint professeur d'anatomie à l'Académie de Berlin. Deux ans plus tard, il devenait assistant de physiologie à l'université de Königsberg. Enfin, après avoir enseigné à Bonn, il fut nommé en 1858 directeur de l'Institut de physiologie spécialement créé pour lui à l'université de Heidelberg.

Toujours passionné de physique, mais dans l'impossibilité d'y consacrer tout son temps, il fit



Physiologiste et physicien allemand, Hermann von Helmholtz (1821-1894), est l'un des grands savants du 19^e siècle.

de nécessité vertu en appliquant ses connaissances dans ce domaine à l'étude du corps humain, créant ainsi les bases scientifiques de la physiologie moderne. Cette approche allait se révéler particulièrement fructueuse pour l'étude des organes sensoriels qui transforment les impulsions physiques en signaux physiologiques.

C'est en préparant son premier cours à Königsberg que Helmholtz eut l'idée de l'ophtalmoscope, invention qui fit sa gloire. Sachant que les yeux des chats brillent la nuit parce que leur rétine réfléchit la lumière, Helmholtz imagina un instrument capable de concentrer la lumière sur la rétine, permettant ainsi d'examiner commodément l'intérieur de l'œil avec une loupe. Dès lors, il devenait possible d'étudier un certain nombre de maladies oculaires par observation directe de l'œil.

Les théories de Helmholtz sur la vision des couleurs et l'harmonie musicale ont également contribué à faire le lien entre physique et physiologie et à développer notre compréhension des mécanismes de l'ouïe et de la vision.

Et pourtant, comme Helmholtz l'avouait à son ami Emil Du Bois-Reymond, «il avait perdu tout intérêt pour la physiologie et se passionnait en fait pour la physique mathématique». Or, quand la plus prestigieuse chaire de physique d'Allemagne, celle de Berlin, devint vacante, «il se passa, comme l'écrit Emil Du Bois-Reymond, quelque chose d'incroyable: ce fut un médecin militaire doublé d'un professeur de physiologie qui l'obtint».

Ce nouveau poste convenait admirablement à Helmholtz, mais à partir de 1885 sa santé commença à décliner. Sa dernière joie fut d'être nommé directeur du nouvel Institut impérial de technologie physique chargé de superviser le système des poids et mesures, fonction qui lui permit de consacrer une bonne partie de son temps à la recherche. Il mourut en pleine activité, le 8 septembre 1894, d'une hémorragie cérébrale.

REINALD SCHRÖDER, journaliste et éditeur allemand spécialisé dans l'histoire des sciences et des techniques, est l'auteur d'un certain nombre d'ouvrages, dont une étude sur l'industrialisation de l'imprimerie allemande au 19^e siècle, parue en 1993.

ESPACE VERT

SAUVER L'ARAL: UNE GÉNÉREUSE UTOPIE?

PAR FRANCE BEQUETTE



«**L**a mer d'Aral assassinée»: depuis quelques années, à la faveur de la *perestroïka*, le monde mesure l'ampleur de la catastrophe écologique sans précédent que représente la disparition progressive de cet immense lac, improprement appelé mer, qui est situé en Asie centrale, dans l'ex-URSS.

«Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, écrit Nikita Glazovsky, directeur adjoint de l'Institut de géographie de l'Académie des sciences de Russie, un plan d'eau dont la surface dépasse celle d'un territoire disparaît à la suite d'activités humaines. La détérioration de l'environnement entraîne une augmentation de la morbidité de la population et de la mortalité infantile; elle a aussi des répercussions profondes sur le développement économique de la région.»

Avant 1960, l'Aral était, en superficie, avec quelque 66 000 km², le quatrième plus grand lac de la planète. Il n'occupe plus que la sixième place. Son bassin est partagé, depuis l'effondrement de l'URSS, entre cinq Républiques autonomes: le Kazakhstan, le Kirghizstan, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan et le Turkménistan. Au début des années 60, sa profondeur moyenne était de 53,4 mètres. Elle n'avait pas varié de plus d'un mètre depuis le début du siècle. Actuellement, le lac n'est plus profond que de 38 mètres. La pêche employait des milliers d'ouvriers; ainsi, en 1962, près de

40 000 tonnes de poissons furent fournies aux conserveries installées à proximité. L'élevage était prospère. Le lac, avec ses forêts riveraines d'un type particulier, le tougäi, et ses marais, possédait une flore et une faune adaptées à la salinité de l'eau. A présent, les deux ports de Munyak et de Aral'sk se trouvent situés à 40 km environ à l'intérieur des terres. La flotte de pêche, échouée, rouillée, évoque un cimetière de bateaux.

Les scientifiques soviétiques commencent à donner l'alarme au début des années 70, mais le Comité central du Soviet suprême ne mentionne le problème qu'en 1986. Il faudra vingt ans pour que l'opinion internationale se mobilise enfin. La géographe Monique Mainguet, ancienne responsable du Centre des programmes de lutte contre la désertification du Programme des Nations Unies pour l'environnement à Nairobi (Kenya), a consacré des années à l'étude de l'Aral. Elle présente ainsi la situation: «Parce que l'eau des deux principaux tributaires de l'Aral, l'Amou-Daria et le Syr-Daria, a été utilisée pour la culture irriguée industrielle du coton, le lac a diminué de 60% en volume, son rivage a reculé de 65 km en certains secteurs; sa salinité de 10 g/litre en 1942 est aujourd'hui, avec 30 g/litre, responsable de la disparition de la flore et de la faune originelles. Une seule variété de poissons subsiste, impropre à la pêche et à l'industrie de la conserve, jadis prospères. L'exondation d'une partie du fond lacustre

D'anciens ports de pêche, il ne reste que des bateaux échoués rouillant sur le sable.

livre au vent des sels dont l'exportation sur des centaines de kilomètres pollue l'air, les eaux superficielles, les sols et les eaux profondes. A l'irrigation défectueuse, responsable de la salinisation, s'ajoute la pollution par les engrais, herbicides, défoliants et pesticides utilisés sans contrôle; l'eau de boisson, les fruits, les légumes sont devenus toxiques, notamment pour les enfants.»

UNE HISTOIRE MULTIMILLÉNAIRE

La Touranie, nom que les géographes préfèrent donner au Turkestan, est une plaine de 3,5 millions de km², semi-désertique, dont le climat évoque le Sahel sud-saharien. Dans l'ouvrage qu'ils ont consacré au lac d'Aral, Monique Mainguet et le biogéochimiste René Létolle précisent son rôle: «Les études météorologiques récentes ont montré que l'Aral créait, par son évaporation, une sorte de matelas d'air plus humide, variable avec la saison, qui atteignait 9 km d'altitude et dont l'influence se faisait sentir jusqu'à plusieurs centaines de kilomètres au sud-est du lac. La présence du plan d'eau d'Aral occasionne, par son effet local régulateur, des brises qui adoucissent légèrement le climat jusqu'à une distance dépassant largement les marges immédiates du lac.» L'assèchement du lac a donc pour conséquence une

modification du climat, qui devient sans cesse plus rigoureux.

Pourtant, cette région est habitée, comme l'attestent les fouilles, depuis le Paléolithique inférieur, c'est-à-dire entre 300 000 et 100 000 ans environ. Bien qu'aride, balayée par les vents et la poussière, la plaine est un lieu de passage et les modes de production s'y succèdent. Au cinquième millénaire avant J.-C., une agriculture sédentarisée existait déjà dans le sud de l'actuel Turkménistan. Au quatrième millénaire avant J.-C., on élevait des bovins, des moutons et des chèvres, on connaissait le blé, la grenade et l'abricot. La domestication du cheval et du chameau au nord de l'Aral, au troisième millénaire avant J.-C., puis l'invention de chariots à roues, seront le prélude au nomadisme pastoral. Quant à l'irrigation, sa tradition est très ancienne: elle fut pratiquée dès le neuvième ou le huitième millénaire avant J.-C., mais avec de petits moyens ne mettant pas encore en péril l'écosystème.

COTON ET SUREXPLOITATION AGRICOLE

Avec la mécanisation, le danger apparaît. En 1843, il existe déjà plus d'une trentaine de grands canaux et tout un vaste réseau secondaire d'irrigation. «En 1918, pendant la Révolution, écrivent Monique Mainguet et René Létolle, Lénine signa un décret octroyant 50 millions de roubles-or pour développer l'irrigation.» L'accent est mis, en matière de production agricole, sur le coton, dont l'URSS a grand besoin non seulement pour le textile, mais pour la poudre à canon. Comme sa culture nécessite de la chaleur et beaucoup d'eau, c'est du coton que naît la catastrophe écologique de l'Aral.

Michael Glantz, Alvin Rubinstein et Igor Zonn ont publié en juin 1993 une étude détaillée de l'Aral dans la revue *Global environmental change*. «En 1953, écrivent-ils, un spécialiste des sols, Viktor Kovda, traduisit l'esprit de la révolution socialiste en ces termes: "Le Parti... et le gouvernement soviétique font tout leur possible pour transformer la nature, se débarrasser des déserts, atteindre une encore plus grande productivité agricole... Les grands projets esquissés par le génie de Staline... permettront de maîtriser les forces de la nature en URSS." Plus tard, Krouchtchev reprend une expression soviétique bien connue: la société ne peut attendre que la nature produise des bénéfices et, par conséquent, elle doit tirer les bénéfices de la nature.» Cette vision



à court terme allait hypothéquer l'avenir.

A la fin des années 80, il est vrai, l'agriculture «moderne» en Touranie fournissait à l'ex-URSS 95% de son coton, 40% de son riz et 30% de ses fruits. Mais à quel prix! Les pollutions d'origine agricole sont impressionnantes: on utilise jusqu'à 900 kg d'engrais par hectare pour le riz; pour un hectare de coton, 1 500 kg de sulfate d'ammonium, 100 à 200 kg de chlorure de potassium et 200 à 250 kg de superphosphate. Quant aux pesticides, on en répand 54 kg à l'hectare, alors qu'on en utilise 3,5 kg pour la même surface dans le reste de l'URSS. Enfin, entre 1960 et 1990, le seul Karakalpakstan, au sud du lac, reçut 118 000 tonnes du terrible défoliant orange utilisé par les Américains au Viet Nam.

Résultat: la qualité des eaux qui alimentaient les puits et les mares dans les villages s'est effondrée. D'où une grave menace pour la santé des populations: «la mortalité infantile, de 51 pour mille, est plus du double de celle de l'ex-URSS, 70% des adultes et 60% des enfants ont des problèmes de santé». Et ces chiffres, cités par Monique Mainguet et René Létolle, ne cessent d'augmenter.

QUELS REMÈDES?

Nikita Glazovsky explique le drame de l'Aral par les erreurs de gestion des fonctionnaires soviétiques: payés au kilomètre de canal, ils avaient tout intérêt à étendre et multiplier un réseau d'irrigation dévoreur d'eau: «On a évoqué la possibilité d'apporter de l'eau à l'Aral depuis la Sibérie, ou la Caspienne. Il ne faut pas persévérer dans l'erreur en continuant à creuser des canaux. La première mesure à prendre est d'obtenir une législation commune aux cinq Républiques. Ce ne sera pas facile

car leurs intérêts ne sont pas forcément les mêmes.»

La solution passe-t-elle par une intervention d'organisations internationales telles que la Banque mondiale, le Fonds mondial pour l'environnement, le Programme des Nations Unies pour le développement ou le Programme des Nations Unies pour l'environnement? Les Républiques concernées, en effet, ont fait appel à l'aide internationale. Dix-neuf projets ont déjà été proposés. Le budget de la première tranche de mesures s'élève à environ 50 millions de dollars; l'étape suivante se chiffre à 220 millions de dollars. Comme le reconnaît la Banque mondiale dans son rapport du 26 avril 1993: «En dehors des problèmes techniques décourageants, le plus grand risque d'échec des programmes envisagés résiderait dans l'incapacité des Républiques de coopérer et de faire les sacrifices indispensables, non seulement sur le plan financier, mais aussi en acceptant de céder une partie de leurs ressources en eau pour améliorer l'environnement de la zone sinistrée des deltas et de l'Aral.»

Le dramatique Appel des femmes scientifiques pour sauver les enfants de la région de l'Aral, lancé en octobre 1990 aux présidents des Républiques et aux directeurs des organisations du système des Nations Unies pourra-t-il être entendu à temps? ■

A LIRE:

- Aral par René Létolle et Monique Mainguet, Springer-Verlag Paris, Paris, 1993.
- Sécheresse, septembre 1992, n°3, vol. 3, et juin 1994, n°2, vol. 5, éd. John Libbey.
- Aral Sea Programme, Banque Mondiale, mars 1994.

Pollués par les pesticides, les eaux qui alimentent les puits des villages riverains de la mer d'Aral sont devenues dangereuses pour la santé.

FRANCE BEQUETTE, journaliste franco-américaine spécialisée dans l'environnement, participe depuis 1985 au programme WANAD-UNESCO de formation des journalistes africains d'agences de presse.

**PRODUIRE VERT:
LES MOTS POUR LE DIRE**

Le Conseil mondial de l'industrie pour l'environnement (WICE) vient de publier un petit manuel, très clair, sur le bilan que chaque entreprise devrait dresser en matière d'environnement. Produire propre est bien; encore faut-il le faire savoir. Le guide encourage les responsables à aborder les sujets polémiques dès les premières pages : «Si vous voulez donner de la crédibilité à votre rapport, publiez les bonnes et les mauvaises nouvelles. Assurez-vous de pouvoir justifier vos chiffres.». Un tel document, est-il encore précisé, peut permettre d'instaurer le dialogue avec les détracteurs les plus acharnés des méfaits écologiques de l'industrie. Un bel exercice de transparence pour les industriels, si souvent accusés de polluer la planète. ■

**DES LOIS FONDÉES
SUR LE BON SENS**

Administratrice de l'Agence américaine de protection de l'environnement, Carol Browner vient d'avoir une idée de génie. Elle a proposé que les lois qui régissaient jusqu'alors la pollution industrielle en fonction de chaque type de polluant tiennent compte désormais de la pollution dans son ensemble. Ainsi certaines pratiques en vigueur seront-elles déjouées, comme de rejeter impunément dans les rivières des polluants qu'il est interdit d'émettre dans l'atmosphère. Grâce à cette «Initiative de bon sens», six grandes entreprises qui rejettent chaque année près de 160 000 tonnes de produits chimiques vont servir de banc d'essai. ■

**AUX GALÁPAGOS,
LES TORTUES PASSENT
À LA CASSEROLE**

Cet archipel, propriété de l'Equateur, vient de subir un incendie qui a ravagé pendant un mois l'île d'Isa-

bela. A cette occasion, les sauveteurs ont découvert les restes de 42 tortues géantes dégustées par les habitants de l'île (au nombre d'un millier) ou ceux des îles voisines. Or la tortue géante, ou éléphantine (*Testudo elephantina*), une tortue terrestre en voie de disparition, est une espèce protégée internationalement.

Quand le feu s'est déclaré, à la mi-avril, ravageant 2 700 hectares boisés, on a réussi à protéger par des tranchées les quelque 6 000 tortues qui y vivaient. Toutefois, d'après Michael Bliemsrieder, qui travaille au Parc national des Galápagos, il a fallu évacuer 400 tortues dans une réserve pour les soustraire, non à l'incendie, mais à l'appétit des habitants. Cette chasse illégale, est, semble-t-il, traditionnelle. La chair des tortues femelles ainsi que le sang de l'animal auraient des vertus médicinales qui s'ajouteraient à une saveur particulièrement agréable. Dilemme! ■

**ÇA GAZE
POUR LES VOITURES**

Chrysler, Ford et General Motors se sont entendus pour abaisser le prix des véhicules, autos et camions, fonctionnant au gaz naturel. En juin dernier, ils ont décidé d'améliorer ensemble le réservoir de gaz, qui est la partie la plus onéreuse du dispositif. Autre problème: le gaz ne possède que le quart du pouvoir énergétique de l'essence, ce qui oblige à faire le plein tous les 250 kilomètres. Et la pollution? La combustion de l'essence produit du dioxyde de carbone, un polluant qui contribue à l'effet de serre. Mais le gaz naturel contient de son côté 93 % de méthane qui, après combustion, sont émis dans l'atmosphère. Or le méthane contribue tout autant à l'effet de serre. Est-il alors raisonnable que les trois constructeurs poursuivent ce projet? ■

**LE BOSPHORE ET
LES DARDANELLES: DANGER!**

Entre mer Egée et mer Noire, en Turquie, ces deux étroits bras de mer voient passer jusqu'à 1 500 navires par jour. Pour désengorger ces deux voies de circulation entre l'Europe et l'Asie, il faudrait construire un oléoduc reliant le Caucase à la Méditerranée. En mars dernier, à la suite d'une collision, un pétrolier russe, chargé de 100 000 tonnes de brut, a pris feu. La réglementation existante



prévoit une complète liberté de passage, de jour comme de nuit, quels que soient le pavillon et le chargement. Le recours à un pilote ou à un remorqueur reste facultatif. Un fort courant, de nombreux tournants et hauts-fonds justifieraient pourtant un tel recours. Grâce à une nouvelle réglementation élaborée par l'Organisation maritime internationale, il faudra désormais avertir de la présence de cargaisons dangereuses et à partir du mois de novembre, deux couloirs de navigation sépareront les navires remontant vers la mer Noire et ceux qui en descendent. Un plus en attendant mieux. ■

LA PAROLE EST À L'AFRIQUE

Depuis quelques mois, l'Agence panafricaine d'information (PANA) basée à Dakar (Sénégal) s'est dotée d'un service d'environnement. Ainsi peut-elle fournir des informations qui auraient échappé aux agences de presse internationales. Un exemple: le 27 juin dernier, elle a signalé au royaume du Lesotho, situé dans une région de plateaux au sud de l'Afrique, la progression dramatique de l'érosion. A raison de 18 à 20 tonnes par hectare, l'érosion emporte chaque année 2% de la totalité de la terre végétale du pays, estimée à environ 40 millions de tonnes d'humus. A ce rythme, le Lesotho n'aura plus de terre arable en 2040. Les conséquences sont déjà dramatiques: l'auto-suffisance alimentaire est menacée, le bois de chauffe manque cruellement, tandis que la population augmente. A défaut de bois, on brûle les déchets des récoltes et le fumier, ce qui prive les champs de leurs fertilisants naturels. La production de nourriture diminue, ainsi que la capacité de rétention d'eau de la terre, et l'érosion se poursuit. Cette situation est d'autant plus grave que le Lesotho ne compte que 9 à 10 % de terres cultivables. ■



AU PORTUGAL, L'ENVIRONNEMENT ENTRE À L'ÉCOLE

«Le droit de chacun à un environnement satisfaisant est prescrit par la Constitution portugaise de 1976», peut-on lire dans un rapport réalisé pour l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en 1993.

Les éléments d'une politique d'environnement ont commencé à être mis en place au début des années 70, mais l'entrée du Portugal dans la Communauté européenne en 1986 marque un tournant. En 1987, la loi-cadre sur l'environnement est votée puis, en 1990, est créé le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles.

Les terres agricoles représentent 45 % de la superficie totale du pays. Comme la couche arable est très mince, l'érosion pose un problème majeur. Seulement 10 % des sols ont une fertilité satisfaisante. Et encore, dans les zones côtières, sont-ils souvent occupés par des villes à vocation touristique, par des industries ou des routes. Plus des trois-quarts de la population (10,6 millions d'habitants au total) sont groupés à moins de 50 kilomètres du littoral. Dans les 600 000 exploitations agricoles du pays, où l'on n'utilise pas d'engrais du tout, ou l'on en applique des quantités énormes: jusqu'à 250 tonnes par kilomètre carré pour les cultures sous serres! Les programmes de reboisement, inspirés par le ministère de l'Agriculture, peu propices à la protection des sols, ont favorisé en revanche la multiplication des bois d'eucalyptus, très inflammables, et de nombreux incendies ont été enregistrés.

La création de 31 sites protégés, soit 5,6 % de la surface du pays, dont les effets sont très positifs, n'est pas soutenue financièrement, son budget ayant été réduit, entre 1988 et 1991, de 9 % (pendant que le coût de la vie augmentait de 41 %).

Autre problème, le manque de traitement des eaux usées: 21 % seulement, avant rejet dans le milieu naturel. Les déchets, traités de manière inadéquate, sont passés de 933 000 tonnes par an en 1986 à 1 755 000 tonnes par an en 1990. Les déchets industriels dangereux sont, pour les trois-quarts, mis en



décharge sans traitement. Selon une estimation de la Commission des communautés européennes, il existerait plus de 1 800 «points noirs»: décharges non contrôlées, friches industrielles, décharges sauvages.

LA PARTICIPATION DES CITOYENS

Le ministère de l'Environnement s'est engagé, depuis plusieurs années, dans une politique d'accords volontaires, des «contrats de programme», avec les collectivités locales et quelques branches industrielles. Grâce à des «pactes environnementaux» annoncés par le gouvernement, les diverses branches d'activités doivent progressivement s'adapter à la législation environnementale. Les dépenses de l'Etat ont augmenté de 172 % entre 1988 et 1991, mais il reste d'énormes efforts à consentir.

Il faut donc une participation croissante des citoyens et c'est là que le Portugal développé des initiatives tout à fait remarquables. Une grande réforme du système éducatif, au cours des années 80, a inclu transversalement aux niveaux primaire et secondaire le thème de la protection de l'environnement. Protections du milieu, du patrimoine historique et du cadre de vie sont abordées dans les cours de

sciences naturelles, de géographie, d'histoire et même de langues.

Le ministère de l'Éducation nationale a entrepris de former des instituteurs et de mettre à leur disposition du matériel didactique. Dès 1990, plus de 1 000 enseignants du primaire et 2 500 du secondaire ont bénéficié d'une formation en la matière. La même année, une école professionnelle d'environnement et de développement a été créée pour former des techniciens. Une douzaine d'institutions universitaires offrent un enseignement jusqu'à la licence et au-delà.

Par ailleurs, l'Institut national pour l'environnement cherche à satisfaire le «droit à l'information» du public. On a constitué des banques de données qui font aussi l'objet de publications. Le ministère de l'Environnement n'est pas en reste: il a créé un Centre de documentation qui fournit des photocopies au public et à la presse. Toutefois, les associations de défense de l'environnement sont encore bien timides. Leur rôle et leurs moyens devraient rapidement être renforcés. ■

A LIRE:

Portugal, Examens des performances environnementales, OCDE, Paris, 1993

Nazaré, ville portuaire de l'Estrémadure.

repères internationaux



«Pixote, Mii Chuu et les autres»

Beaucoup se souviennent de Pixote. Des deux Pixote: le petit héros tragique du roman de José Louzeiro* et le louchon Fernando, qui tenait son rôle dans le film réalisé en 1981 par Hector Babenco. Abattus tous les deux, l'un dans un cimetière, l'autre devant la porte de sa maison. Même vie, même mort. Le destin de milliers d'enfants brésiliens se joue dans la rue. Alcool, drogue, maladie, prostitution, viols, rafles, maisons de détention, tel est le bilan de leur enfance. Les escadrons de la mort se chargent du reste.

Orphelin de père, Fernando Ramos da Silva vivait dans la misère la plus totale avec sa mère et ses quatre frères et sœurs, lorsqu'il fut choisi pour le rôle de Pixote. Le film connut un succès mondial et la vie de toute sa famille s'en trouva changée. Maison, emploi, cours d'art dramatique pour le futur acteur... Mais rien n'y fit. La rue avait définitivement piégé Fernando. Il était déjà trop tard pour lui. Personne ne put l'arracher à une fin par trop prévisible, celle-là même qui hante les cent millions d'enfants perdus dans les rues, sur les marchés, dans les gares du monde entier.

«Marginaux», «poussins», ou «enfants de la poussière», leurs surnoms diffèrent selon les continents, mais leurs vies se ressemblent étrangement. Chassés par la brutalité des parents ou par une trop grande misère, abandonnés ou vendus pour les mêmes raisons, orphelins que personne ne prend la peine de nourrir, et

encore moins d'éduquer. C'est partout la même déchéance.

Dans certaines mégapoles, des centaines de milliers d'enfants courent dans les rues sans protection aucune. Pour trois sous, ils sont prêts à tout. La violence, toutefois, n'est pas courante. On les considère plutôt comme de bons voyous «en stratégie de survie».

Ailleurs, c'est le travail forcé et la prostitution. Le tourisme pédophile fleurit et la corruption l'emporte, au mépris des sanctions prévues par la loi. La rue n'est rien comparée au trottoir. Mii Chuu, la petite

Violences sexuelles

Dans le cadre des préparatifs de la Conférence mondiale sur la femme, qui se tiendra à Beijing en 1995, un séminaire sur «L'exploitation sexuelle et le trafic des femmes et des enfants en Amérique Latine» a été organisé par l'UNESCO à Caracas, en mars 1994. Le but de la rencontre était d'élaborer des stratégies de lutte contre ce fléau, qui sévit notamment dans les milieux défavorisés. Par ailleurs, l'Organisation a chargé un groupe d'experts de préparer un rapport exhaustif sur les violences auxquelles sont exposées les femmes de Bosnie, en vue d'établir un plan de réinsertion sociale des victimes et de leurs enfants. ■

Repenser le développement

Cette brochure sur la Décennie mondiale du développement culturel est disponible gratuitement en français, en anglais et en espagnol à l'UNESCO. Au sommaire, entre autres: le développement rural intégré au Sahel; les Routes de la Soie; la bibliothèque d'Alexandrie; théâtre et éducation pour la prévention du sida; le monde maya; le pluralisme et la culture de la démocratie. ■

Renseignements: Secrétariat de la Décennie mondiale du développement culturel, UNESCO, 1 rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15, France.

Thaïlandaise en sait long, dont les douze ans coûtèrent moins de 200 dollars des Etats-Unis au policier qui l'acheta à son beau-père pour la revendre dans un bordel. Sauvée par un missionnaire américain, elle forme aujourd'hui des projets pour devenir institutrice. On l'aura deviné, son cas est une exception, du fait même qu'elle a échappé au sida.

Pendant qu'une multitude d'enfants passent leurs nuits dans d'obscures chambres d'hôtel, dans l'espoir naïf de retrouver leurs parents après avoir payé de leurs corps les dettes familiales, que d'autres négocient avec les policiers du coin leurs grabats et attendent le matin pour faucher de quoi se mettre sous la dent, il y en a qui n'attendent plus rien. Quand il n'y a plus d'espoir, pourquoi tenter de s'en sortir? Reste le suicide, ou la guerre avec les grands. N'ayant rien à perdre, ils ne craignent rien. A la longue, ils s'accrochent aux dures lois de la rue, se cuirassent contre la peur et la douleur. La fureur répond à la fureur, les petits aventuriers deviennent vite de véritables criminels.

«Les gamins prennent la rue comme

repères internationaux



les pirates prennent la mer», écrit Jacques Meunier** à qui un enfant de Bogota confiait: «Au début j'avais honte et puis après non». Le voyage est sans retour.

Sauver les enfants de la rue: une priorité pour l'UNESCO

Ces enfants sont la plaie béante de la société. Pour certains, éradiquer le problème revient à supprimer les enfants eux-

mêmes. En 1990 la presse a dénoncé le meurtre de 492 enfants, rien qu'à Rio de Janeiro. Cela fait plus d'un enfant par jour. En juillet 1993, un groupe mystérieux a abattu en une nuit huit enfants de Rio.

Après ce massacre, la Faculté latino-américaine de sciences sociales, le Centre unifié d'enseignement et de recherche pour les services de sécurité, l'UNICEF et l'UNESCO ont organisé du 8 au 11 novembre 1993, à Rio même, un «Séminaire sur les enfants et les adolescents en conflit avec la loi». Première du genre, cette réunion rejoignait un projet lancé par l'UNESCO en 1989 en vue de sensibiliser l'opinion publique, de trouver des sources de financement et de contribuer, à travers des publications et des séminaires, à la formation professionnelle d'éducateurs et de travailleurs sociaux chargés des enfants de la rue. En étroite collaboration avec l'UNICEF, deux réunions internationales pour l'Afrique avaient eu lieu en 1990, à Cotonou et à Nairobi. Dans le même cadre d'action, un atelier international de spécialistes de terrain, organisé au siège de l'UNESCO en 1991, avait identifié les besoins prioritaires d'éducation des enfants de la rue.

Réunissant, outre les organisateurs, 81 représentants de la police et de la justice de six pays de l'Amérique latine, le Séminaire de Rio avait pour objectif d'établir une méthodologie de sensibilisation et d'éducation des employés de la police et des professionnels de la loi. Afin que la violence exercée sur les enfants de la rue et les enfants travailleurs puisse, cette fois, être attaquée de front.

* José Louzeiro, *Pixote, La loi du plus faible*, éd. Karthala, Paris, 1990

** Jacques Meunier, *Les Gamins de Bogota*, éd. A.M.Métallié, Paris, 1989.

Apprendre la solidarité

À l'occasion du lancement de la Fondation Terre d'Avenir, qui aura pour mission de sensibiliser l'opinion publique aux grands enjeux de cette fin de siècle et aux problèmes du tiers monde, un colloque autour du thème «Une Terre d'Avenir: former les citoyens d'un monde solidaire» a eu lieu en septembre 1994 à Paris. Organisé par le Comité catholique contre la faim et pour le développement, une importante ONG humanitaire française, ce colloque visait à définir les thèmes autour desquels s'articulera l'action de la Fondation. La mondialisation des phénomènes socio-économiques, et la problématique du développement vue à travers le prisme de différentes cultures, ont servi de points de départ à une réflexion sur l'économie, la culture, la sécurité mondiale et la paix, ainsi que sur la contribution des médias, des associations et de l'école à l'éducation au développement et à la solidarité.

Renseignements:

CCFD 4 rue Jean-Lantier, 75001 Paris, France. Tél.: (33-1) 44 82 80 00; télécopie: (33-1) 44 82 81 43.

Nouvelles de la FMACU

Après la synthèse du Rapport mondial sur l'éducation dans le monde, «Le Monde en poche», une collection publiée à l'intention des jeunes par la Fédération mondiale des associations, centres et clubs UNESCO (FMACU), propose dans son deuxième numéro un résumé du Rapport sur le travail dans le monde établi en 1993 par le Bureau international du travail. Une version succincte du Rapport mondial sur le Développement humain 1994 du Programme des Nations Unies pour le développement (voir notre rubrique «Repères» de septembre) doit paraître prochainement.

Renseignements: FMACU-WFUCA, Maison de l'UNESCO, 1 rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15, France. Tél.: (33-1) 45 68 28 18; télécopie: (33-1) 42 73 05 21.

LIRE:

- ✓ *Le Courrier de l'UNESCO*: «Enfances en péril», octobre 1991.
- ✓ *Survey on Street Children in Three Urban Centres of Namibia*, Peter Taçon, Ministry of Local Government and Housing, Windhoek 1991. Étude réalisée avec le soutien de l'UNICEF.
- ✓ Adolfo Pérez Esquivel: «Enfants des rues» in *La ville partout, et partout en crise*, Coll. «Manière de voir», *Le Monde diplomatique*, 1991.
- ✓ *Protéger les enfants au travail*, sous la direction de William E. Myers, UNICEF, 1992.
- ✓ Joe Arimpoor, *Street children of Madras, a situation analysis*, Noida, Uttar Pradesh (Inde), National Labour Institute, 1992.
- ✓ Jean-Pierre Vélis, *Fleurs de poussière: Enfants de la rue en Afrique*, UNESCO Jeunes Plus, 1993.
- ✓ *La situation des enfants dans le monde*, UNICEF, 1994.

Federico Mayor: devancer demain

par Edouard J. Maunick

■ *La mémoire de l'avenir* est une nouvelle occasion de rencontre avec Federico Mayor, l'auteur de *Demain est toujours trop tard*. On y retrouve la même générosité d'inspiration, la même détermination d'«ouvrir la voie au meilleur des futurs prévisibles», et surtout, la même — immense et lucide — confiance en l'homme. Autant d'attributs qui font du directeur général de l'UNESCO l'homme d'action et de non-désespoir que l'on connaît.

Federico Mayor engage ici un dialogue ouvert sur les problèmes dont il sait «avec une certitude instinctive, qu'ils seront — qu'ils sont déjà — les enjeux vitaux du prochain millénaire». Problèmes, interrogations, inquiétudes déjà lisibles dans les yeux des enfants aux quatre coins du monde.

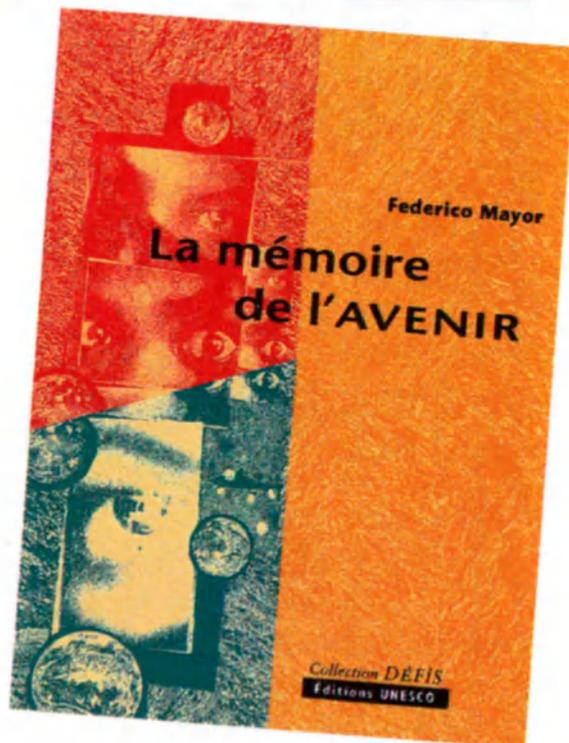
Devant tous les «nœuds gordiens» qui ensèrent le monde contemporain, il tranche: «aimer, partager, voilà l'essentiel». Pour Federico Mayor, l'essentiel se confond avec l'urgence; l'amour et le partage, avec l'engagement. L'urgence d'abattre les murs entre «ceux qui ont tout» et «ceux qui n'ont rien», de repenser notre façon de vivre, seuls ou en communauté, de reformuler notre manière de «maîtriser» la nature. S'engager pour en finir définitivement avec l'analphabétisme, pour stopper l'exode des cerveaux, pour universaliser les connaissances scientifiques et technologiques, pour sauvegarder la mémoire de l'humanité, pour préserver la Terre d'un désastre écologique, bref, pour s'approprier l'avenir.

Dans un langage convaincant et concret Federico Mayor préconise la conspiration. Une «conspiration», au sens étymologique de «respirer ensemble». Une conspiration qui «transcende les frontières, les nationalités, les religions et les ethnies». Elle est au cœur de toute solution à nos problèmes, qu'il s'agisse d'éducation à vocation mondiale, de préservation du patrimoine culturel et naturel, de développement, d'environnement, ou de l'avenir de l'humanité.

Sur toutes ces questions, l'auteur pose un regard attentif, préoccupé, mais résolument optimiste. Un tour d'horizon rétrospectif lui permet d'aborder de front chacune des sphères d'action étudiées, d'examiner les faits, de mesurer la portée

EDOUARD J. MAUNICK, poète et écrivain mauricien, est ambassadeur de Maurice en Afrique du Sud. On lui doit une quinzaine d'ouvrages dont *Ensoleillé vif* (prix Apollinaire 1976), *Anthologie personnelle* (Actes Sud, 1984) et *Paroles pour solder la mer* (Gallimard, 1989).

NOTES DE LECTURE



des expériences et d'exposer enfin les perspectives qui s'en dégagent.

Entre le passé dont nous ne sommes pas responsables, mais qu'il nous faut assumer, et un avenir que nous voulons maîtriser, il y a notre monde d'aujourd'hui, notre vie — notre survie, dit Federico Mayor —, à assurer. Car, pour des populations entières, il s'agit de survivre, sans plus, tel ce paysan camerounais qui, après avoir vérifié si son interlocuteur était bien le directeur général de l'UNESCO, lui pose la question: «Pour quelles raisons êtes-vous venu nous voir? Est-ce pour défendre les éléphants ou pour nous défendre, nous?».

La réponse est dans *La mémoire de l'avenir*: «nous ne devons jamais perdre de vue qu'il convient en premier lieu de protéger l'espèce humaine».

Il y a chez Federico Mayor comme une nécessité de prôner l'utopie. Mais, n'est-ce pas là, depuis que le monde est monde, ce qui a fait avancer la vie. Et comment rêver de victoire sur l'adversité du temps présent autrement qu'en assumant que l'impossible est possible? De là *La Mémoire de l'avenir*, un titre martelant avec foi que demain est *d'ores et déjà* un autre jour. ■

La mémoire de l'avenir,
PAR FEDERICO MAYOR,
collection Défis, Éditions UNESCO,
Paris, 1994, 216 pages.

Gregorio Marañón

L'avenir de la culture

L'Espagnol Gregorio Marañón (1867-1960) fut un des précurseurs de l'endocrinologie, mais aussi historien, critique d'art, philosophe et moraliste. Auteur prolifique, sa bibliographie comptait, vers la fin de sa vie, plus de 1 200 titres. Ce furent surtout ses œuvres historiques et littéraires qui lui valurent la faveur du grand public, séduit par la clarté de son style et de sa pensée. En mai 1933, il participa aux «Entretiens sur l'avenir de la culture» organisés par l'Institut international de coopération intellectuelle à Madrid, et y donna un exposé dont nous proposons ici un extrait.

LA culture, quelle que soit la définition que nous en donnions, est la plus haute expression de l'esprit de l'homme; elle subsiste, elle grandira avec le développement de l'humanité, qui est encore dans son adolescence et dont les péchés sont encore des péchés de jeunesse. Les hommes d'aujourd'hui sont comme ceux de tous les temps; nous sommes victimes d'une erreur de point de vue, en nous croyant l'axe de l'histoire; et quand nous voyons décliner les choses qui nous entourent, nous croyons que ce qui va disparaître et changer, ce n'est pas nous, mais le monde.

Dans l'avenir surgiront des modes nouveaux de la culture, difficiles à rattacher à ce que nous entendons aujourd'hui par ce

mot, et par suite, difficiles à prévoir en partant des données actuelles. C'est ce qui arrivera, aussi, par exemple à la famille future, qui sera différente de la nôtre sans que pour cela son existence soit en péril, comme le croient bien des esprits aujourd'hui. On confond trop souvent le simple changement, qui est rénovation, avec la mort.

L'évolution de la culture à travers l'histoire ressemble à l'évolution des organismes vivants. Comme en ceux-ci il y a, en celle-là, des centres divers de croissance qui ont leur cycle propre. Le point central de l'évolution se déplace d'une phase à l'autre. Et dans chacune des phases, il y a des traits extérieurs particuliers qui donnent (à l'organisme comme à la culture) une physionomie différente. Mais dans l'axe de tous ces accidents, se marque une direction constante, d'ascension d'abord, de maturité ensuite, enfin d'involution. Inutile de dire que la culture humaine à peine arrivée à sa maturité est très loin encore de cette involution régressive.

CIVILISATION MÉCANIQUE ET PRÉOCCUPATIONS BIOLOGIQUES

La culture de l'avenir sera donc distincte dans ses aspects et inexorablement plus profonde et plus efficace que la nôtre. Ce qui est difficile, c'est de préciser quels mouvements superficiels de va-et-vient, quelles caractéristiques elle aura dans les phases immédiatement postérieures à la nôtre, dans cet avenir que nous apercevons au loin, avant de disparaître.

Il y a cependant quelques facteurs très importants qui conditionneront en partie la culture future. Facteurs liés au développement des instincts humains, sur lesquels nous pouvons discourir sans grande crainte de nous tromper. L'un est sans doute le développement de la civilisation mécanique auquel fait allusion le programme de notre réunion. Un autre est l'influence croissante des préoccupations biologiques, surtout celles qui se rapportent à la culture physique du corps, à la prophylaxie des maladies, aux préceptes

de l'eugénisme, préoccupations qui se convertiront dans l'humanité qui succédera à la nôtre en véritables règles obligatoires de conduite. Les deux facteurs sont déjà en train de modifier et modifieront dans l'avenir la vie instinctive de l'homme et par suite influenceront en première ligne sur le ton de la culture.

Les hommes d'aujourd'hui se sont demandé bien des fois si le développement inévitable (et certainement prodigieux) du progrès mécanique dans les décennies à venir influera d'une manière décisive sur la culture. Personne ne peut douter qu'il en sera ainsi. Mais il est un point sur lequel je suis en désaccord avec d'autres; je crois que cette influence du progrès mécanique sur la culture des hommes ne sera pas nuisible. Il est certain qu'aujourd'hui (mais peut-être aujourd'hui seulement parce que nous sommes dans la lune de miel des grands progrès mécaniques) on accorde une valeur excessive au machiniste, homme d'instinct, au détriment de l'homme intelligent. Mais il ne faut pas donner à ce fait une autre valeur que la valeur circonstancielle et superficielle qu'il a en réalité. Il est lamentable qu'un automobiliste gagne plus d'argent qu'un poète et que le vainqueur d'une course soit porté en triomphe par la même multitude qui ignore l'apparition d'une œuvre fondamentale de l'art ou de la science. Mais tout cela, je le répète, n'a qu'une valeur anecdotique. L'essentiel est que le progrès de la mécanique soulage l'humanité de beaucoup de douleurs et favorise en conséquence la libre plénitude de son développement spirituel. Et il donne à l'esprit et à la culture un accent heureux (nous-mêmes ne nous en rendons pas compte) de précision et de rapidité.

LA RAPIDITÉ ENGENDRE LA HÂTE

Mais d'autre part, la rapidité qui est une vertu engendre un vice qui est la hâte. Et la hâte (cela est certain) a nui à la culture en obligeant les hommes intelligents à sacrifier la qualité de leur production à sa diffusion rapide dans toute la masse de



Texte choisi et présenté
par Edgardo Canton

l'humanité pressée et médiocre. Tous nous avons cessé d'écrire des pages lentes et denses qui seraient venues sans bruit, mais qui peut-être auraient laissé une empreinte profonde dans l'âme des hommes. Tous nous avons dispersé nos pensées à peine nées et nos émotions encore imparfaitement mûries dans les colonnes altérées des journaux et dans les allées et venues incessantes des congrès et des conférences.

Mais ce poison a aussi son antidote. Les mêmes progrès de la mécanique qui nous rendent malades et nous dégradent par cette fièvre de vitesse servent pour nous faire entrer directement et rapidement en contact avec les normes éternelles de l'univers. Grâce à ces progrès les hommes d'aujourd'hui vivent peut-être moins dans la nature, mais il vont davantage la chercher et comprennent mieux son sens secret, qui est de mettre notre vie active en synchronisme avec le rythme variable des mondes.

La vie de la nature et les lectures humanistes compenseront automatiquement les légers périls que fait courir à la culture le mécanisme actuel. En définitive, les déformations que ce mécanisme laisse à notre personnalité sont d'un grand effet extérieur plutôt que d'une importance essentielle; comme ce répertoire d'expressions que nous copions à notre insu sur les héros du cinéma et qui rendent les hommes d'aujourd'hui si différents par l'extérieur (mais presque uniquement par l'extérieur) des hommes d'il y a quarante ans. Il est surprenant, par exemple, de considérer la très faible influence que sur notre esprit exerce la possibilité de voler qui est aujourd'hui un fait bien extraordinaire en soi: et cette possibilité n'a guère servi qu'à accélérer la transmission et à faciliter la possession d'émotions et de connaissances anciennes. Si Léonard de Vinci ressuscitait, il ne pourrait admettre que le conducteur d'un aéroplane se différenciât à peine, par ce seul fait, du conducteur d'une de ces galères qui parcouraient les mers de son temps.



méthode scientifique imposée par une économie future et par les principes de la diététique. Elles n'abandonneront pas leur corps passivement à l'usure de l'âge mûr et de la vieillesse, mais le défendront par le sport, et la vie au grand air, etc... Elles ne livreront pas enfin la responsabilité de leur descendance au hasard de la passion physique ou de l'amour fugitif, mais convertiront l'amour en une émotion réfléchie, séparant le simple plaisir de la fonction procréatrice.

Toutes ces choses-là (qui rappellent les proclamations pédantes que les hygiénistes nous adressent de leurs assemblées) sont déjà pourtant une réalité qui envahit les peuples les plus à l'écart de la civilisation; demain ces principes seront des lois infrangibles de notre conduite; plus tard des facteurs héréditaires essentiels. Et je me demande jusqu'à quelles couches profondes de l'âme des hommes s'étendra cette influence; par conséquent, jusqu'à quel point elle agira sur l'évolution de la culture.

A ceux qui se demandent quelle nouvelle préoccupation universelle pourrait

remplacer celle de la conquête de la liberté individuelle qui, pendant plusieurs siècles, a donné son accent à la culture, on pourrait répondre que cette préoccupation nouvelle sera sans doute de se libérer de la douleur physique, de la douleur de l'individu et de l'espèce, qui est un véritable esclavage. Je crois, bien entendu, à la nécessité de la douleur comme source du progrès. Mais cette efficacité de la souffrance réside précisément en ce qu'elle maintient vive la lutte pour l'éviter et qu'après elle l'âme reste en éveil et perméable à toutes les conquêtes. L'homme qui ne se révolte pas devant la douleur est un homme dépourvu de sens vital et d'efficacité pour le progrès. Tant que le progrès sera en marche, l'humanité souffrira et luttera pour ne pas souffrir. Et sans doute le jour où l'on parviendra à cette libération, les hommes pourront craindre (avec raison cette fois) la venue de l'Antéchrist et la fin de l'espèce, qui surviendra sans doute à l'heure où régnera le bonheur absolu. ■

DEMAIN RÈGLES DE CONDUITE, PLUS TARD FACTEURS HÉRÉDITAIRES

Ce qui a et aura bien plus grande importance dans la culture à venir, c'est l'ensemble des préoccupations biologiques auxquelles nous avons fait allusion tout à l'heure. Les générations futures ne rassasieront pas librement le besoin de manger sans autre limitation que le manque d'argent ou les maladies d'estomac comme le font les générations actuelles. Elles mangeront selon une

L'aventure
de la guitare,
depuis ses
origines jusqu'au
prodigieux
succès qu'elle
connait
aujourd'hui



Si la guitare m'était contée

par Isabelle Leymarie

La guitare, aux flancs voluptueux, est l'instrument par excellence du folklore et de la musique populaire. Elle accompagne fidèlement, dans leurs pérégrinations, le bourlingueur, l'étudiant et le hippie, apparaît, outre la musique classique, dans le flamenco, le fado, la folk music, le blues, le jazz, le rock, le *highlife* ghanéen ou le *soucouis* zairois, et, sous diverses formes, dans presque toute l'Amérique latine et certains pays d'Asie. Le nom de «guitare», peut-être issu de l'ancien cordophone grec *kithara*, a cependant été appliqué à des instruments relativement différents à la fois par leur technique et leur morphologie.

Membre de la famille du luth, la guitare proprement dite naît en Europe à la Renaissance. Mais des instruments avec des noms semblables sont déjà apparus environ trois cents ans plus tôt (la littérature médiévale française mentionne une *gitere* et la littérature anglaise du 14^e siècle une *gitarer*); des proto-guitares ont peut-être existé en Mésopotamie, en Anatolie et en Egypte, et, vers le début de l'ère chrétienne, en Asie centrale.

La morphologie, les détails de la table d'harmonie et de frette évoluent au cours des âges. L'instrument, de taille d'abord plus réduite, comporte successivement des groupes de quatre, puis cinq ou même sept cordes, pour arriver à dix cordes individuelles. La guitare classique actuelle, dont Andrés Segovia, mort en 1987, et Alexandre Lagoya demeurent deux des interprètes les plus accomplis, est l'œuvre de luthiers espagnols au 19^e siècle.

La guitare est d'abord utilisée comme instrument soliste et de musique de chambre, notamment en Espagne et en Italie. Les premières compositions pour cet instrument sont publiées vers le milieu du 16^e siècle. Mais tandis qu'en Italie la guitare est éclipsée par le luth et la vihuela, elle jouit en France, où elle égale les divertissements courtois et scande les chansons des troubadours et les danses populaires, d'une considérable popularité.

Elle connaît une période florissante à la fin du 18^e siècle, notamment avec les compositions de Luigi Boccherini (1743-1805), du Catalan Fernando Sor (1778-1839) et de Niccolò Paganini (1782-1840).

En Europe subsistent des variantes folkloriques de la guitare, telles que la guitare du flamenco, tenue plus verticale, faite avec du cyprès espagnol, plus léger que le bois de rose de la guitare classique, et dotée d'une plaque permettant aux doigts de la main droite de marquer le rythme; ou la *chitarra battente* de Calabre, munie d'une corde de bourdon; ou encore certaines guitares portugaises.

FAMILLE NOMBREUSE

La guitare américaine, pourvue généralement de six à douze cordes métalliques, montées sur un manche étroit, surgit au 19^e siècle. Elle deviendra l'instrument préféré des musiciens et chanteurs de blues: Big Bill Broonzy, Leadbelly, Bukka White, l'utilisent souvent avec la technique du *bottleneck* (ou *slide*), consistant à faire glisser contre les cordes le côté contondant d'une lame de couteau, le goulot d'une bouteille, ou un anneau de laiton enfilé sur le majeur ou l'annulaire de la main gauche. La *country and western music*, puis la folk music l'affectionnent (Joan Baez, Bob Dylan).

Les orchestres de jazz et de variété adoptent eux aussi la guitare sèche, à partir des années vingt, puis la guitare électrique: un microphone en amplifie le son et l'on pince les cordes avec un plectre. Freddie Green, membre de l'orchestre de Count Basie, puis Charlie Christian, pionnier de la guitare bebop, et en Europe Django Reinhardt, popularisent la guitare électrique, qui prend progressivement des formes diverses. Le summum de la fantaisie est atteint dans le rock, où la guitare est à la fois délire technologique et symbole sexuel, et où des musiciens tels que Jimmy Hendrix s'essaient à des effets électroniques: *wa-wa*, *reverb* ou *phaser*. L'*acid rock* ou le *heavy metal* notamment, se caractérisent par leur emploi de distorsions extrêmes.

Dans la bossa-nova, plus sensuelle, les guitaristes Joao Gilberto, Laurindo Almeida, Charlie Byrd, préfèrent la guitare acoustique avec des cordes de nylon. Joao Gilberto invente une manière d'accompagnement légèrement décalée par rapport à la mélodie, qui engendre un effet de swing: le *balanço*.

À la fin du 19^e siècle apparaît dans la province d'Oriente, à Cuba, une sorte de guitare à trois paires de cordes métalliques, le *tres*. Des *tres* rudimentaires sont parfois confectionnés avec des boîtes de morue. Le *tres* devient, à partir des années vingt, l'instrument caractéristique du rythme baptisé *son*; Arsenio Rodríguez et Niño Rivera s'illustrent comme les plus grands *treseros* des années cinquante et soixante.

Les chanteurs solistes (*trovadores*), ou ceux chantant en duo ou en trio, préfèrent, eux, la guitare. Ces trios de guitare, dont le célèbre «Trio Matamoros», fondé à Santiago de Cuba, se diffuseront également à Porto Rico et au Mexique. Porto Rico utilise, dans sa musique paysanne, le *cuatro*: Yomo Toro l'introduira dans les années soixante-dix dans la *salsa*; le Mexique utilise la *jarana*; la Bolivie, le Pérou, le Chili et le nord de l'Argentine emploient le *charango*, parfois fabriqué avec une carapace de tatou; le Brésil utilise, pour la *samba* et d'autres musiques, la *viola* et le *cavaquinho*; le Venezuela un type particulier de *cuatro* et le *quinto*.

Dans toute l'Amérique latine, la guitare demeure l'instrument de prédilection des chanteurs (au Pérou, en Argentine, au Chili, en Uruguay notamment, et dans le genre de folk song appelé *nueva trova*). À Hawaii, la guitare, peut-être introduite par des marins portugais, donnera naissance à l'*ukulele*, comportant quatre cordes. À Java, il existe une guitare à cinq cordes; aux Philippines, une guitare à trois cordes, le *tiape* (peut-être baptisée d'après la petite guitare latino-américaine connue sous le nom de *tiple*); et au Viet Nam, la guitare accompagne souvent des chansons sentimentales. ■

ISABELLE LEYMARIE, musicologue franco-américaine, est l'auteur de *La Salsa et le Latin Jazz* (PUF, Paris, 1993). Elle prépare actuellement une étude sur les musiques noires d'Amérique latine et des Antilles.



elvis

l'Africain

par George Darley-Doran

3 SAGESSE D'UN CHEF
Le réveillon à Jukwaa

Elvis Johnson-Idan vit onze mois sur douze dans une petite banlieue de Londres, avec sa femme Elizabeth et leurs trois enfants. Mais tous les ans à la mi-décembre, il regagne Jukwaa, son village natal au Ghana, où il règne sous le nom de Nan Otumayin Kofi Idan I^{er}. Dans notre numéro précédent, George Darley-Doran accompagnait Elvis lors de son séjour annuel à Jukwaa. Dans ce troisième et dernier épisode, il découvre les subtilités de l'organisation tribale et le rôle avisé tenu par Elvis dans son village.

Vers neuf heures et demi du soir, le village commença à s'animer en prévision d'un enterrement. Il faut dire que chez les Fanti, les funérailles n'ont rien de gourmé ni de lugubre; c'est plutôt l'occasion de festoyer en évoquant gaiement les chers disparus. En conséquence, on avait branché à fond la sono pour les jeunes, et la musique faisait un vacarme... à réveiller les morts! A deux pas de là, la chorale féminine de la chapelle s'époumonait à concurrencer la disco, pendant que la plupart des hommes s'empilaient chez Paoli et Vic, les deux bars du village, opportunément situés à proximité. La délicieuse Theresa, une mormone farouchement abstinent et néanmoins serveuse chez Vic, avait fort à faire pour servir les verres de schnaps et d'akpoteshie¹. Un peu plus loin, des femmes et des jeunes filles cuisinaient à la lueur des lampes tempête. La fête se prolongea fort avant dans la nuit et ce n'est qu'à l'aube que la procession titubante chantant les mérites des trépassés se disloqua. Chacun alla se coucher.

C'était la veille du Nouvel An, qui coïncidait cette année avec le dixième anniversaire de la Révolution du 31 décembre. C'est en tout cas ce qu'apprirent ce matin les rares lecteurs de journaux et les spectateurs des deux postes de télévision du village qui retransmettaient les discours officiels. Mais la grande majorité des villageois ne pouvait guère se sentir concernée par la «révolution» ghanéenne, qui demeure essentiellement un phénomène urbain. En fait, tant que le gouvernement central n'aura pas les moyens d'organiser efficacement l'administration locale, ce sont les chefs de tribu qui continueront de gérer les régions dont ils sont responsables.

Le pouvoir des chefs ghanéens est institutionnalisé dans la chefferie nationale d'Accra, à laquelle correspondent des chefferies régionales, où toutes les tribus sont représentées: Fanti, Ashanti, Ga, etc. La chefferie nationale siège deux fois l'an pour examiner tous les problèmes de gouvernement local: éducation, transports, communications, services sociaux.

La notion de gouvernement central est relativement nouvelle dans ce pays né d'un amalgame arbitraire de tribus diverses, dont l'homogénéité est encore loin d'être acquise. C'est pourquoi, aujourd'hui encore, les chefs locaux exercent une autorité considérable. Un villageois jugé et condamné par la Cour suprême, par exemple, n'aura le sentiment que justice est faite qu'après avoir reçu la sentence du chef local.

Un noble lignage

Plus je découvrais l'importance du rôle des chefs au Ghana, et plus je comprenais pourquoi les anciens de Jukwaa avaient choisi Elvis. Les qualités d'organisateur et de négociateur qu'il a acquises dans sa vie professionnelle sont précisément ce dont le village a besoin.

La famille Idan à laquelle il appartient contrôle l'un des cinq tabourets — symboles du pouvoir — du village et de ses environs. A chaque tabouret correspond une responsabilité spécifique. Elvis, en tant que «Brahene», s'occupe de la section «abran» de la population, c'est-à-dire des jeunes ou plutôt des «gens valides», tous les individus bien portants de 15 à 60 ans. Ses responsabilités sont d'abord économiques: il lui faut trouver les moyens de retenir les jeunes au village, par exemple en améliorant les méthodes culturelles, en encourageant le défrichage pour accroître la surface cultivée, en testant des cultures et des semences et en introduisant des techniques de base comme la fabrication du charbon de bois. Depuis son intronisation, Jukwaa s'est dotée d'une boulangerie et d'un marché. Les chèvres restent très nombreuses, mais la mouche tsé-tsé interdit l'élevage du bétail.

Elvis règne en association avec les quatre autres chefs de Jukwaa, à commencer par l'«Odikro» Nana Kojo Idan VII. «Odikro» signifie grand chef, mais c'est en fait un titre surtout honorifique. Son sceptre porte l'effigie d'un perroquet doré, symbole d'intelligence dans la mythologie fanti. Quant au président du comité sportif, Nana Kwesi Ansa, c'est l'«Omankrado»

GEORGE DARLEY-DORAN, Britannique né en Turquie, vit actuellement à Londres où il est correspondant pour la télévision.

«**Quand j'étais petit, je venais déjà m'asseoir dans une barque pareille à celle-ci pour regarder la mer...**»



de Jukwaa, l'harmonisateur à qui il appartient de maintenir la paix et régler les litiges. Les deux autres chefs sont le «tufuhene», spécifiquement responsable de la caste militaire asafo, et le «Gyasehen», qui est en fait le lieutenant d'Elvis.

Elvis n'avait pas forcément grande envie de devenir chef, et sa mère, jusqu'à sa mort en 1985, avait toujours insisté pour qu'il vive sa vie en dehors des intérêts du village. Les anciens ne l'ignoraient pas, mais ils ont sagement attendu que sa mère soit morte pour confier à Elvis la charge dont ils l'avaient depuis longtemps jugé digne, en raison de ses qualités de chef et de décideur.

Elvis descend de parents nobles par son père et par sa mère. La plupart des tribus fanti sont matrilineaires, c'est-à-dire que le pouvoir s'y transmet aux hommes par les femmes. La mère d'Elvis, Esi Nyarkoa Johnson, appartenait à un clan qui contrôle un important tabouret de la région d'Ekumfi Abaka, au sud-ouest de Jukwaa. C'était une femme qui s'imposait par sa force de caractère, même si elle n'a jamais accepté le rôle de «reine mère» de son peuple qui lui revenait d'office. Quant au père d'Elvis, Kobina Otumayin Idan, il descend d'une tribu patrilinéaire dont les deux branches contrôlent chacune un tabouret important, l'une à Winneba, l'autre à Jukwaa. Elvis est donc l'héritier direct de trois familles très puissantes, dont son intronisation n'a fait que consolider le pouvoir.

Les savants calculs des anciens de Jukwaa ne concernent pas seulement Elvis, mais aussi sa descendance. Ses enfants — Eunice, Theresa, Matthew et Christopher — seront appelés un jour, s'ils y consentent, à occuper une position éminente dans la hiérarchie fanti. Chaque enfant porte d'ailleurs un nom fanti accolé à son nom occidental. Ces noms, choisis par les anciens, sont associés à un insigne de pouvoir ou à un ancêtre. Celui de Christopher, Nana Kwame Akyen, est particulièrement honorifique: c'est en effet celui de son prestigieux arrière grand-père paternel dont il est sensé être la réincarnation. C'est cet ancêtre qui dirigeait le clan Idan avant que celui-ci se scinde en deux branches, celle de Jukwaa et celle de Winneba. Aux yeux des anciens, Christopher pourrait être le réunificateur de cette famille divisée depuis des générations. Il y faudra du temps, bien sûr, mais les anciens du village ne sont pas pressés.

Liz, l'épouse anglaise d'Elvis, prend très au sérieux son rôle de femme du chef et s'intéresse activement aux destinées de Jukwaa, et en particulier de sa population féminine. Il faut dire que le rôle des femmes ghanéennes ne se borne pas à piler les aliments dans un mortier! Les hommes portent peut-être la culotte, mais ce sont les femmes qui font l'essentiel du travail. Les étals

du marché, mais aussi les bars et les échoppes, sont tenus par des femmes. Ce sont elles qui gèrent les ménages, souvent avec leurs propres ressources, et prennent les décisions concernant les enfants. D'une manière générale, les Ghanéennes font à peu près ce qu'elles veulent, souvent sans en référer à leur mari. La famille élargie facilite la prise en charge des enfants, ce qui les laisse libres de mener leur vie. La naissance d'un enfant illégitime, parfaitement acceptée, n'a rien d'infamant. On sent chez ces femmes une extraordinaire solidarité, doublée d'un solide sens de l'humour, surtout vis-à-vis des hommes. Dans toutes les fêtes auxquelles j'ai pu assister, c'étaient elles qui donnaient le ton et mettaient de l'animation.

Derrière l'horizon

Le lendemain, nous partîmes tous en excursion à Winneba pour organiser un pique-nique près d'un village de pêcheurs. Les enfants étaient heureux de jouer sur la plage et de sauter dans les vagues. Douglas et Payne commencèrent à préparer le barbecue et je rejoignis Elvis qui s'était isolé à bord d'un canot échoué dans le sable pour contempler l'horizon. Il était d'humeur philosophique: «C'est de là qu'ils sont venus, il y a bien longtemps, me dit-il, de l'autre côté de l'horizon, pour mettre notre monde sens dessus dessous. Je ne sais pas si c'est mieux comme ça ou si c'est pire, mais nous n'avons pas d'autre choix que de l'accepter et de nous en accommoder. Quand j'étais petit, je venais déjà m'asseoir dans une barque pareille à celle-ci pour regarder la mer. Je me demandais ce qu'il y avait derrière l'horizon et je rêvais d'aller y voir. Et je me promettais d'en rapporter ce qu'il y avait de meilleur pour en faire profiter les miens.» ■

* Alcool de palme. N.D.L.R.

CRÉDITS

PHOTOGRAPHIQUES

Couverture, pages 3, 9 en haut à droite, 11 à droite, 13 en haut à droite, 15 en haut, 17 en haut, 21 en haut, 23 en haut à droite, 27, 29, 31, 38: © Harlingue-Viollet, Paris. Page 2: © B.Y. Leglatun, France. Pages 5, 7: Ulf Andersen © Gamma, Paris. Pages 8 en haut, 14: © Explorer, Coll. E.S., Paris. Page 8 au milieu: © Edimédia, Société de Géographie, Paris. Pages 8 en bas, 16: © Dagli Orti, Paris. Page 9 en haut à gauche: © Bibliothèque Nationale, Paris. Page 9 en bas: © Explorer, Coll. Lausat, Paris. Page 10: FPG International © Explorer, Paris. Page 11 à gauche: J.L. Charmet © Explorer, Paris. Pages 12, 13 en bas: C. Sappa © Rapho, Paris. Page 13 en haut à gauche: © Explorer, Coll. ADPC, Paris. Pages 15 en bas, 23 en haut à gauche: © Léonard de Selva-Tapabor, Paris. Pages 17 en bas, 18: © Charles Lénars, Paris. Page 19: © Coll. Viollet, Paris. Pages 20, 21 en bas: Mary Evans Picture Library © Explorer, Paris. Page 22: © Edimédia, Paris. Page 23 en bas: Coll. Soazig © Explorer, Paris. Page 24: © Afrique en Création, Paris. Page 25: © Edimédia, Bibliothèque Nationale, Paris. Page 26: Lemzaouda © Musée de l'Homme, Paris. Page 28: Oster © Musée de l'Homme, Paris. Page 33: UNESCO-Ines Forbes. Pages 34-35: Georg Gerster © Rapho, Paris. Page 35: Laurent Sazy © Gamma, Paris. Page 36: Aldo Pavan © Gamma, Paris. Page 37: Gérard Sioen © Rapho, Paris. Pages 39, 40: Gilles Saussier © Gamma, Paris. Page 41 en haut: Stéphane Frances © Explorer, Paris. Page 41 en bas: Raymond de Seynes © Rapho, Paris. Page 42: J.L. Courtinat © Rapho, Paris. Page 47: © Keystone, Paris. Page 48: © Giraudon, Musée Instrumental de Paris. Pages 49, 50: © George Darley-Doran, Londres.

ophrys

COLLECTION SYNTHÈSE Σ HISTOIRE

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

aux XVI^e - XVII^e - XVIII^e siècles

J.M. Constant 65 F

LA VIE RELIGIEUSE EN FRANCE

aux XVI^e - XVII^e - XVIII^e siècles

G. Deregnacourt et D. Poton 85 F

L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

au XX^e siècle

A. Broder 79 F

L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

aux XVI^e-XVII^e-XVIII^e siècles

F. Bayard et P. Guignet 79 F

LA FRANCE INDUSTRIELLE

aux XVI^e-XVII^e-XVIII^e siècles

P. Delsalle 79 F

10 rue de Nesle 75006 PARIS. Tél 44 41 63 75
BP 87 05003 GAP Cedex. Tél 92 53 85 72

ET ILS SUIVIRENT LA GRANDE OURSE...

Jeanette Winter

*Et ils suivirent
la Grande Ourse...*



Aux Etats-Unis, vers 1840, de nombreux esclaves noirs cherchèrent à s'enfuir pour trouver la liberté. Des blancs sympathisants formèrent avec les noirs un réseau clandestin qui leur permit souvent de se sauver vers une vie d'hommes libres.

Le texte permet d'aborder avec de jeunes enfants les délicats et douloureux problèmes de l'esclavage et du racisme.

Dès 5 ans • 48 pages

ISBN 2-84083-010-8 • 70 FF

EDITIONS FRANÇOISE DEFLANDRE • SOFEDIS / SODIS

LISEZ TOUS LES MOIS

ÉTUVDES

Revue d'information, de réflexion et de culture

Dans les numéros d'octobre et novembre :

Identité et violence
dans les relations internationales Joseph MAÏLA

Nations, différences Jean-Yves CALVEZ

Prison d'Afrique.
Enfer et damnation Alain AGBOTON

Les enfants domestiques en Haïti Christian SEMUR

Mariategui,
philosophe marxiste péruvien Francis GUIBAL

*Choix de films, Chroniques de théâtre,
Revue des livres, Choix de disques*

Le n° : (144 pages) 55 F, étr. 62 F Rédacteur en chef
Abonnement : 11 n° / an : 460 F - étr. 560 F Jean-Yves CALVEZ

*Pour recevoir un numéro ou vous abonner, envoyez vos nom,
adresse et règlement à l'ordre d'ETUDES à :*
Assas Editions • 14, rue d'Assas - 75006 PARIS - Tél. : (1) 44 39 48 48
Ou, sur Minitel, tapez 36 15 SJ*ETUDES



INSTITUTO CERVANTES
COURS D'ESPAGNOL
1994 - 1995

PLACE SOUS LE HAUT PATRONAGE
DE SA MAJESTE LE ROI D'ESPAGNE

- * CINQ NIVEAUX DE LANGUE
- * COURS DE TRADUCTION FRANÇAIS-ESPAGNOL
- * EXPRESSION ORALE
- * LITTÉRATURE CONTEMPORAINE
- * GRAMMAIRE
- * CULTURE ET CIVILISATION HISPANIQUES
- * PRÉPARATION AUX DIPLÔMES DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE D'ESPAGNE

COURS SEMI-EXTENSIFS, INTENSIFS ET EXTENSIFS
HORAIRE : MATIN, APRES-MIDI, SOIR

RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTIONS

INSTITUTO CERVANTES
11, Avenue Marceau
75116 PARIS
Tel: 47.20.70.79
Fax: 47.20.58.38

LE COURRIER DE L'UNESCO

BIOÉTHIQUE
NAÎTRE
OU NE PAS NAÎTRE
A-T-ON LE DROIT DE MANIPULER LA VIE?

scattcttaagggtcaggctctacaastnaaccpa
 agacccttatttgggttcacactcagtr
 tatgtgagttaactggagatactgate
 tagcttgggtggcaggcaacatgta
 attccaccaatatttataattccta
 ctcccaaggctcagatcgagttcagau
 tgaacttctctctggttaagtgg
 tgggacttatactcagaaac
 cttagcatttatactcagaaac
 tgggtcactcagaaac
 aaecaggcgggatttattc
 gaactgttgcctttaggattt
 ttatttggaaaccaatgcttacta
 tgggtcactgctttaaactt
 agaaagaaacttagctaaag



ENTRETIEN AVEC
NOËLLE LENOIR

PATRIMOINE
LA TOUR DE LONDRES
ENVIRONNEMENT
DES MONTAGNES ET DES HOMMES



Chaque mois, le magazine indispensable pour mieux comprendre les problèmes d'aujourd'hui et les enjeux de demain

CHAQUE MOIS: UN THÈME D'INTÉRÊT UNIVERSEL TRAITÉ PAR DE GRANDS SPÉCIALISTES DE NATIONALITÉS ET DE SENSIBILITÉS DIFFÉRENTES...

CHAQUE MOIS: UN ENTRETIEN AVEC DES PERSONNALITÉS DU MONDE DES ARTS, DES LETTRES, DE LA SCIENCE, DE LA CULTURE...

CHAQUE MOIS: DES RUBRIQUES SUR L'ACTION DE L'UNESCO DANS LE MONDE, L'ENVIRONNEMENT, LE PATRIMOINE MONDIAL ...

LE TEMPS DE DÉSARMER... NAISSANCE DES NOMBRES: COMPTES ET LÉGENDES... UN DÉBAT NORD-SUD: QU'EST-CE QUE LE PROGRÈS?... DÉSERTS... LE VERBE MULTICOLORE... DROITS DE L'HOMME: LA LONGUE MARCHÉ... GESTION MODERNE ET TRADITIONS LOCALES... PEUT-ON RÉCRIRE L'HISTOIRE DU COMMUNISME?... BIOTECHNOLOGIES: CHERCHEZ LE GÈNE!... ÉTRANGES ÉTRANGERS... BIOÉTHIQUE: NAÎTRE OU NE PAS NAÎTRE — A-T-ON LE DROIT DE MANIPULER LA VIE?... L'ESCLAVAGE: UN CRIME SANS CHÂTIMENT...

FRANÇOIS MITTERRAND... JORGE AMADO... RICHARD ATTENBOROUGH... JEAN-CLAUDE CARRIÈRE... JEAN LACOUTURE... FEDERICO MAYOR... NAGUIB MAHFOUZ... SEMBENE OUSMANE... ANDRÉ VOZNESSENSKI... FRÉDÉRIC ROSSIF... HINNERK BRUHNS... CAMILO JOSÉ CELA... VACLAV HAVEL... SERGUEÏ S. AVERINTSEV... ERNESTO SÁBATO... GRO HARLEM BRUNDTLAND... CLAUDE LÉVI-STRAUSS... LEOPOLDO ZEA... PAULO FREIRE... DANIEL J. BOORSTIN... FRANÇOIS JACOB... MANU DIBANGO... FAROUK HOSNY... SADRUDDIN AGHA KHAN... JORGE LAVELLI... LÉON SCHWARTZENBERG... TAHAR BEN JELLOUN... GABRIEL GARCÍA MÁRQUEZ... JACQUES-YVES COUSTEAU... MELINA MERCOURI... CARLOS FUENTES... JOSEPH KI-ZERBO... VANDANA SHIVA... WILLIAM STYRON... OSCAR NIEMEYER... MIKIS THEODORAKIS... ATAHUALPA YUPANQUI... HERVÉ BOURGES... ABDEL RAHMAN EL BACHA... SUSANA RIMALDI... HUBERT REEVES... JOSÉ CARRERAS... SIGMUND FREUD ÉCRIT À ALBERT EINSTEIN... LUC FERRY... CHARLES MALAMOUD... UMBERTO ECO... OLIVER STONE... ANDRÉ BRINK... JAMES D. WATSON... AMOS OZ... MICHEL SERRES... THÉODORE MONOD... YVES COPPENS... EDOUARD J. MAUNICK... JEAN MALAURIE... TRINH XUAN THUAN... ANTONI TÀPIES... JOSÉ DONOSO... NOËLLE LENOIR... YEHUDA AMICHAÏ...

en offrant à un ami un abonnement, vous lui faites 3 cadeaux:

1 Il découvre l'unique revue culturelle internationale paraissant en 32 langues et attendue, dans 120 pays, par des centaines de milliers de lecteurs de toutes nationalités

2 Il explore, mois après mois, la formidable diversité des cultures et des savoirs du monde

3 Il s'associe à l'œuvre de l'UNESCO qui vise à promouvoir «le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion...».

NOTRE PROCHAIN NUMÉRO (NOVEMBRE 1994) AURA POUR THÈME:

LES NOMADES

IL SERA PRÉCÉDÉ D'UN ENTRETIEN AVEC LE CHEF D'ORCHESTRE MYUNG-WHUN CHUNG